

# Sommaire

## INTRODUCTION

## HISTORIOGRAPHIE

### 1 Méthodologie employée

### 2 Des études qui commencent d'abord dans le champ des sciences, technologie et médecine

### 3 Une très forte implication du monde anglo-saxon

### 4 En France, des débats entre professionnels qui débouchent sur des ouvrages de synthèse

### 5 De multiples conférences de suivi d'actualité mais peu consacrées aux pratiques des chercheurs

### 6 Les rendez-vous annuels incontournables

## LIBRE ACCÈS : RETOUR SUR 25 ANS D'HISTOIRE

### 1 Le libre accès : aux origines du mouvement

#### 1.1. Éléments de définition

##### 1.1.1. Des pratiques différentes : l'auto-publication et l'auto-archivage

##### 1.1.2. S'entendre sur la définition d'« archive »

##### 1.1.3. Typologie des archives ouvertes et documents concernés

#### 1.2. Les premières archives

##### 1.2.1. Paul Ginsparg et ArXiv (1991)

##### 1.2.2. La « proposition subversive » (1994)

##### 1.2.3. Les grands projets de la fin des années 1990

### 2 L'expansion du mouvement

#### 2.1. L'organisation du mouvement

##### 2.1.1. La création de Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC)

##### 2.1.2. La convention de Santa Fé et l'Open Archives Initiative (OAI)

##### 2.1.3. La lettre ouverte de Public Library of Science

#### 2.2. Les « 3B » : Budapest, Bethesda et Berlin

##### 2.2.1. La déclaration de Budapest sur les archives ouvertes

##### 2.2.2. La déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès

##### 2.2.3. La déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie et sciences humaines et sociales

#### 2.3. Les évolutions plus récentes

##### 2.3.1. La prise de conscience civile, politique puis universitaire

##### 2.3.2. Deux exemples d'obligation de dépôt : le NIH et OpenAIRE

##### 2.3.3. L'accélération des dernières années

### 3 Le libre accès en France

#### 3.1. Constat et acteurs

##### 3.1.1. Les premiers essais français

##### 3.1.2. La situation du libre accès en France

##### 3.1.3. Typologie des acteurs

#### 3.2. L'UA, première université à voter la création d'une archive institutionnelle accompagnée d'un mandat de dépôt

##### 3.2.1. La genèse du projet

##### 3.2.2. Un dépôt pour les chercheurs

3.2.3. Le vote pour une obligation de dépôt dans l'archive ouverte institutionnelle

## **ANALYSE D'USAGE DU LIBRE ACCÈS CHEZ LES HISTORIENS DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS**

### **1 Présentation de l'enquête**

- 1.1. Le questionnaire
  - 1.1.1. La réalisation du questionnaire
  - 1.1.2. Les difficultés rencontrées
- 1.2. Les participants
  - 1.2.1. Présentation des chercheurs
  - 1.2.2. Les difficultés rencontrées

### **2 Des chercheurs qui ont en grande partie une connaissance superficielle du libre accès**

- 2.1. Connaissance générale des termes et du mouvement OAI
  - 2.1.1. Les sources d'informations sur les archives ouvertes
  - 2.1.2. Expliquer ce qu'est le libre accès
  - 2.1.3. Des connaissances disparates sur les termes liés au libre accès
- 2.2. Connaissance du projet d'archive institutionnelle de l'Université d'Angers et des ressources libres disponibles à la BUA
  - 2.2.1. Une connaissance du projet mais pas du mandat de dépôt voté
  - 2.2.2. Des ressources libres insuffisamment connues comme telles

### **3 Étude des pratiques informationnelles des chercheurs**

- 3.1. Le papier dépassé par internet...
  - 3.1.1. La place d'internet dans les pratiques professionnelles
  - 3.1.2. Les chemins d'accès aux informations
- 3.2. ... mais pas encore délaissé au profit du e-only
  - 3.2.1. Une BU qui est toujours fréquentée
  - 3.2.2. Une méfiance envers la provenance des publications et des informations

### **4 Gold ou papier ? Où les chercheurs publient-ils et pourquoi ?**

- 4.1. Une prédominance de l'édition traditionnelle
  - 4.1.1. Des publications qui s'effectuent en priorité dans des revues traditionnelles
  - 4.1.2. Une méconnaissance des bienfaits de la publication ou du dépôt en libre accès
- 4.2. Expériences d'auto-archivage et de publication dans des revues libres
  - 4.2.1. Le dépôt sur HAL-SHS
  - 4.2.2. La publication dans des revues libres en ligne

### **5 L'attitude des historiens face au libre accès**

- 5.1. Ce que les chercheurs pensent du libre accès en général
  - 5.1.1. Le libre accès, c'est bien...
  - 5.1.2. ... mais il ne faut pas rendre tout disponible tout de suite
- 5.2. Le rôle de la bibliothèque universitaire
  - 5.2.1. Le libre accès comme moyen de négocier face aux éditeurs
  - 5.2.2. Le pilotage de l'archive institutionnelle par la BU
  - 5.2.3. Une disparition de l'édition papier ?
- 5.3. Les avis sur l'archive institutionnelle de l'UA
  - 5.3.1. Certains chercheurs comprennent ce projet
  - 5.3.2. D'autres au contraire sont réticents

## **CONCLUSION**

## **SOURCES**

- 1 Les procès-verbaux du Conseil Scientifique (CS)
- 2 Les comptes-rendus des assemblées générales (AG) du CeRHIO
- 3 Les comptes-rendus « réunion de l'équipe de direction » (RED) de la bibliothèque universitaire
- 4 Le questionnaire en ligne
- 5 Les entretiens avec les enseignants-chercheurs

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 1 Ouvrages de synthèse
- 2 Etudes
- 3 Enquêtes
- 4 Articles de revues spécialisées
- 5 Colloques, journées d'étude et séminaires
- 6 Outils pratiques

## **WEBOGRAPHIE**

- 1 Synthèse
- 2 Articles en ligne
- 3 Prépublications
- 4 Colloques, journées d'étude et séminaire
- 5 Support de cours
- 6 Actualité du libre accès
- 7 Portail de ressources en ligne
- 8 Portails de ressources libres en ligne
- 9 Archive ouverte institutionnelle
- 10 Textes officiels
- 11 Prise de position pour l'accès libre
- 12 Outils pratiques

## **ANNEXES**

- 1 Déclaration de Budapest
- 2 Déclaration de Bethesda
- 3 Déclaration de Berlin
- 4 Le questionnaire en ligne
- 5 Modèle du contrat de communication

## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS**

## Introduction

Le libre accès est devenu un enjeu important de l'information scientifique et technique (IST). Le concept de Libre Accès (LA) s'est beaucoup développé depuis une quinzaine d'années et les différents acteurs qui y prennent part s'accordent à dire qu'un accès libre et gratuit est essentiel à la diffusion des résultats de la recherche et de la connaissance scientifique en général<sup>1</sup>. En effet, les chercheurs sont aussi bien les auteurs que les lecteurs des articles et sont donc les premiers concernés par leur diffusion. Très récemment, en 2013, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), déclarait que « Le libre accès est une chance pour les chercheurs, les innovateurs, les enseignants, les étudiants, les professionnels des médias et le grand public. Il permet de favoriser la circulation du savoir à l'échelle planétaire pour contribuer aux découvertes scientifiques, à l'innovation et au développement socio-économique<sup>2</sup> ». On peut donc dire que le concept a dépassé la sphère universitaire et purement scientifique pour concerner la société dans son ensemble.

Mais alors que le concept de Libre Accès et les premières archives ouvertes datent des années 1990, ce n'est que depuis environ dix ans que les événements s'accroissent. A cela trois raisons. La première est la remise en cause économique de l'édition scientifique électronique : les professionnels de la documentation contestent les prix d'abonnement trop élevés pratiqués par les éditeurs commerciaux ; malgré la crise, les augmentations annuelles des coûts ne se sont toujours pas stabilisées, s'élevant globalement à 5%. La seconde raison est que les auteurs participent à un système qu'ils estiment injuste ; en effet, les abonnements restreignent l'accès à une recherche financée sur fonds publics, obligeant les chercheurs à acheter leur propre travail. Enfin la dernière raison : internet, qui permet une diffusion à grande échelle et à faible coût de l'information. Dans ce contexte, les exemples de bibliothèques universitaires (BU) obligées de se désabonner d'une partie de leurs ressources électroniques ne manquent pas, en France comme à l'étranger. Ainsi, au milieu du mois de janvier 2014, la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal (UdeM) annonçait qu'à la fin de ce même mois, une très large partie (1 142 sur 1 510) des abonnements de la collection Wiley Online Library seraient annulés en raison de leurs coûts, trop importants pour être supportés en période de restrictions budgétaires. A raison d'une augmentation annuelle de 3 à 6% des coûts, « le budget consacré aux périodiques dans les grandes universités nord-américaines a crû quatre fois plus vite que l'inflation ». La directrice des collections des bibliothèques de l'UdeM explique ainsi ce choix : « Le caractère essentiel des périodiques permet aux éditeurs commerciaux de tenir la clientèle universitaire captive depuis plusieurs années. Ils peuvent fixer les prix à leur guise d'autant plus que le marché est concentré dans les mains de cinq multinationales ». La vice-rectrice aux affaires étudiantes estimait quant à elle que « La

---

1 WOJCIECHOWSKA Anna, « Usage des archives ouvertes dans les domaines des mathématiques et de l'informatique », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2006, vol. 43, n° 5-6, p. 294.

2 « Libre accès à l'information scientifique », article en ligne disponible sur le site internet de l'UNESCO <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/access-to-knowledge/open-access-to-scientific-information/> Consulté le 21 mars 2014.

communauté de recherche doit se mobiliser pour espérer obtenir de meilleures conditions financières, car peu d'éditeurs risqueront qu'un soulèvement les prive de leur matière première gratuite et de leur main-d'œuvre bénévole. Mais il est clair que les bibliothèques n'y arriveront pas seules parce qu'elles ne font pas le poids face à l'oligopole des éditeurs commerciaux<sup>3</sup> ». A la même époque en France, le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université de Valenciennes annonçait se désabonner de deux ressources en ligne, l'Encyclopedia Universalis et la base MathSciNet : « En raison de contraintes budgétaires et d'évolutions des conditions de financement, la bibliothèque a choisi de se désabonner à l'Encyclopedia Universalis en ligne. L'accès à cette base n'est plus possible depuis janvier 2014<sup>4</sup> » et « Suite à l'arrêt de la parution des *Mathematical Reviews* sous forme imprimée (dont MathSciNet est le pendant numérique), l'American Mathematical Society facture désormais des frais supplémentaires conséquents pour l'accès à la base MathSciNet. L'impossibilité budgétaire d'intégrer cette hausse nous amène à désabonner la base<sup>5</sup> ». Et les bibliothèques universitaires de taille très importante ne sont pas en reste puisque c'est également en janvier 2014 que la Bibliothèque Interuniversitaire (BIU) de Santé de Paris a décidé de ne pas renouveler une partie de ses abonnements électroniques et imprimés : « En raison des restrictions budgétaires 2014, nous sommes contraints d'interrompre un grand nombre d'abonnements (ressources électroniques et imprimées)<sup>6</sup> ». La BIU Santé s'est même vue contrainte de cesser les abonnements de certaines revues comme *Jama*, *Nature* ou encore *l'Année psychologique* dont elle se portait acquéreuse depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces critiques viennent s'inscrire dans l'apparition de nouvelles formes de publication dont les objectifs sont essentiellement de fournir à la communauté scientifique un accès rapide et gratuit aux travaux qu'elle produit : l'*open access*. Les bouquets de titres vendus en bloc par les éditeurs, les « *big deals* », ne sont en effet plus économiquement soutenables pour une multitude de bibliothèques universitaires. Mais l'*open access* symbolise également la reprise en main des chercheurs sur leurs propres productions scientifiques.

Le libre accès à l'IST comprend deux volets : le premier est l'auto-archivage d'articles sur le web en général (par exemple sur des pages personnelles) et en particulier dans des serveurs que l'on appelle « archives ouvertes » ; le second est la publication dans des revues électroniques consultables gratuitement par tous. Le terme « archive ouverte » désigne « un réservoir où sont déposées des

---

3 Richard Dumont, « Annulation d'abonnements à la majorité des périodiques de la collection *Wiley Online Library* », communiqué disponible sur le site de l'Université de Montréal <http://www.bib.umontreal.ca/communiqués/20140115-DB-annulation-periodiques-wiley.htm> Consulté le 21 mars 2014.

4 « Désabonnement de l'Encyclopedia Universalis en ligne », communiqué disponible sur le site de l'Université de Valenciennes <http://www.univ-valenciennes.fr/SCD/desabonnement-de-lencyclopedia-universalis-en-ligne> Consulté le 22 mars 2014.

5 « Désabonnement de la base MathSciNet », communiqué disponible sur le site de l'Université de Valenciennes <http://www.univ-valenciennes.fr/SCD/desabonnement-de-la-base-mathscinet> Consulté le 22 mars 2014.

6 « Contraintes budgétaires et désabonnements 2014 », communiqué disponible sur le site de la BIU Santé <http://www2.biusante.parisdescartes.fr/wordpress/index.php/contraintes-budgetaires-desabonnements-2014/> Consulté le 22 mars 2014.

données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière. Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents fournisseurs de données ». Une revue en libre accès « se dit d'une revue, nouvelle ou existante, qui répond aux exigences de qualité des articles par la présence d'un comité de lecture mais qui a un mode de financement permettant une diffusion aussi large que possible sans restriction d'accès et d'utilisation<sup>7</sup> ». Un travail de définition plus approfondi sera mené plus loin dans cette étude, car les différents termes utilisés autour du concept de Libre Accès sont tous d'origine anglo-saxonne et traduits en français de façon littérale sans pour autant que cela corresponde exactement au sens original des expressions. Ces termes ont également été mouvants au cours des années.

Ce mémoire de Master 2 s'inscrit dans la suite de celui de Master 1 sur *Les bibliothèques face à la documentation électronique. La politique documentaire à l'épreuve du numérique en bibliothèque universitaire* (sous la direction de Valérie Neveu). J'y démontrerais que les coûts des abonnements aux périodiques en ligne étaient insoutenables pour les BU et notamment la BU d'Angers, ce qui avait amené l'Université à lancer un projet de création d'une archive ouverte institutionnelle. J'ai voulu m'intéresser à ceux qui seraient les premiers utilisateurs de cette archive, à savoir les chercheurs de l'Université d'Angers (UA), en élargissant la problématique à leur usage du libre accès de manière générale. On peut donc se demander : quelles sont les pratiques des enseignants-chercheurs en histoire de l'Université d'Angers en matière de consultation et de publication dans des revues libres ? Quelles sont leurs pratiques en matière d'auto-archivage ? Quelle est leur attitude face au libre accès ?

Parce que ce mémoire ne serait pas complet sans revenir sur le développement du libre accès depuis les années 1990, une première grande partie remplira cet objectif, après avoir présenté une historiographie sur les études déjà menées auprès des chercheurs, dans le but de connaître leurs pratiques dans le cadre de l'*open access*. Un second volet analysera l'usage du libre accès chez les historiens de l'Université d'Angers, avec d'abord un point sur la méthode employée puis une étude en quatre parties : ce que les chercheurs connaissent du libre accès, leur recherche de l'information au quotidien, leurs publications et surtout celles déposées en archive ouverte ou publiées dans des revues libres et pour terminer leur attitude face au « libre ».

---

7 Définitions disponibles sur le site de l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST) <http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=glossaire> Consulté le 23 mars 2014.

# Historiographie

Les transformations de l'édition sont récentes (milieu des années 2000) et les études sur les comportements et avis des chercheurs étaient donc encore peu disponibles à l'époque. Mais à partir de cette période, les études d'usages se sont développées, notamment dans les pays anglo-saxons qui sont très engagés dans le libre accès ; c'est en effet dans ces pays qu'il est né. Il faut aussi préciser que les prises de position de grands financeurs de la recherche (le Wellcome Trust<sup>8</sup> en Angleterre, les National Institutes of Health aux États-Unis) mais aussi le gouvernement britannique et des universités comme le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et Southampton, ont poussé les universités, chercheurs, bibliothécaires et éditeurs à réfléchir et débattre sur la question<sup>9</sup>. La majorité des débats a donc d'abord concerné les personnes impliquées dans l'édition « académique », universitaire, et a donné lieu à la publication d'articles descriptifs sur certains projets déjà mis en place ou sur d'autres en développement. Peu étaient un véritable travail de recherche.

Très vite, des études se sont intéressées principalement aux aspects techniques et organisationnels et notamment sur les problèmes liés à ces aspects. L'opinion des chercheurs et doctorants était également étudiée par l'intermédiaire de questionnaires et d'entretiens. Les échantillons étaient plus ou moins importants selon les études : de quelques dizaines de personnes à plusieurs centaines<sup>10</sup>, ce qui les rendait donc difficilement généralisables.

## 1 Méthodologie employée

Cette historiographie se compose de plusieurs types de références : des grandes études nationales et internationales, des ouvrages de synthèse, des colloques, séminaires et journées d'étude. Aussi, elle a été obtenue de différentes façons. Les ouvrages de synthèse ont permis de connaître quelques grandes études. C'est ensuite en dépouillant les bibliographies de ces études (certaines font aussi un léger point historiographique) que j'ai pu trouver d'autres références et ainsi de suite. Des recherches sur Google avec les mots-clés « libre accès » ou « *open access* » ont permis également de trouver des prépublications ou des supports de cours plus récents et donc avec une bibliographie et sitographie actualisée. Certaines universités comme Bordeaux 3 mettent aussi en ligne des sitographies sur les archives ouvertes. Enfin les blog d'actualités sur le libre accès et le site de l'INIST tiennent au courant de toutes les réunions, colloques, etc ; il faut ensuite voir dans le programme des sessions ce qui concerne plus spécifiquement les pratiques des chercheurs.

---

8 Site internet de Wellcome Trust <http://www.wellcome.ac.uk/>

9 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, Paris, ADBS, 2005, 332 p., ici p. 8.

10 WOJCIECHOWSKA Anna, « Usage des archives ouvertes dans les domaines des mathématiques et de l'informatique », op. cit., p. 295.

## 2 Des études qui commencent d'abord dans le champ des sciences, technologie et médecine

Les recherches sur les usages des archives ouvertes ont d'abord commencées dans le champ des Sciences, Technologie et Médecine (STM). Ceci s'explique par les faits que la crise des abonnements aux périodiques a été très forte dans ces domaines, qu'un accès rapide aux résultats de la recherche leur est essentiel et que c'est en STM que se sont créées les premières archives ouvertes<sup>11</sup> (par exemple ArXiv en physique et PubMed Central en médecine).

Ainsi en 2002, Alma Swan et Sheridan Brown ont consacré une enquête aux pratiques de publication et de consultation de revues entièrement en ligne ou avec une copie en ligne, par des chercheurs du monde entier et de toutes les disciplines<sup>12</sup>. Sur quatorze mille personnes contactées, seules 9% (soit un peu plus de mille deux-cent) ont répondu. Il en est ressorti que 32% des physiciens déposaient leurs prépublications dans des dépôts d'archives ouvertes ; dans les autres disciplines, ce pourcentage était nettement moindre.

La même année, Ibrinke Lawal a décidé de s'intéresser à l'utilisation ou la non-utilisation des publications électroniques déposées dans des archives ouvertes<sup>13</sup>. La population étudiée se composait de chercheurs des États-Unis et du Canada du domaine des STM : physiciens, chimistes, mathématiciens, informaticiens, ingénieurs, biologistes, etc. La taille de l'échantillon a été fixée à quatre-cent soixante-treize personnes, chaque discipline disposant du même nombre de personnes potentiellement répondantes (les professeurs émérites ont été exclus, car considérés comme peu actifs dans le processus de recherche). L'enquête en elle-même était un questionnaire en ligne que les chercheurs devaient remplir. Les chiffres furent édifiants : 82% des chercheurs n'avaient jamais utilisé une seule archive électronique. Les plus « avant-gardistes » étaient les physiciens (d'ailleurs ArXiv était cité à 78% comme plate-forme de dépôt), les plus retardataires étaient les chimistes avec 0% de chercheurs ayant utilisé une publication électronique déposée dans une archive. Les motivations des chercheurs qui publiaient en ligne étaient simples : rendre les résultats de leurs recherches accessibles à tous et augmenter leur visibilité. Ceux qui ne publiaient pas invoquaient les contrats qui les liaient aux éditeurs et les difficultés technologiques.

---

11 ALLEN James, *Interdisciplinary differences in attitudes towards deposit in institutional repositories*, rapport du Arts and Humanities Research Council, juin 2005, 70 p., ici p. 20

<http://eprints.rclis.org/6957/1/FULLTEXT.pdf> Consulté le 27 mars 2014.

12 SWAN Alma, BROWN Sheridan, *Authors and electronic publishing : the ALPSP research study on authors' and readers' views of electronic research communication*, Association of Learned and Professional Society Publishers, mai 2005, 117 p.

13 LAWAL Ibrinke, *Scholarly communication : the use and non-use of e-print archives for the dissemination of scientific information* [en ligne], Issues in Science And Technology Librarianship, 2002 <http://istl.org/02-fall/article3.html> Consulté le 27 mars 2014.



### 3 Une très forte implication du monde anglo-saxon

Une des premières études internationales est commandée par le Joint Information System Committee<sup>14</sup> (JISC) et l'Open Society Institute<sup>15</sup> (OSI) auprès d'Alma Swan et Sheridan Brown de Key Perspectives Ltd<sup>16</sup>. L'étude a été menée de novembre 2003 à janvier 2004 auprès d'auteurs du monde entier ayant publié dans des revues en accès libre ou en accès payant<sup>17</sup>. Le but était de recueillir leurs avis sur l'accès libre, notamment en ce qui concerne les revues libres. Mais il y avait aussi des questions sur les archives ouvertes. 27% des chercheurs étaient en Sciences Humaines et Sociales (SHS)<sup>18</sup>.

L'étude a montré que les chercheurs publiant déjà dans des revues en accès libre en avaient une opinion positive (sérieux scientifique, rapidité). Mais aucune étude d'usage n'avait été menée. Les chercheurs n'ayant jamais publié dans des revues en ligne en accès libre avaient au contraire un avis négatif : manque de sérieux, lenteur, impact scientifique faible. Mais cela était surtout dû à un manque d'informations puisqu'une fois que le système avait été expliqué aux chercheurs réticents, nombreux étaient ceux qui changeaient d'avis.

L'étude a aussi montré que les archives ouvertes n'étaient pas utilisées, même chez les chercheurs connaissant le libre accès. Une croissance des dépôts basée sur la seule volonté des chercheurs était alors à exclure. L'enquête JISC/OSI a souligné que la solution pourrait être l'obligation de dépôt puisque selon le sondage, 97% des chercheurs seraient prêts à déposer si on le leur demandait<sup>19</sup> : « Almost all the authors in both groups said that if publishing their work in an open access outlet were a condition of a grant-awarding body they would comply ».

Dans le dernier quart de 2004, Alma Swan et Sheridan Brown ont conduit une seconde étude<sup>20</sup> qu'elles ont publié en mai 2005 soit environ un an après la première. Le but était d'analyser les pratiques des chercheurs en matière d'auto-archivage. Dans la continuité des travaux menés pour le JISC/OSI, Swan et Brown ont également décidé de réexaminer l'opinion des chercheurs sur le fait de publier dans des revues libres.

Il apparaît que cette étude est venue confirmer nombre de résultats obtenus dans la première. Si les

---

14 Le JISC est l'agence britannique qui pilote l'ensemble du dispositif sur les infrastructures numériques et le financement des projets associés <http://www.jisc.ac.uk/>

15 L'OSI est une fondation privée qui promeut la gouvernance démocratique, les droits humains et les réformes économiques, sociales et juridiques. Son nom a changé en 2010 pour devenir l'Open Society Foundations (OSF) <http://www.opensocietyfoundations.org/>

16 Key Perspectives Ltd est un consultant indépendant dans le domaine de l'information scientifique et technique qui fournit des études d'usage de l'IST aux éditeurs <http://www.keyperspectives.co.uk/>

17 SWAN Alma, BROWN Sheridan, *JISC/OSI. A journal author survey. Report*, rapport de Key Perspectives Ltd, février 2004 [http://www.jisc.ac.uk/uploaded\\_documents/JISCOAreport1.pdf](http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/JISCOAreport1.pdf)

18 CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, 186 p., ici pp. 128-129.

19 CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, op. cit., pp. 130-131.

20 SWAN Alma, BROWN Sheridan, *Open access self-archiving : an author study*, rapport de Key Perspectives Ltd, mai 2005, 104 p. <http://cogprints.org/4385/1/jisc2.pdf>

chercheurs publiaient dans des revues libres, c'est parce qu'ils voulaient rendre leurs travaux accessibles gratuitement pour tous. Leur opinion était que les revues libres avaient un lectorat plus important, publiaient plus rapidement et étaient plus prestigieuses que les revues traditionnelles. *A contrario*, si d'autres chercheurs ne publiaient pas dans des « *open access journals* », c'est parce qu'ils étaient mal informés sur le libre accès et parce qu'ils ne connaissaient pas de revue libre pertinente dans leur domaine. En ce qui concerne l'auto-archivage, 49% des chercheurs ont répondu avoir archivé au moins un article dans les trois dernières années, dans au moins une archive institutionnelle, ou une archive thématique ou sur un site web personnel ou de laboratoire (cette dernière solution étant la plus utilisée). Les postpublications étaient plus souvent déposées que les prépublications et il est à noter qu'il existait déjà de grandes différences entre les disciplines, en particulier sur la fréquence d'auto-archivage et sur le lieu de dépôt des publications. Swan et Brown ont aussi constaté qu'il restait une partie des chercheurs qui ne savaient pas qu'ils pouvaient auto-archiver leurs publications dans leurs disciplines (cela représente tout de même 71% des chercheurs qui n'avaient jamais archivé un article, soit 36% du total<sup>21</sup>). Parmi les chercheurs qui auto-archivaient, certains ont exprimé des réticences et souligné le temps nécessaire et les possibles difficultés techniques : beaucoup en effet rencontraient des problèmes en déposant pour la première fois. Une autre difficulté rencontrée était le respect du contrat avec l'éditeur : seuls 10% des chercheurs avaient connaissance de la base SHERPA/RoMEO<sup>22</sup> qui indique la position des éditeurs sur l'auto-archivage pour chacune de leurs revues. Pour trouver des références bibliographiques, les chercheurs utilisaient des « archives fermées » comme les sites des éditeurs, mais peu pensaient à utiliser un moteur de recherche qui moissonnait les répertoires d'archives ouvertes. Pour finir, un signe que le libre accès se développait de plus en plus : à la date de l'enquête, seuls 5% des chercheurs auraient refusé de se conformer à un mandat de dépôt qui les aurait obligé à déposer une copie de leurs travaux dans une archive institutionnelle ou thématique.

Il est intéressant de constater que les questionnaires et les éléments étudiés dans les études postérieures reprendront ou s'inspireront en très grande partie de ceux de cette étude de Swan et Brown. Même la structuration du compte-rendu des recherches sera similaire. L'avantage de cette relative constance est que les comparaisons sont plus faciles entre les études dans le cas où elles concernent des chercheurs de disciplines différentes.

Peu de temps après en juin 2005, James Allen réalise à son tour une nouvelle enquête sur le dépôt en archive institutionnelle<sup>23</sup>. Pour cela, il envoie des questionnaires aux chercheurs et examine le dépôt de publications dans vingt-cinq archives institutionnelles britanniques. Le sondage ciblait les sciences humaines pour ensuite tenter une comparaison avec des sondages précédents se portant sur les sciences, technologie et médecine. James Allen rappelle que le nombre de documents déposés en sciences humaines est très largement inférieur à celui des STM, de même que leur connaissance du libre

---

21 SWAN Alma, BROWN Sheridan, *Open access self-archiving : an author study*, op. cit., p. 7.

22 <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

23 ALLEN James, *Interdisciplinary differences in attitudes towards deposit in institutional repositories*, op. cit.

accès. Malgré cela, deux-tiers des répondants ne verraient pas d'inconvénients à déposer leurs travaux dans une archive institutionnelle. Le dernier tiers craint le phénomène de plagiat, les interférences avec leurs publications papier dans des revues traditionnelles et pense qu'un document en ligne est moins pérenne. Un dépôt massif n'est possible que par l'encouragement des chercheurs, mais pour cela, il faut d'abord connaître leurs pratiques. En identifiant des modèles particuliers, les archives institutionnelles pourront plus facilement aborder les différents problèmes rencontrés<sup>24</sup>. Des études comme celle de James Allen sont alors menées dans ce sens mais elles sont aussi vues comme des enquêtes d'usage qui peuvent permettre d'éviter l'échec des projets d'archives naissants.

En 2006, sur la base de l'étude de Swan et Brown, Kumiko Vézina, coordinatrice des ressources électroniques des bibliothèques de l'Université Concordia au Québec, mène une autre étude sur les pratiques des chercheurs québécois<sup>25</sup>. Les questions posées sont à peu de choses près les mêmes afin de permettre une comparaison. L'étude est également un grand approfondissement d'un sondage mené peu de temps auparavant sous la direction de Steven Harnad. Les chercheurs interrogés sont du domaine des sciences de la vie, répartis dans six universités. L'enquête montre que la majorité des chercheurs connaît le libre accès. 27% ont déjà publié dans une revue libre et environ la même proportion connaît l'auto-archivage mais seuls 2% ont effectivement déjà auto-archivé. Les chercheurs se montrent intéressés par le libre accès mais ils manquent d'informations, notamment sur leurs droits d'auteur, ce qui explique que beaucoup d'entre eux refusent l'auto-archivage voire sont hostiles au mouvement. L'étude insiste sur le rôle de la bibliothèque qui doit alors promouvoir le libre accès et répondre aux inquiétudes des chercheurs.

## 4 En France, des débats entre professionnels qui débouchent sur des ouvrages de synthèse

En janvier 2003, un séminaire est organisé à Paris sur le thème « Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives ». Ce séminaire est organisé par le ministère de la Recherche, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM<sup>26</sup>), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS<sup>27</sup>), l'Institut National de l'Information Scientifique et Technique (INIST<sup>28</sup>) et l'International Council for Scientific and Technical Information (ICSTI<sup>29</sup>). L'intervention fut l'occasion de

---

24 ALLEN James, *Interdisciplinary differences in attitudes towards deposit in institutional repositories*, op. cit., p. 6.

25 VEZINA, Kumiko, « Libre accès à la recherche scientifique : opinions et pratiques des chercheurs au Québec » [en ligne], *Partnership : The Canadian Journal Of Library And Information Practice And Research*, vol. 1, n° 1, novembre 2006

[https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/103/169#\\_ftnref3](https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/103/169#_ftnref3)

26 <http://www.inserm.fr/>

27 <http://www.cnrs.fr/>

28 <http://www.inist.fr/>

29 <http://www.icsti.org/>

verbaliser les attentes autour du libre accès et de prendre connaissance des premiers retours d'expériences<sup>30</sup>. En effet, le CNRS et l'INSERM avaient fait partie des signataires de l'appel de Budapest sur les archives ouvertes et l'INSERM avait créé la sienne. De plus, l'ICSTI s'était engagé dans la conservation de l'IST et l'INIST venait présenter un rapport commandé à Jack Franklin sur l'évolution du libre accès et ses conséquences<sup>31</sup>.

Chercheurs et bibliothécaires de l'époque avaient conscience qu'ils devaient reprendre la main sur l'édition de leurs propres travaux au travers de moyens « ouverts ». Les débats ont réunit près de deux-cent participants venus écouter des orateurs connus pour leur engagement dans le mouvement du LA : Steven Harnad, professeur de sciences cognitives à l'Université de Southampton, Jean-Claude Guédon, professeur à l'Université de Montréal et membre de la commission de l'information de l'OSI mais aussi des directeurs d'institutions engagées pour le libre accès comme Daniel Charnay, directeur adjoint du Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD). Alors que les représentants de grands éditeurs étaient présents pour justifier leur politique (et au passage dévaloriser l'accès libre), certains intervenants comme Harnad ou Guédon se sont fait très critiques, non seulement à l'égard de ces éditeurs (Guédon les a comparé à des « prédateurs » et a même parlé de « ploutocratie scientifique »<sup>32</sup>), mais aussi envers les chercheurs qui n'étaient pas capables de comprendre tous les avantages que pouvait leur apporter une diffusion libre des connaissances.

En juin 2004 est initiée la première Semaine du Document Numérique (SDN) grâce au réseau RTP-DOC, soutenu par les départements des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) et Sciences Humaines et Sociales du CNRS. Se tenant à La Rochelle, la manifestation s'est donnée un point de rendez-vous biennal. Deux sessions étaient organisées avec pour objet d'étude le libre accès aux résultats de la recherche. Elles avaient pour objet de poursuivre une réflexion interdisciplinaire à partir de diverses expériences françaises et étrangères menées en matière de libre accès à l'information scientifique et technique, afin de proposer un mode d'organisation. La matinée de la deuxième journée s'adressait davantage à la communauté des chercheurs à qui étaient présentées les opportunités offertes par le libre accès. Les interventions de cette semaine consacrée au document numérique se sont placées dans la suite de celles menées lors du séminaire de 2003<sup>33</sup>.

Les multiples séminaires et conférences qui se déroulent en France au milieu des années 2000 peuvent trouver leur synthèse dans deux ouvrages de la même époque. Le premier est celui de Thierry

30 BATTISTI Michèle, « Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2003, vol. 40, n° 1, pp. 37-45.

31 FRANKLIN Jack, *Le libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art*, rapport général rédigé pour l'INIST, Edam, Pays-Bas, novembre 2002, 28 p.

<http://eprints.rclis.org/4576/3/libreacces.pdf>

32 « Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives », compte-rendu et programme des sessions disponibles sur le site de l'INIST, 1er février 2003 <http://openaccess.inist.fr/?Libre-acces-a-l-information&artpage=6-7> Consulté le 29 mars 2014.

33 « Semaine du document numérique. Juin 2004 », compte-rendu et programme des sessions disponibles sur le site de l'INIST, 23 juillet 2004 <http://openaccess.inist.fr/?Semaine-du-document-numerique-juin> Consulté le 29 mars 2014.

Chanier<sup>34</sup>. Thierry Chanier traite l'ensemble du paysage du libre accès, sur les plans sociétaux, économiques et éditoriaux. Il s'attache à chercher les moyens de développer le libre accès, notamment les archives ouvertes, et surtout dans les SHS, dans lesquelles le numérique est « à la traîne ». Chanier commence son ouvrage par passer en revue les différents acteurs du paysage éditorial et fait le constat que les éditeurs commerciaux entravent le développement de l'édition scientifique en ligne des SHS. Les sciences humaines et sociales sont un secteur différent des sciences, technologie et médecine et par conséquent possèdent une tradition éditoriale spécifique et particulière. Le passage au numérique bouleverse l'édition en SHS en remettant en cause l'évaluation et la publication. Le livre tente de décrypter la relation des chercheurs avec les revues libres et avec le monde de l'édition en général. La première partie de l'étude se porte sur les deux modèles de revues : auteur-payeur et abonné-payeur. La deuxième partie s'intéresse aux archives ouvertes comme moyen de mettre en place un accès libre à la recherche. Après un historique du mouvement, Chanier constate que les chercheurs sont en grande partie ignorants en matière d'accès libre. Un moyen à privilégier serait la mise en place d'archives thématiques ou d'archives par thèmes de recherche. Ce livre est donc une analyse claire à un moment où le paysage du libre accès connaît de grandes transformations.

Le second ouvrage de synthèse est celui réalisé sous la direction de Christine Aubry et Joanna Janik<sup>35</sup>. Édité par l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), ce livre pose les principes des archives ouvertes (qui sont une partie du libre accès) alors que les professionnels ont souvent du mal à les cerner dans un paysage mouvant. Les différents contributeurs rappellent d'abord que les coûts de la documentation électronique en ligne sont très élevés et que la réunion des bibliothèques en consortiums a permis de faire front commun face aux éditeurs. Une partie très intéressante revient ensuite sur quinze ans de libre accès (de 1990 à 2005) avant de s'attarder sur les deux voies du LA : les archives ouvertes et la publication dans des revues libres. Après avoir détaillé le protocole d'interopérabilité Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting (OAI-PMH) et les aspects juridiques des archives ouvertes, Jean-Michel Salaün, dans « Bibliothèques et services d'information dans le mouvement du libre accès aux ressources scientifiques », s'intéresse aux comportements différents de communautés spécifiques de scientifiques par rapport au mouvement du libre accès, des « aristocrates » (les physiciens) aux « paysans » (les chercheurs en sciences humaines et sociales).

Aubry et Janik ont réalisé un ouvrage de qualité mais cela n'a pas empêché quelques critiques. Entre autres celle d'offrir une vision trop « angélique » des archives ouvertes et de ne pas insister sur la réalité du terrain, à savoir une extrême marchandisation de l'information scientifique. Les imbrications avec la sphère politique ne sont aussi pas assez prises en compte : la concurrence entre les États, les universités, des droits d'auteur de plus en plus restrictifs... ce sont autant de choses qui gênent le

---

34 CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, op. cit.

35 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit.

développement du libre accès. Et il y a aussi le fait que le livre ne soit pas en accès libre, ce qui est une contradiction pour une étude sur ce sujet<sup>36</sup>.

## 5 De multiples conférences de suivi d'actualité mais peu consacrées aux pratiques des chercheurs

Le développement et la prise de conscience autour du libre accès passent aussi par des conférences et des séminaires qui permettent de tenir la communauté scientifique au courant des dernières évolutions (et par là même de la sensibiliser à la question) et de revenir sur les expériences passées. Elles sont assez nombreuses, tant en France qu'à l'international car depuis la Déclaration de Berlin, qui apporte un soutien très fort au mouvement du Libre Accès, il n'est plus question de savoir s'il faut le soutenir mais comment le soutenir. Peu en revanche sont exclusivement ou en partie consacrées aux pratiques des chercheurs en matière de publication dans des revues en libre accès ou de dépôt dans une archive ouverte.

Ainsi en mars 2005 s'est déroulée la conférence « Revues électroniques et archives ouvertes : la communication scientifique à l'épreuve des technologies de l'information<sup>37</sup> ». Différentes interventions étaient à l'ordre du jour : l'évolution de l'édition universitaire et de l'édition des organismes de recherche publique, l'adaptation de l'édition scientifique traditionnelle, la présentation des missions et de l'intérêt du Centre pour la Communication Scientifique Directe. L'intervention la plus intéressante fut celle de Thierry Chanier sur « Le secteur des Sciences Humaines et Sociales (SHS) : spécificités de la production scientifique, revues en ligne et Libre Accès en question, revue Alsic.org, place des archives ouvertes en SHS ».

Viennent ensuite nombres de conférences de suivi d'évolution. On peut citer celle du 15 et 16 février 2007 ; organisée par la Commission européenne, elle visait à étudier la publication scientifique dans l'espace européen de la recherche<sup>38</sup>. Il y a eu également la session française à Berlin 7 du 2 au 4 décembre 2009 qui a présenté l'actualité du libre accès en France (pour les SHS, présentation de

---

36 DESRICHARD Yves, « Les archives ouvertes : enjeux et pratiques », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2005 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-06-0126-003> Consulté le 21 mai 2014.

37 « Revues électroniques et archives ouvertes : la communication scientifique à l'épreuve des technologies de l'information », compte-rendu et programme des sessions disponibles sur le site de l'INIST, 14 mars 2005 <http://openaccess.inist.fr/?Revues-electroniques-et-archives,17> Consulté le 4 avril 2014.

Voir aussi : [http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/Salon\\_du\\_Livre\\_2005\\_-\\_salondulivre\\_doc\\_2005.pdf](http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/Salon_du_Livre_2005_-_salondulivre_doc_2005.pdf)

38 « Scientific publishing in the European Research Area Access, Dissemination and preservation in the digital age », compte-rendu et programme des sessions disponibles sur le site de l'INIST, 27 février 2007 <http://openaccess.inist.fr/?Plus-d-acces-plus-de-recherche> Consulté le 4 avril 2014.

revues.org<sup>39</sup>, CAIRN<sup>40</sup> et Persée<sup>41</sup>) ainsi que la position des institutions publiques (CNRS, INSERM, INRIA, la Sorbonne, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Couperin) en la matière ; il faut remarquer que ces différentes institutions, y compris le CNRS, ne souhaitent alors pas une obligation de dépôt pour les chercheurs, elles comptent plutôt sur une obligation morale.

En 2010, un colloque et une journée d'étude viennent replacer les chercheurs au centre des débats. Du 17 au 19 mars s'est tenu le premier colloque international « Édition et publication scientifiques en sciences humaines et sociales : formes et enjeux » à Avignon. Il a donné lieu à la publication par Cécile Gardiès et Isabelle Fabre de « Les archives ouvertes : de nouvelles pratiques informationnelles pour les enseignants-chercheurs ?<sup>42</sup> » Gardiès et Fabre font le constat que les pratiques des enseignants-chercheurs sont encore peu étudiées. Elles en font une brève étude mais qui selon elles mériterait d'être menée plus profondément.

La journée d'étude s'est déroulée à l'Arsenal de Metz le 21 septembre. Elle est généralement associée au colloque de Nice Sophia Antipolis des 29 et 30 mars et à la journée d'étude de Paris du 15 octobre. Ce qui fut intéressant dans la journée de Metz est la table-ronde organisée à la fin et animée par Ghislaine Chartron de l'Institut National des Techniques de Documentation (INTD). Les chercheurs y témoignent de leur faible accueil du libre accès mais se déclarent d'une manière générale intéressés pour rendre leurs publications plus visibles, promouvoir leurs institutions et faciliter le contact avec d'autres équipes de recherche. Ils estiment aussi que la coexistence du libre accès avec le modèle traditionnel des éditeurs est préférable car les deux se complètent.

Deux années plus tard, on peut aussi mentionner un séminaire qui est axé sur les pratiques des chercheurs et leur visibilité en ligne. Le 28 mars 2012, le laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication de l'Ère Numérique (DICEN), organise le séminaire « Open access, services, interdisciplinarité et expertise » (Oasie) au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Ce séminaire vient s'inscrire dans le programme Action Interdisciplinaire de Recherche (AIR) de l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC) et interroge deux dimensions particulières du mouvement de libre accès : le lien entre ces ressources en libre accès et l'interdisciplinarité dans les pratiques de recherche et la mise en visibilité des chercheurs et de leurs domaines d'expertise par le biais des archives ouvertes.

---

39 Portail de revues libres en texte intégral en SHS <http://www.revues.org/>

40 Portail de revues en texte intégral en SHS accessibles après une période d'embargo <http://www.cairn.info/>

41 Portail de revues en SHS numérisées <http://www.persee.fr/web/guest/home>

42 FABRE Isabelle, GARDIES Cécile, *Les archives ouvertes : de nouvelles pratiques informationnelles pour les enseignants-chercheurs ?* In Actes du Colloque international « Edition et publication scientifiques en sciences humaines et sociales : formes et enjeux » (17-19 mars 2010 ; Université d'Avignon), sous la dir. de Yves Jeanneret. Avignon : Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2010, pp. 81-93 [http://oatao.univ-toulouse.fr/4416/1/Fabre\\_4416.pdf](http://oatao.univ-toulouse.fr/4416/1/Fabre_4416.pdf)

## 6 Les rendez-vous annuels incontournables

Peu d'études sont donc réalisées dans le domaine des SHS. Une façon pour les professionnels et les chercheurs de se tenir au courant de l'actualité et de l'évolution du libre accès, de témoigner de retours d'expériences et de donner son avis, est d'assister (et participer) à des journées d'étude ou des séminaires dont les rendez-vous annuels permettent un suivi régulier et donc plus intéressant que des journées dispersées dans le temps.

Les plus anciens sont les workshops OAI organisés régulièrement par le CERN à Genève, depuis 2001. Toutes les personnalités influentes du mouvement ont à un moment tenu une session à ces workshops. Des ateliers de formation sont même organisés pour les non-initiés. Les workshops OAI du CERN ont été pendant longtemps en Europe le lieu privilégié de discussions et de rencontres. Bien que proche géographiquement et informée par les listes de diffusion, la France ne s'y est intéressée qu'en 2007 lorsqu'elle a envoyé des représentants en grand nombre au workshop OAI 5<sup>43</sup>.

Vient ensuite le rendez-vous de Berlin qui se tient à l'Institut Max Planck. Le premier, en 2003, a vu la signature de la « Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales » dont les dix ans ont été fêtés fin novembre 2013.

Autre rencontre annuelle : l'Open Access Week<sup>44</sup> (OAW), dont la première remonte à 2007. Le 15 février de cette année, deux associations américaines, Students for Free Culture et TaxPayers Alliance mettent en place une journée dédiée au libre accès : le National Day of Action for Open Access. En raison du succès de cette manifestation initiale, elle est reconduite l'année suivante, le 14 octobre. L'événement tend dès lors à se mondialiser et devient un rendez-vous régulier de la recherche scientifique internationale.

Couperin<sup>45</sup>, le consortium réunissant les bibliothèques ou services de documentation d'universités, d'écoles supérieures et d'organismes de recherche autour des questions de documentation électronique, organise aussi des journées Open Access. La manifestation la plus fréquemment citée est les 5<sup>e</sup> Journées Open Access qui se sont tenues le jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2013 à Arts et Métiers Paris Tech<sup>46</sup>. Le thème était « Open Access : quel avenir pour la publication scientifique ? Stratégie des établissements, des États et de l'Union Européenne » avec une problématique en toile de fond : comment rendre les recherches financées sur fonds publics accessibles à tous ? Deux sessions concernaient les chercheurs en général : une partie sur l'auto-archivage (à Harvard et à l'Institut National Polytechnique de Toulouse) et une autre sur l'obligation de dépôt dans les archives ouvertes (à l'Université de Minho au

---

43 BOSC Hélène, « L'auto-archivage en France : deux exemples de politique différente et leurs résultats », *Liinc em Revista*, vol. 4, n° 2, septembre 2008, pp. 196-217, ici pp. 200-201.

44 <http://www.openaccessweek.org/>

45 <http://www.couperin.org/>

46 Programme des sessions disponible sur le site internet de Couperin <http://couperin.sciencesconf.org/>  
Consulté le 11 avril 2014.



Portugal, l'obligation de dépôt dans Archimer<sup>47</sup> de l'Ifremer, la possible obligation pour HAL-INRIA<sup>48</sup>, le projet OpenAIRE<sup>49</sup>).

Le groupe le plus étudié a été celui des sciences, technologie et médecine. Aucune étude spécifique ne s'est portée sur l'histoire ; au mieux elles sont descendues jusqu'au niveau des sciences humaines et sociales. Les grandes publications, surtout en français, restent rares. Les grands projets sont principalement menés dans le monde anglo-saxon (notamment en Angleterre) où les différents acteurs du libre accès (institutions de soutien à la recherche, certains éditeurs, consultants en information scientifique) sont très engagés. Depuis le milieu des années 2000 environ, les grandes études sont quasiment absentes, et notamment sur les pratiques d'auto-archivage et de publication en libre accès. Le paysage est extrêmement mouvant, ce qui peut expliquer en partie cette lacune. Ce sont aussi d'autres sujets liés au libre accès qui sont abordés en priorité : les questions d'indice de citation, le coût des articles, l'impact des archives institutionnelles, les licences nationales ou encore les questions juridiques.

---

47 Archimer est l'archive institutionnelle de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer <http://archimer.ifremer.fr/>

48 HAL-INRIA est l'archive ouverte de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique <http://hal.inria.fr/>

49 Open Access Infrastructure for Research in Europe est un projet européen dont le but est d'accompagner l'obligation de dépôt en accès libre décidée par la Commission européenne et le Conseil Européen de la Recherche <http://www.openaire.eu/fr>

# Libre accès : retour sur 25 ans d'histoire

Le libre accès aux résultats de la recherche commence au début des années 1990. Ce sont d'abord des initiatives individuelles. Puis le mouvement prend de l'ampleur, mobilisant les chercheurs et les acteurs de la communication scientifique. En témoignent également les prises de positions nationales et internationales en faveur du libre accès.

La première archive est créée en 1991 par Paul Ginsparg, physicien à Los Alamos. S'établissant dans le domaine de la physique, arXiv.org fait donc partie des précurseurs. Un autre acteur est Stevan Harnad, professeur en sciences cognitives à l'université de Southampton, qui crée l'archive Cogprints en 1997 ; mais avant cela, dès 1990, il lançait déjà des revues en accès libre.

L'objectif est de faciliter l'accès aux résultats de la recherche, comme le rappelle la pétition de la Public Library of Science (PLOS). Cette pétition trouve ensuite des appuis dans l'Initiative de Budapest pour les Archives Ouvertes puis dans d'autres déclarations, signées par des chercheurs, des bibliothécaires ou encore des institutions de recherche. En parallèle, des archives sont mises en place et des revues sont créées par les différents acteurs de la communication scientifique.

## 1 Le libre accès : aux origines du mouvement

### 1.1. Éléments de définition

#### 1.1.1. Des pratiques différentes : l'auto-publication et l'auto-archivage

Le libre accès à l'information scientifique permet aux auteurs de rendre leurs travaux scientifiques disponibles au grand public sans restriction. Pour cela, il existe deux stratégies, bien différentes mais complémentaires : l'auto-archivage d'un article de recherche (soit en prépublication, soit en postpublication) dans une archive ouverte ou un dépôt institutionnel et la publication d'un article dans une revue en accès libre. Ces deux méthodes ont d'abord été nommées respectivement « BOAI-1 » et « BOAI-2 » lors de l'Initiative de Budapest pour les Archives Ouvertes en 2002. Les deux termes ont ensuite été remplacés par « voie verte » (*green road*) et « voie dorée » (*gold road*) lors des débats sur l'accès à la littérature organisés par la revue *Nature* en 2004<sup>50</sup>.

L'auto-archivage désigne l'acte lui-même de déposer un article dans une archive ouverte, c'est-à-dire un réservoir virtuel de données issues de la recherche scientifique. Ces articles peuvent être des prépublications (ou *preprints*), à savoir une ou des versions d'un texte qui n'a pas été acceptée par un comité de rédaction ou un comité de lecture, ou des postpublications (ou *postprints*) qui sont alors la version finale du texte après acceptation par un comité de rédaction ou un comité de lecture. La version

50 BOSC Hélène, « Le droit des chercheurs à mettre leurs résultats de recherche en libre accès : appropriation des archives ouvertes par différentes communautés dans le monde », prépublication, 22 novembre 2008 <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/34/07/84/PDF/HBOSCterminalOA.pdf>

déposée dans une archive ouverte peut être la version finale mais non mise en forme par l'éditeur, ou la version publiée par l'éditeur. Les deux types ont cohabité dans les premières archives des années 1990, ce qui peut expliquer les réticences des chercheurs à déposer en ligne<sup>51</sup>.

Une revue en libre accès est une revue nouvelle ou préalablement existante (un éditeur peut « convertir » une de ses revues traditionnelle en revue en libre accès) qui possède un comité de lecture pour s'assurer de la qualité des articles et dont le mode de financement permet une diffusion la plus large possible sans barrières. Le mode de financement le plus répandu est le modèle auteur-payeur dans lequel l'auteur ou son institution paye les coûts de mise en ligne de l'article, les frais de publication, mais il existe également le modèle sponsor-payeur dans lequel la revue est financée par une société savante, un organisme de recherche, une fondation... Certaines revues sont aussi à but non lucratif.

### 1.1.2. S'entendre sur la définition d'« archive »

Le terme « archive » détient une connotation archivistique de préservation à long terme. Il ne doit pas être considéré comme ayant le sens qu'on lui donne en français. C'est une sorte de néologisme traduit de l'anglais « *archive* ». D'ailleurs celui-ci est maintenant beaucoup remplacé par le terme « *repository* ». En français, il faudrait traduire par les termes dépôt, réservoir ou entrepôt<sup>52</sup>.

Dans le contexte de la communication scientifique, il s'agit plutôt d'un réservoir de documents, vision qu'avait Paul Ginsparg lorsqu'il a créé l'archive arXiv. Le terme « archive » est aussi très lié au nom du mouvement décidé en 1999 : Open Archives Initiative (OAI). L'archive est dite « ouverte » mais l'ouverture se situe plutôt du côté de l'architecture technique. Une définition stricte serait : « réservoirs d'articles (prépublications et postpublications) auto-archivés, en accès libre, sans barrière économique ni juridique, intégrant le protocole d'interopérabilité OAI-PMH<sup>53</sup> ». Il faudrait toutefois nuancer cette définition puisque les articles ne sont pas les seuls concernés (il peut y avoir des images, des extraits de livres, des documents numérisés, etc.) et l'auto-archivage n'est pas obligatoirement nécessaire.

La notion d'archive ouverte n'est donc pas la même chose que l'archivage des publications scientifiques. Même si le terme « archive » est utilisé, l'archive ouverte « rapproche l'acte de documentation du traitement du vivant plus que celui des archives (anciennes) proprement dites<sup>54</sup> ».

---

51 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., pp. 32-33.

52 FABRE Isabelle, GARDIES Cécile, *Les archives ouvertes : de nouvelles pratiques informationnelles pour les enseignants-chercheurs ?*, op. cit., p. 2.

53 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., p. 100.

54 CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, op. cit., p. 148.

### 1.1.3. Typologie des archives ouvertes et documents concernés

Il existe différents types d'archives, avec pour les premières apparues une utilisation qui s'estompe dans le temps. Il y eut d'abord les archives disciplinaires et les archives thématiques. Une archive disciplinaire réunit la production de communautés scientifiques généralement regroupées en domaines de recherche assez larges et une archive thématique se concentre sur un sujet ou un type de document particulier. ArXiv<sup>55</sup>, Cogprints<sup>56</sup> et PubMed Central<sup>57</sup> sont par exemple des archives thématiques de la première heure, respectivement en physique, sciences cognitives et médecine.

Une archive institutionnelle est un projet relevant d'une université, d'une grande institution ou encore d'un organisme de recherche et qui a pour but de rassembler, valoriser et conserver la production scientifique de ceux-ci. On peut citer Archimer ou encore HAL-INRIA.

Avec la création du protocole OAI-PMH<sup>58</sup>, les archives thématiques et disciplinaires ne sont plus nécessaires puisque le protocole permet de moissonner dans toutes les archives qui l'adoptent.

Les archives ouvertes peuvent théoriquement accueillir de nombreux types de documents. En voici la liste.

#### **Les articles scientifiques**

Comme indiqué précédemment, il peut s'agir de prépublications, de postpublications et plus largement de publications électroniques (*eprints*). Selon la définition stricte, ce sont des publications auto-archivées par l'auteur ou par un tiers qui s'occupe du dépôt à sa place. Les premières archives ouvertes se sont constituées en accueillant des prépublications mais aujourd'hui, ce sont les postpublications qui sont les plus nombreuses.

#### **Les documents numérisés**

Ce sont des documents papier qui sont numérisés et mis en ligne publiquement afin de permettre une consultation qui ne serait pas ou difficilement possible physiquement (pour des raisons d'accès ou de fragilité des documents). Les portails les plus connus sont Gallica<sup>59</sup> de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), Persée, ou encore Numdam<sup>60</sup>.

#### **Les thèses et habilitations à diriger des recherches (HDR)**

Les thèses apportent des avancées à la recherche mais sans être publiées ou pas totalement. Leur dépôt en archive ouverte permet pourtant d'apporter une plus grande diffusion aux travaux des auteurs et de

---

55 Archive de prépublications en physique et mathématiques <http://arxiv.org/>

56 Archive en psychologie, neuroscience et linguistique <http://cogprints.org/>

57 Archive en biomédecine et sciences de la vie <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/>

58 Open Archives Initiative - Protocol for Metadata Harvesting. L'OAI-PMH est un protocole d'échange de métadonnées qui permet d'échanger ces métadonnées entre plusieurs institutions.

59 Bibliothèque numérique de la BNF <http://gallica.bnf.fr/>

60 Numérisation de Documents Anciens Mathématiques permet la consultation et le téléchargement de revues de mathématiques <http://www.numdam.org/>

valoriser les université dont elles proviennent. En France, TEL<sup>61</sup>, sorte de sous-ensemble de HAL<sup>62</sup>, rend disponible gratuitement des thèses de doctorat et HDR.

### **Les rapports et études**

Ce ne sont pas des documents très répandus car marqués dans le temps et donc rapidement « périssables ». Généralement, ils sont plutôt déposés dans des archives internes comme celles des centres de recherche ou des unités de recherche.

### **Les cours**

Ce ne sont pas les cours eux-mêmes qui sont diffusés mais plutôt les supports de cours et notamment les powerpoint.

### **Les adjuvants à la recherche**

Ce sont des documents annexes à un document principal. Dans un article, il est par exemple difficile, trop coûteux ou trop long d'inclure des statistiques, des schémas, des photos, une enquête, un carnet de laboratoire, etc. Ces documents complémentaires peuvent aussi être déposés dans une archive ouverte de manière plus simple.

### **Les ouvrages**

Les articles scientifiques ne sont pas les seuls textes à pouvoir être présents dans une archive ouverte. Les ouvrages également. Gallica propose par exemple des monographies, de même que le portail OpenEdition Books<sup>63</sup>.

### **Des documents sous un autre format**

Il n'y a pas que le texte et les images. Dans le cas d'archives ouvertes centrées sur les langues, des fichiers audio peuvent être disponibles, voire des vidéos. Les archives ouvertes accueillent toutes sortes de documents. La seule limite est le stockage.

### **Les notices bibliographiques**

Il n'est pas étonnant que les notices bibliographiques soient incluses dans les archives ouvertes puisque le principe du protocole OAI-PMH est de renvoyer vers le document archivé d'après la notice de description. Mais les notices bibliographiques ne sont pas un document en elles-mêmes. Il est possible que la notice soit seule disponible dans les cas où le document n'est pas encore numérisé, n'est pas encore disponible car l'éditeur a exigé un délais d'embargo ou simplement parce qu'il ne le sera jamais. Mais cela permet tout de même à des documents d'être référencés. En France, le SUDoc<sup>64</sup> utilise par exemple l'OAI-PMH pour les métadonnées descriptives des thèses électroniques soutenues en France et validées dans STAR<sup>65</sup>.

---

61 Thèses En Ligne <http://tel.archives-ouvertes.fr/>

62 Hyper Articles en Ligne <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

63 <http://books.openedition.org/>

64 Système Universitaire de Documentation <http://www.sudoc.abes.fr/>

65 Dépôt national des thèses électroniques françaises <http://star.theses.fr/>

## 1.2. Les premières archives

### 1.2.1. Paul Ginsparg et ArXiv (1991)

Dans les années 1990, les informaticiens du Bell Labs déposaient leurs articles sur internet, sur des sites FTP (File Transfer Protocol<sup>66</sup>) puis sur des sites web. Les physiciens et les astrophysiciens ont rapidement adopté ce système. Eux qui avaient déjà l'habitude de s'échanger leurs prépublications papier ont vu dans ce mode de transmission un moyen plus simple et plus rapide. C'est Paul Ginsparg, physicien du laboratoire national de Los Alamos, qui a mis au point la première archive dans le but de fournir à ses collègues un site web collectif. L'objectif global était de mettre à disposition les travaux de ces chercheurs qui étudiaient la théorie des cordes et la gravité bidimensionnelle. Très vite, le nombre de chercheurs utilisant arXiv explose : environ 200 en 1991, 3 600 en 1994, 50 000 en 1997<sup>67</sup>. Une communication rapide et un coût très faible expliquent ce succès. Il faut aussi dire que l'American Physical Society (APS) n'a pas obligé les chercheurs à retirer leurs prépublications une fois publiées dans une des revues de l'APS. Le contrôle des pairs était donc toujours appliqué mais une fois que l'article avait été publié en version papier. Étonnamment, peu d'archives se sont développées dans les années qui ont suivi : astro-ph<sup>68</sup> en astronomie, Math-Net<sup>69</sup> en mathématiques, RePEc<sup>70</sup> en économie, NSCTRL en informatique. Ceci s'explique par le fait que ces archives n'étaient en fait qu'un nouveau support pour des pratiques qui existaient déjà auparavant.

### 1.2.2. La « proposition subversive » (1994)

Comme précisé auparavant, arXiv est la première archive ouverte créée. Mais qu'en est-il du côté des revues ? Une des premières en accès libre fut *Psychology*<sup>71</sup>, créée en 1990 par Stevan Harnad<sup>72</sup>, chercheur en sciences cognitives. Harnad savait qu'internet révolutionnerait la communication scientifique ; toutefois, les échanges qui avaient lieu dans les années 1990 sur le net n'étaient pas considérés comme sérieux et les scientifiques ne croyaient alors pas qu'une discussion scientifique pouvait se tenir sur internet. Pour qualifier les discussions alors menées en ligne, Harnad employa l'expression « Global graffiti board for trivial pursuit » (qu'il traduit par « Tableau global de graffiti pour un "Trivial Pursuit" »). Mais Harnad pensait qu'internet permettait de communiquer plus vite entre

---

66 Protocole de communication qui permet d'échanger des fichiers entre ordinateurs (soit en envoyer, soit en télécharger) ou par internet

67 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., pp. 33-34.

68 Archive en astrophysique depuis 1992 <http://arxiv.org/archive/astro-ph>

69 Archive russe qui rassemble le savoir mathématique du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui <http://www.mathnet.ru/>

70 Research Papers in Economics est l'archive la plus importante en sciences économiques <http://repec.org/>

71 Une des premières revues en accès libre dont l'évaluation est effectuée par les pairs <http://www.cogsci.ecs.soton.ac.uk/cgi/psyc/newpsy>

72 Stevan Harnad se fait appeler Etienne Harnad au Québec.

chercheurs, ce qu'il a appelé « scholarly skywriting<sup>73</sup> » (qu'il traduit par « Cielographie savante »<sup>74</sup>). Appliquant ces principes, il fonde une des premières revues en accès libre : *Psychology*<sup>75</sup>.

Convaincu que les chercheurs de Los Alamos ne devaient pas être les seuls à bénéficier d'une archive ouverte, il lance « A subversive proposal », le 27 juin 1994, dans l'*Electronic Journals mailing list* du Virginia Polytechnic Institute. Stevan Harnad y invite les auteurs et leurs institutions à prendre exemple sur les physiciens et à déposer leurs productions en ligne. La proposition suscite débats et polémiques mais rien ne se passe ensuite. Harnad appelle cela la paralysie de Zénon, qu'il décrit en septembre 2000 : « Le paradoxe de Zénon se rapporte au philosophe qui pense : "Comment pourrais-je traverser cette pièce ? Car avant d'y parvenir, je dois traverser la moitié du chemin, et cela demande du temps. Et avant que je fasse la moitié du chemin, je dois faire la moitié de la moitié du chemin, et cela prends du temps aussi. Et ainsi de suite. Comment pourrais-je donc commencer ?" Je ne connais pas la solution théorique du paradoxe de Zénon, mais la solution pratique est de traverser la pièce. Autrement nous avons la paralysie de Zénon ».

### 1.2.3. Les grands projets de la fin des années 1990

En 1997, Stevan Harnad crée Cogprints afin de déposer les travaux concernant les sciences cognitives. L'archive n'a pas le succès escompté à cause du manque d'une politique institutionnelle en amont. Pour discuter du libre accès et des désirs/craintes qu'il suscite, Harnad lance en 1998 un forum de discussion : le September Forum 98<sup>76</sup>. Ce forum devient le terrain d'affrontements entre les « pro » et les « anti » du libre accès. Les principales craintes des « anti » concernant le contrôle des pairs<sup>77</sup>.

En 1998, le Chili et le Brésil créent une archive pour rassembler toutes les publications scientifiques de leurs chercheurs. Le but était de valoriser les publications écrites en espagnol et portugais et de les rendre plus accessibles. Scientific Electronic Library Online (SciELO<sup>78</sup>) met en ligne des articles de périodiques et va regrouper peu à peu plusieurs pays d'Amérique Latine.

En 1997, le gouvernement américain met en ligne la base de données (BDD) Medline de la National Library of Medicine. Cette BDD donne accès aux références et aux résumés des articles. En janvier 1999, Harold Varmus, directeur des National Institutes of Health (NIH), trouve anormal que seul le résumé de l'article soit disponible. Il va alors lancer l'idée d'une archive où seraient déposées les

---

73 HARNAD Stevan, « Scholarly Skywriting and the prepublication continuum of scientific inquiry », *Psychological Science*, 1991, n°45, pp. 342-343.

74 Ce sont les moyens de l'interaction scientifique en ligne : revues en ligne, texte intégral en accès libre, bases de données empiriques, données numériques, etc.

75 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., pp. 35-36.

76 Dont il sera le modérateur jusqu'en 2011. A cette date, le forum prend le nom de Global Open Access List, après avoir également été nommé American Scientist Open Access Forum.

77 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., pp. 36-37.

78 <http://www.scielo.org/php/index.php>

publications biomédicales.

Ce sont Pat Brown et David Lipman du National Center for Biotechnology Information (NCBI) qui dressent le premier projet en publiant en mai 1999 « E-BIOMED : A Proposal for Electronic Publications in the Biomedical Sciences<sup>79</sup> ». Ce projet prévoit d'accepter toutes les publications en biomédecine afin de les soumettre à un comité de lecture. Pré et postpublications seront différenciées mais cela ne rassure pas les scientifiques qui critiquent la partie destinée à accueillir les *preprints*. Finalement, Varmus se verra obligé d'exclure la partie *preprints* du projet. A l'été 1999, E-Biomed prend le nom de PubMed Central et l'archive est mise en place en février 2000<sup>80</sup>.

En parallèle, le Current Science Group, intéressé par le libre accès, créé une nouvelle maison d'édition : BioMed Central. BioMed Central propose d'assurer la relecture et la traduction des articles déposés en prépublication dans PubMed Central. Les articles qui sont acceptés sont ensuite déposés en libre accès dans l'archive. Très vite, BioMed Central va se tourner vers le modèle auteur-payeur pour financer la mise en ligne des articles.

Dès mai 1999, le projet E-BioMed est présenté à l'European Molecular Biology Organization (EMBO) afin de trouver une aide supplémentaire. Les européens refusent car ils craignent un monopole des États-Unis sur l'archive<sup>81</sup>. Une collaboration est envisagée mais l'Europe va créer sa propre archive, E-Biosci, en partenariat avec des grands éditeurs. Ce partenariat a beaucoup été critiqué car ne garantissant pas l'accès au texte intégral. Le projet a été soutenu financièrement en 2001 par l'Union Européenne afin de lancer une phase de test. Le lancement est annoncé en 2003 mais en mai 2014, le site est toujours « Currently under maintenance »...

---

79 <http://www.nih.gov/about/director/pubmedcentral/ebiomedarch.htm>

80 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., pp. 38-39.

81 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op. cit., pp. 40-41.



## 2 L'expansion du mouvement

### 2.1. L'organisation du mouvement

#### 2.1.1. La création de Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC)

En 1998, face à l'augmentation des prix des abonnements de revues, l'Association of Research Libraries (ARL) crée la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC<sup>82</sup>). La SPARC est une alliance internationale qui regroupe des bibliothèques universitaires et de recherche. L'objectif est de publier des revues alternatives concurrentes de revues déjà existantes et qui ne seraient pas en libre accès mais moins chères que leurs homologues. SPARC soutient parallèlement les initiatives en libre accès ainsi que tous les modèles pouvant étendre la diffusion de la recherche scientifique et mène des actions d'information pour les chercheurs<sup>83</sup>. L'alliance concentre principalement ses efforts sur trois points : le libre accès aux articles issus de la recherche, l'open data, c'est-à-dire l'ouverture aux données de la recherche et les ressources éducatives libres, à savoir « la création et le partage ouvert de matériaux utilisés dans l'enseignement<sup>84</sup> ».

#### 2.1.2. La convention de Santa Fé et l'Open Archives Initiative (OAI)

Le Mouvement pour les Archives Ouvertes correspond en anglais à l'Open Archives Initiative (OAI), lancée en octobre 1999 à la Convention de Santa Fé.

Avec la multiplication des archives disciplinaires, la recherche d'informations devenait difficile. Il fallait donc un système pour faire communiquer les archives entre elles. A l'initiative de Carl Lagoze, alors impliqué dans le Cornell Digital Library Research Group (CDLRG<sup>85</sup>), et Herbert Van de Sompel, bibliothécaire et informaticien, tous les responsables d'archive ouverte vont se réunir à Santa Fé et mettre au point une convention pour garantir un minimum d'interopérabilité entre les archives, c'est-à-dire le fait de pouvoir consulter en une fois toutes les archives où qu'elles se trouvent dans le monde. La première norme est établie le 15 février 2000, c'est elle qui deviendra en 2001 ce que l'on appelle aujourd'hui l'Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting<sup>86</sup>. Le protocole OAI-PMH est un standard informatique. Il permet la recherche dans toutes les archives simultanément. Steven Harnad va développer un logiciel permettant de traiter tous les documents déposés selon le protocole OAI-PMH : EPrints.

---

82 <http://www.sparc.arl.org/>

83 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 19-21.

84 <http://www.sparc.arl.org/about>

85 Le CDLRG a mené différents projets de recherche autour des bibliothèques numériques, au département Informatique de l'Université de Cornell.

86 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 41-42.

Le développement des techniques a permis de favoriser la création d'archives mais pourtant elles sont restées peu nombreuses et peu alimentées. A cela trois causes principales : les chercheurs peu sensibilisés au libre accès, le faible nombre d'archives institutionnelles et les différentes politiques éditoriales concernant les articles archivés.

### 2.1.3. La lettre ouverte de Public Library of Science

La pétition de la Public Library of Science (PLOS) rassemble des chercheurs qui veulent rendre leurs travaux accessibles à tous. Elle a été lancée en ligne par Patrick Brown, biochimiste à Stanford et Michael Eisen, un bioinformaticien de l'Université de Californie à Berkeley<sup>87</sup>. Ceux-ci voulaient pousser les éditeurs à archiver leurs travaux dans des bibliothèques en ligne mais devant leurs réticences, la pétition a été lancée début 2001. Les plus de trente mille chercheurs signataires venant de deux-cent pays demandaient que les articles soient publiés gratuitement en ligne six mois après leur publication dans une revue papier. A l'époque, les revues en libre accès ne représentaient qu'un très faible pourcentage des périodiques scientifiques. Des questions sur l'édition scientifique se posaient déjà mais plutôt autour de la répartition du travail entre chercheurs, éditeurs et bibliothèques. Pour accéder aux travaux, la formule qui prévalait était le « *pay per view* »<sup>88</sup>. Les chercheurs menaçaient de ne publier que dans les revues acceptant cette revendication. Mais le boycott étant trop contraignant (les éditeurs avaient bien compris que les chercheurs ne pouvaient pas se passer de publier), la PLoS s'est lancée elle-même dans la publication de revues<sup>89</sup>. Ainsi, elle publie maintenant *PLOS*<sup>90</sup> *Biology* (la première, lancée en 2003), *PLOS Medicine*, *PLOS Genetics*, *PLOS Computational Biology*, *PLOS Pathogens*, *PLOS Neglected Tropical Diseases* et *PLOS One* (revue uniquement en ligne, lancée en 2006), revues qui sont financés par les contributions des auteurs.

## 2.2. Les « 3B » : Budapest, Bethesda et Berlin

### 2.2.1. La déclaration de Budapest sur les archives ouvertes

Le débat revient en février 2002 lorsque s'ouvre l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (BOAI). En décembre 2001, les chercheurs impliqués dans le libre accès se réunissent à Budapest à l'initiative de George Soros. Ces chercheurs sont de toutes les disciplines. Les bibliothécaires sont aussi présents, représentés par la SPARC. Les individus présents invitent les chercheurs du monde entier à

---

87 Article de Wikipédia sur la PLoS [http://fr.wikipedia.org/wiki/Public\\_Library\\_of\\_Science](http://fr.wikipedia.org/wiki/Public_Library_of_Science)

88 CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, op. cit., p. 23.

89 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 18-19.

90 PLoS est maintenant PLOS après un restylage de logo. Information disponible dans l'article « New PLOS look » [en ligne] <http://blogs.plos.org/plos/2012/07/new-plos-look/> Consulté le 6 mai 2014.

communiquer les résultats de leurs recherches librement<sup>91</sup>. L'appel est lancé le 14 février 2002 dans des périodiques scientifiques et dans de grands journaux nationaux. Le net n'est pas en reste puisque la Budapest Open Archives Initiative recueille les signatures des chercheurs s'engageant dans le libre accès, soit par l'auto-archivage (BOAI 1), soit par la publication dans des revues en libre accès (BOAI 2)<sup>92</sup>. La BOAI 2 est aujourd'hui largement acceptée mais la BOAI 1 reste mal connue. En effet, les déclarations de 2003 à Bethesda et Berlin ont ensuite insisté sur la deuxième solution sans mettre en avant la première.

Pour développer le libre accès, les professionnels comptent alors sur le site RoMEO. Le développement du libre accès a poussé les éditeurs à clarifier leur position sur l'auto-archivage. Le site SHERPA/RoMEO recense la politique de chaque éditeur pour ses revues. Le site fonctionne avec un code couleur : vert signifie que pour une certaine revue, l'éditeur autorise l'archivage des prépublications et des postpublications ou de la version publiée (en PDF) ; bleu signifie que l'archivage des postpublications ou de la version publiée est possible ; jaune signifie que seules les prépublications peuvent être archivées et blanc signifie que rien n'est archivable.

### 2.2.2. La déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès

Les idées de Budapest sont reprises en avril 2003 lors de la déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès<sup>93</sup>. Par rapport à Budapest, Bethesda fournit en plus une définition de la contribution en libre accès :

« Une publication en libre accès [1] est une publication qui remplit les deux conditions suivantes :

1. Le/les auteur(s) ainsi que les titulaires du droit d'auteur accordent à tous les utilisateurs un droit d'accès gratuit, irrévocable, mondial et perpétuel et leur concèdent une licence leur permettant de copier, utiliser, distribuer, transmettre et visualiser publiquement l'œuvre et d'utiliser cette œuvre pour la réalisation et la distribution d'œuvres dérivées, sous quelque format électronique que ce soit et dans un but raisonnable, et ce à condition d'en indiquer correctement l'auteur [2] ; ils accordent également aux utilisateurs le droit de faire un petit nombre de copies papier pour leur usage personnel.

2. La version complète de l'œuvre, ainsi que tout document connexe, dont une copie de l'autorisation ci-dessus, réalisée dans un format électronique standard approprié, est déposée dès sa publication initiale dans au moins un réservoir en ligne subventionné par un établissement d'enseignement supérieur, une société savante, une agence gouvernementale ou tout autre organisme reconnu œuvrant pour le libre accès, la diffusion sans restriction, l'interopérabilité, et l'archivage à long terme (PubMed Central est un exemple de ce type de réservoir en sciences biomédicales).

---

91 Voir la déclaration de Budapest en annexe.

92 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 46-47.

93 Voir la déclaration de Bethesda en annexe.

Notes :

1. Le libre accès est l'attribut de travaux individuels et pas nécessairement celui des revues ou des éditeurs.
2. Les règles de la communauté, plutôt que les lois sur le droit d'auteur, continueront à fournir les mécanismes garantissant une bonne attribution de la paternité de l'œuvre et une utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme elles le font déjà aujourd'hui. »

La déclaration de Bethesda précise aussi le rôle des acteurs de la communication scientifique : chercheurs, sociétés savantes, bibliothèques, éditeurs, institutions et agences de financement.

### **2.2.3. La déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie et sciences humaines et sociales**

En octobre 2003, la déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales est initiée par la société Max Planck<sup>94</sup>. Berlin est une étape clé du développement mouvement du Libre Accès car elle marque l'implication des principaux organismes de recherche européens. En France, les signataires sont des institutions : CNRS, INSERM, Institut Pasteur, INRA, INRIA... Les idées de la BOAI et de Bethesda sont réaffirmées et le modèle du libre accès est étendu à l'ensemble des résultats de la recherche. Berlin fournit également sa propre définition du libre accès :

« Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia.

Les contributions au libre accès doivent satisfaire deux conditions :

1. Leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel.
2. Une version complète de cette œuvre, ainsi que de tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique approprié auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques

<sup>94</sup> Voir la déclaration de Berlin en annexe.

appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archive gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme. »

Ici, ce n'est pas seulement l'article qui est mis à disposition de tous, mais également tous les matériaux de la recherche. L'accès est total, sans contrainte technique ou temporelle. Le lecteur peut non seulement consulter, mais aussi réutiliser et ajouter. L'accès et l'utilisation ne sont possibles que si les travaux sont déposés en intégralité sur des serveurs publics et pérennes, en respectant des normes techniques précises (fiche de métadonnées en Dublin Core, OAIident [URI<sup>95</sup>], interopérabilité [OAI-PMH]<sup>96</sup>).

## 2.3. Les évolutions plus récentes

### 2.3.1. La prise de conscience civile, politique puis universitaire

La société civile s'engage en décembre 2003 lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui se tient à Genève. Dans la déclaration de principes, il est écrit : « Nous nous efforçons de promouvoir un accès universel, avec égalité des chances, pour tous, aux connaissances scientifiques, ainsi que la création et la diffusion des informations scientifiques et techniques, dans le cadre, par exemple, d'un accès ouvert dans le domaine des publications scientifiques ».

La prise de conscience politique s'effectue en 2004. Au Royaume-Uni, la House of Commons Science and Technology Committee rend un rapport en juillet. Ce rapport contient des témoignages de chercheurs, éditeurs et bibliothécaire en faveur du libre accès<sup>97</sup>. Il préconise la continuation des publications dans des revues en libre accès mais les parlementaires du Science and Technology Committee stipulent aussi que l'auto-archivage dans des archives ouvertes institutionnelles doit devenir obligatoire. Leurs recommandations ne seront pas suivies par le gouvernement qui rejettera les propositions du comité<sup>98</sup>.

Fin janvier 2004, le comité politique scientifique et technologique de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) inclut dans son communiqué final une déclaration sur l'accès aux données de la recherche financée sur des fonds publics. Cette déclaration demande clairement un accès

---

95 L'Uniform Resource Identifier est une courte chaîne de caractères qui permet d'identifier des ressources sur le web.

96 Voir CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, op. cit., pp. 123-124.

97 Select Committee on Science and Technology Written Evidence, Appendix 127, Memorandum from Professor Stevan Harnad, University of Southampton, février 2004  
<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/399/399we151.htm>

98 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 49-52.

aux données sans restriction.

La prise de conscience universitaire a lieu en 2005. En octobre 2003 est signée la première déclaration de Berlin pour montrer l'engagement universitaire. Mais cela n'a pas d'effets ensuite. Berlin 2 se déroule en mai 2004 à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) pour suivre l'évolution de la situation. Là encore aucun progrès. Berlin 3 se tient du 28 février au 1er mars 2005 à Southampton. Les signataires veulent cette fois que leur réunion soit suivie d'effets. Ils encouragent les institutions à exiger que leurs chercheurs déposent dans des archives ouvertes institutionnelles et à les inciter à publier dans des revues en libre accès. LE CNRS, le CERN et l'INRIA ont adhéré à ces propositions à l'issue de la rencontre<sup>99</sup>.

### 2.3.2. Deux exemples d'obligation de dépôt : le NIH et OpenAIRE

Aux États-Unis, un projet d'auto-archivage des publications du National Institute of Health (NIH) dans PubMed Central est envisagé. Il semble normal que les recherches médicales financées sur des fonds publics soient accessibles à tous. Dans un premier temps, il est annoncé que l'archivage sera obligatoire dans un délai de six mois. Puis il est annoncé que l'archivage devient facultatif. Finalement, peu de publications sont archivées. Mais en 2008, une disposition de la loi budgétaire de cette même année est mise en place. Cette disposition rend obligatoire, à compter du 7 avril 2008, le dépôt des articles financés par le NIH, dans PubMed Central. Le dépôt doit s'effectuer dans un délai maximum d'un an après la parution de l'article et les institutions et chercheurs qui sont financés par le NIH doivent s'assurer que les contrats signés avec les éditeurs permettent ce dépôt. Cette initiative a constitué le premier mandat de dépôt adopté dans le monde.

Le 17 décembre 2007, l'European Research Council (ERC) rend obligatoire le dépôt des recherches qu'il finance. A l'été 2008, la Commission européenne rend elle aussi obligatoire le dépôt des recherches qu'elle finance à hauteur d'au moins 20 % dans le cadre du 7<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD), un programme européen qui a financé la recherche et l'innovation dans l'Union Européenne pour la période 2007-2013. Début 2009, la Commission lance un appel d'offre pour « une infrastructure électronique et des mécanismes de soutien permettant l'identification, le dépôt, la consultation et la gestion des articles financés par l'ERC et le 7<sup>e</sup> PCRD ». C'est le projet Open Access Infrastructure for Research in Europe (OpenAIRE<sup>100</sup>) qui est retenu.

Le 16 mars 2011, une matinée d'étude destinée aux chercheurs dont les travaux sont financés par l'ERC ou la Commission européenne présente la politique du 7<sup>e</sup> PCRD, promeut le libre accès et explique le projet OpenAIRE.

---

99 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., p. 53.

100 <https://www.openaire.eu/>

### 2.3.3. L'accélération des dernières années

En juin 2012, au Royaume-Uni, Janet Finch rend le rapport *Accessibility, sustainability, excellence : how to expand access to research publications*<sup>101</sup>. Fruit d'une collaboration entre des universités, des bailleurs de fonds et des éditeurs, ce rapport devait trouver un modèle efficace et durable dans le temps, qui permette de développer le libre accès. Le rapport Finch donne des recommandations au gouvernement britannique, notamment celle de s'appuyer en priorité sur la « voie dorée ». Cette stratégie est soutenue par David Willets, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qui affirme le passage à la « voie dorée » tout en continuant à soutenir la « voie verte »<sup>102</sup>. Le 16 juillet, les Research Councils United Kingdom (RCUK<sup>103</sup>) annoncent une nouvelle politique qui doit prendre effet au 1<sup>er</sup> avril 2013. Celle-ci prévoit que les articles financés par les RCUK soient publiés dans des revues en libre accès avec une licence Creative Commons pour les articles, ou dans des revues qui autorisent le dépôt en archive ouverte après une période d'embargo de six mois pour les sciences dures et jusqu'à douze mois pour les sciences humaines. Mais en Février 2013, face aux réactions des éditeurs et des universitaires, les RCUK reculent : la période d'embargo est étendue de douze à vingt-quatre mois et une phase de test de cinq ans est mise en place<sup>104</sup>.

Aux États-Unis, le NIH a été le premier à rendre obligatoire le dépôt des publications biomédicales qu'il finance dans PubMed Central en 2008<sup>105</sup>. En 2012, un projet de loi est réintroduit au 112<sup>e</sup> Congrès : le Federal Research Public Access Act (FRPAA). Son successeur au 113<sup>e</sup> Congrès (2013-2015) devient le Fair Access to Science and Technology Research Act (FASTR), réintroduit le 14 février 2013<sup>106</sup>. Son but est de rendre accessible publiquement les articles issus de la recherche financée sur fonds publics, ce qui touchera onze agences fédérales. Le projet de loi est actuellement à l'étude et fait l'objet d'un fort soutien chez les professionnels de l'information.

Dans le même temps, la Maison Blanche répond à une pétition *We the people*<sup>107</sup> lancée par John Wilbanks. La White House y détaille un plan d'action pour rendre disponible en accès libre les données de la recherche financée publiquement. Dans ce plan, il est stipulé que les agences concernées doivent

---

101 FINCH Janet, *Accessibility, sustainability, excellence : how to expand access to research publications*, Report of the Working Group on Expanding Access to Published Research Findings, 140 p. <http://www.researchinfonet.org/wp-content/uploads/2012/06/Finch-Group-report-FINAL-VERSION.pdf>

102 CHARTRON Ghislaine, « Open Access. Origine, enjeux, actualités » [en ligne], présentation pour l'animation du groupe Open Access du Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII), 11 février 2013, p. 27

<http://www.openaccess-shs.info/wp-content/uploads/2012/12/Pr%C3%A9sentation-de-Ghislaine-Chartron-11-f%C3%A9vrier.pdf>

103 Les RCUK est le consortium qui rassemble les sept conseils de recherche du Royaume-Uni. Il gère le financement de nombreux programmes de recherche.

104 CHARTRON Ghislaine, « Open Access. Origine, enjeux, actualités », op. cit., p. 28. Voir aussi DELHAYE Marlène, « Révision de la politique en faveur du libre accès du RCUK » [en ligne], Le carnet de BSN7, 11 mars 2013 <http://bsn7.hypotheses.org/12>

105 <http://publicaccess.nih.gov/>

106 <https://www.govtrack.us/congress/bills/113/hr708/text>

107 Système de pétition sur <http://www.whitehouse.gov/>

mettre au point des plans de développement du libre accès (soit par le dépôt en archive ouverte, soit par la création de plateformes de consultation des articles ou par la coopération avec des éditeurs)<sup>108</sup>.

En juillet 2012, la Commission européenne prend également position en faveur du libre accès en publiant des recommandations<sup>109</sup>. Parmi celles-ci, elle conseille à chaque État de l'Union de définir une politique nationale du libre accès en soutenant les deux voies, la *green road* et la *gold road*, et en limitant la période d'embargo à six mois maximum pour les STM et à douze mois maximum pour les SHS. Le but est d'arriver à 60% des publications en accès libre en 2016 et 100% en 2020<sup>110</sup>. D'un point de vue économique, une information libre est vue comme pouvant stimuler la croissance car elle accélère l'innovation et évite la répétition des efforts<sup>111</sup>.

Mais c'est le Royaume-Uni qui vient encore de frapper un grand coup en avril 2014. Les Higher Education Funding Councils for England (HEFCE), qui donnent beaucoup d'argent aux universités, viennent d'annoncer une nouvelle politique d'évaluation de la recherche. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, sur les quatre publications que peuvent proposer les chercheurs pour leur évaluation, ne seront acceptées que celles en libre accès (sauf pour les monographies, chapitres d'ouvrages et données de la recherche). Cette politique s'inspire grandement de celle menée à l'Université de Liège, et vise à toucher 80% de la production des chercheurs d'ici 2016<sup>112</sup>.

---

108 DACOS Marin, « La réponse de la Maison Blanche à la pétition en faveur du libre accès aux articles scientifiques » [en ligne], Le carnet de BSN7, 12 mars 2013 <http://bsn7.hypotheses.org/14>

109 CHARTRON Ghislaine, « Open Access. Origine, enjeux, actualités », op. cit., p. 31.

110 COMMISSION EUROPEENNE, *Recommandations de la commission du 17.7.2012 relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation*, Bruxelles, 17 juillet 2012, 10 p.

[http://ec.europa.eu/research/science-society/document\\_library/pdf\\_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf)

111 EUROPEAN COMMISSION, *Towards better access to scientific information : Boosting the benefits of public investments in research*, juillet 2012, 12 p., ici p. 3

[http://ec.europa.eu/research/science-society/document\\_library/pdf\\_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information_en.pdf)

112 BOSCH Hélène, « La nouvelle politique du Libre Accès des HEFCE/REF : comment ça marche » [en ligne], Libre Accès, j'écris ton nom, 4 avril 2014 <http://open-access.infodocs.eu/hbosc/2014/04/04/la-nouvelle-politique-du-libre-acces-des-hefceref-comment-ca-marche/>



## 3 Le libre accès en France

### 3.1. Constat et acteurs

#### 3.1.1. Les premiers essais français

Le mouvement du Libre Accès se fait sentir en France au moment de la BOAI de 2002. Cela a laissé le temps aux chercheurs d'appréhender les différents discours et enjeux autour du libre accès, de se familiariser avec EPrints, le premier logiciel dédié aux archives ouvertes et de lancer des projets. Les préoccupations datent de quelques années avant, en mars 2000, lors de la rencontre-débat « Publication électronique des résultats de la recherche »<sup>113</sup>. Scientifiques et professionnels de l'information et de l'édition s'y sont réunis pour débattre du futur de la communication scientifique.

Le logiciel EPrints lancé en 2000 permet à des institutions françaises de créer des archives ouvertes : l'université Lyon 2, la cellule MathDoc... D'autres projets vont ensuite émerger :

- Lyon 2 qui a créé Cyberthèses s'allie à d'autres universités et développe Cyberdoc
- la cellule MathDoc lance le projet Numdam
- après avoir monté TEL, le CCSD lance Article En Ligne avec l'Institut Jean Nicod, ArchivesSIC avec des chercheurs en sciences de l'information et communication, HAL avec Paul Ginsparg
- le département de physiologie animale de l'INRA de Tours monte Animal Physiology and Livestock Systems Archive

Ces prémisses sont soutenues par la BOAI et rencontrent un certain succès en France. Le protocole OAI-PMH va même se propager à des revues en ligne (par exemple revues.org)<sup>114</sup>.

Mais les acteurs sont dispersés et rien ne les fédère. Peu de sites informent sur le libre accès et quand ils le font, c'est plutôt d'un point de vue international<sup>115</sup> : il y a l'INIST, le blog d'Hélène Bosc<sup>116</sup>, Biblioacid (fermé en 2006), Figoblog<sup>117</sup> ou encore URFIST Info<sup>118</sup>. Les séminaires permettent toutefois de se tenir au courant.

En France, moins de cinq-cent personnes ont signé l'appel de la BOAI, dont une quinzaine d'organisations comme l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), la bibliothèque de Caen, un département de l'INRA, des éditeurs de revues en ligne, des associations. Aucune université ni aucun Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST). Parmi les signataires individuels se trouvent des chercheurs, des étudiants, des citoyens, mais pas de responsables politiques : l'engagement est donc faible. La déclaration de Berlin (octobre 2003) a été signée par le CNRS, l'INSERM, l'Institut

113 <http://www7.inra.fr/internet/Directions/DIC/ACTUALITES/PubElectro2903/pubel2903c.htm>

114 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 104-105.

115 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 105, 107.

116 <http://open-access.infodocs.eu/hbosc/>

117 <http://www.figoblog.org/>

118 <http://urfistinfo.hypotheses.org/>

Pasteur, l'INRA, l'INRIA. Mais pas de traces d'universités, de bibliothèques, de ministères ou d'association professionnelle<sup>119</sup>.

### 3.1.2. La situation du libre accès en France

Alors qu'EPrints permettait à certains organismes de créer leurs archives, Franck Laloë, un physicien, s'est battu pour que le CNRS accepte de mettre en place un équivalent français d'arXiv. En 2000, le CCSD est créé pour soutenir son projet et en 2001, celui-ci se concrétise sous le nom de HAL. En 2006, HAL a finit par phagocytter les archives créées dans la première moitié des années 2000 à cause d'un protocole signé pour que l'archive du CNRS devienne la plateforme de dépôt privilégiée.

Autres dates marquantes mais dans le domaine des SHS :

- l'ouverture de revues.org<sup>120</sup> en 1999 (portail de revues en SHS fruit de l'Unité Mixte de Service Cléo)
- 2002, qui voit la création des premières archives en Sciences humaines et sociales (Institut Jean Nicod<sup>121</sup>, ArchiveSIC<sup>122</sup>)
- l'ouverture de Persée en janvier 2005, soutenue par le gouvernement (c'est le ministère de la recherche, soucieux d'étoffer l'offre en SHS qui lance l'appel à projet en mars 2003)

Et en 2011, afin de connaître la position des éditeurs sur le LA, le CCSD, le Syndicat National de l'Édition (SNE) et la Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée (FNPS) mettent en place Héloïse<sup>123</sup>. Ce portail, sorte de SHERPA/RoMEO français, recense la politique des éditeurs en matière de dépôt d'articles.

D'un point de vue politique, l'engagement « officiel » est très récent puisque c'est le 24 janvier 2013 que Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présente un discours sur la politique française du libre accès aux 5<sup>e</sup> journées Open Access au Conservatoire National des Arts et Métiers. Elle y affirme en introduction que « L'information scientifique est un bien commun qui doit être disponible pour tous »<sup>124</sup>. Elle rappelle les éléments d'un débat qui est mondial et donne sept pistes pour soutenir le libre accès : développer la « voie verte », soutenir la « voie dorée », promouvoir le développement d'une troisième voie appelée « Platinum road », inciter les chercheurs à déposer dans HAL, mettre au point un modèle de contrat d'édition type pour les chercheurs, « Engager une réflexion sur la place des productions scientifiques dans les modes d'évaluation de la recherche » et soutenir les

119 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 107, 111.

120 <http://www.revues.org/>

121 <http://www.institutnicod.org/>

122 <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

123 <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

124 « Discours de Geneviève Fioraso lors des 5e journées Open Access » [en ligne], Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 24 janvier 2013 (mis à jour le 7 février 2013) <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66992/discours-de-genevieve-fioraso-lors-des-5e-journees-open-access.html> Consulté le 30 mai 2014

éditeurs français à l'international. Cet engagement intervient dix ans après la déclaration de Berlin, déclaration qui n'est toujours pas signée par le ministère de la Recherche alors que plusieurs institutions françaises comme l'INSERM, le CNRS ou l'INRA l'ont signée dès sa rédaction et que ce même ministère a contribué à développer des solutions en accès libre. D'ailleurs à Berlin le 19 et 20 novembre 2013, la France adopte une position timide : « Retours Berlin 11, pas de surprises majeures, position tiède de la France sur les stratégies à mettre en place : discuter avec les éditeurs, soutenir les initiatives institutionnelles déjà en place<sup>125</sup> ».

Mais alors que ces outils sont idéalement destinés à offrir une visibilité aux chercheurs de manière légale, une polémique a touché le milieu de la recherche en 2012. C'est cette année que les chercheurs ont dénoncé la politique commerciale de l'INIST et de son service de documentation Refdoc<sup>126</sup>. En décembre 2013, La Cour de Cassation a condamné l'INIST à fermer le site, qui est aujourd'hui ré-ouvert en simple consultation. En effet, ce département du CNRS était accusé depuis plusieurs années de commercialiser des publications de chercheurs alors qu'il n'en possédait pas les droits. Et les chercheurs comme les revues ne touchaient rien. Preuve que l'*open access* a besoin de cadres stricts et d'un engagement étatique fort.

### 3.1.3. Typologie des acteurs<sup>127</sup>

- Les chercheurs : la publication des résultats de leurs recherches est une activité essentielle. Le chercheur est évalué par la visibilité de ses travaux, le nombre de citations. Publier dans une archive ouverte, c'est augmenter les chances d'être cité. Chaque communauté de chercheurs a des usages propres d'auto-archivage et on peut voir une distinction très nette entre SHS et STM.
- Les bibliothèques : le mouvement pour le libre accès est redevable aux bibliothécaires, notamment américains. A cause de l'augmentation des prix des abonnements, les bibliothécaires doivent choisir tels bouquets de revues plutôt que d'autres. Toutes les communautés scientifiques n'ont donc pas accès à la documentation dont elles ont besoin.
- Les institutions : l'engagement des institutions françaises est faible. Mais il y a des projets qui marquent des prises de position en faveur du libre accès (par exemple HAL-SHS).
- Les éditeurs : en SHS, l'édition est partagée entre des sociétés savantes qui éditent parfois une ou deux revues et de grands éditeurs privés. Mais l'édition se réorganise à cause de l'émergence du libre accès.
- Le politique : il y a un besoin d'une impulsion politique forte. Il y a quelques avancées comme la déclaration de janvier 2004 où les ministères de la Recherche européens, dont le français,

---

125 Compte-rendu Réunion équipe de direction du 28 novembre 2013.

126 <http://www.refdoc.fr/>

127 AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, op.cit., pp. 111-112.

affirment que le libre accès « contribue de façon décisive aux progrès de la recherche scientifique et à l'innovation ».

## 3.2. L'UA, première université à voter la création d'une archive institutionnelle accompagnée d'un mandat de dépôt<sup>128</sup>

### 3.2.1. La genèse du projet

Jusqu'à il y a deux ans, l'Université d'Angers ne menait aucune politique coordonnée concernant les archives ouvertes mais des enseignants déposaient déjà leurs travaux en ligne. Malgré ce fait, aucune demande n'émanait d'eux ou de l'Université. L'intérêt des archives ouvertes s'est fait ressentir à la BU avec l'utilisation d'HAL. En 2006, à l'initiative de Françoise Thibault, un protocole est signé au niveau national entre les Universités, les Grandes Écoles et plusieurs organismes de recherche pour que HAL devienne la plateforme commune de dépôts des publications et écrits scientifiques. Mais la bibliothèque universitaire d'Angers a la volonté de créer sa propre archive institutionnelle. La même année, le projet Castore prévoit donc la création d'une archive ouverte institutionnelle avec Le Mans et l'École centrale de Nantes.

Il existe trois grands logiciels pour les archives ouvertes : EPrints, Dspace et CDSWare. Castore voulait développer son propre logiciel. Castore est testé en bêta en 2007 mais le projet s'arrête car Nantes ne passe pas à la production.

Entre temps, l'université de Rennes avait développé un logiciel ORI-OAI (Outil de Référencement et d'Indexation pour un réseau de portail) pour créer des archives institutionnelles. Ce logiciel respectait le protocole OAI-PMH et permettait également d'être utilisé pour les cours en ligne. L'idée était de prendre ce logiciel déjà en production et de le mettre dans les BU d'Angers, du Mans et de Nantes. Mais la BU d'Angers refuse car elle ne croit pas en la pédagogie ; de plus, les cours disponibles en ligne étaient anciens et donc obsolètes.

La BU d'Angers ne dispose donc toujours pas d'outils. Elle va alors mettre les travaux de recherche déjà disponible sur HAL en commençant par les thèses de doctorat en 2008. Le dépôt se fait sur TEL, sous-ensemble de HAL. La consultation se révèle extrêmement importante.

### 3.2.2. Un dépôt pour les chercheurs

En février 2012 est élu un nouveau président de l'Université : Jean-Paul Saint-André. En septembre, le directeur de la bibliothèque universitaire, Olivier Tacheau, est nommé Directeur Général

---

<sup>128</sup> Cette sous-partie est une reprise revue et augmentée de la partie correspondante de mon mémoire de Master 1 *Les bibliothèques face à la documentation électronique. La politique documentaire à l'épreuve du numérique en bibliothèque universitaire* (sous la direction de Valérie NEVEU). Les informations ont été fournies par Daniel Bourrion, responsable de la bibliothèque numérique et Stéphanie Bouvier, chargée du projet d'archive ouverte.

des Services par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les idées de la bibliothèque concernant les archives ouvertes vont alors avoir un écho plus important.

Lorsque le site web de la BU migre sous Drupal (système de gestion de contenu libre et open-source), la BU a l'idée de valoriser les chercheurs et de monter une archive institutionnelle car techniquement, Drupal le permet. La gestion pourrait être déléguée au CCSD mais le problème est qu'une fois les thèses et les articles déposés en ligne, ils restent en libre accès pour toujours, sans possibilité pour le chercheur de revenir sur son choix. Cela pose problème si ceux-ci veulent éditer car pourquoi éditer un texte qui est déjà disponible librement en ligne ?

Après une rencontre avec le vice-président Recherche, Christian Pihet, le projet d'archive ouverte recherche est présentée en Conseil scientifique le 21 mai 2012<sup>129</sup> :

« CS et mandat Archive Ouverte (NC)

- obligation pr les chercheurs de déposer leurs travaux ds l'archive locale votée en CS, présentée par le Pdt ; dc projet porté par le Pdt de l'Université
- projet reste sans doute flou pr les chercheurs actuellement
- le périmètre est 1 SCD + 1 recherche + 1 DDN »

Ce projet est une archive ouverte locale, connectée à HAL, avec l'ambition d'un dépôt massif et d'une offre de services. La solution de l'AO locale est retenue car HAL ne possède pas assez de services et met tout en internet alors que l'université a aussi besoin de publier des travaux en intranet. Si les chercheurs veulent apporter des modifications, ce sera ici possible puisque l'archive est gérée par l'Université, ce qui n'est pas le cas de HAL.

Depuis septembre 2012, Stéphanie Bouvier et Daniel Bourrion visitent les différents laboratoires afin de leur présenter le projet. L'estimation pour synchroniser tout le monde (laboratoires, chercheurs...) se porte à deux ans.

### 3.2.3. Le vote pour une obligation de dépôt dans l'archive ouverte institutionnelle

En mars 2013, contact est pris avec Open Repository and Bibliography (ORBi<sup>130</sup>). ORBi est un modèle en matière d'archive institutionnelle pour plusieurs raisons : d'abord il propose des services aux chercheurs, ensuite le recteur de l'Université, Bernard Rentier, a fait voter un mandat qui oblige les chercheurs à déposer en ligne et enfin l'évaluation des chercheurs porte sur ce qui a été déposé dans l'archive institutionnelle. Ces mesures permettent à ORBi de récupérer entre 80% et 90% des travaux des chercheurs contre 30% ailleurs. Fin mars, une deuxième mission angevine se rend à Liège afin de rencontrer le recteur de l'Université mais également Paul Thirion, directeur des bibliothèques de l'ULg : « Liège. Deux jours, et bons résultats, JPSA [Jean-Paul Saint-André] a compris que le sujet était majeur.

---

129 Compte-rendu Réunion équipe de direction du 14 mars 2013. Procès-verbal du Conseil scientifique du 21 mai 2012.

130 ORBi est le répertoire institutionnel de l'Université de Liège, en Belgique <http://orbi.ulg.ac.be/>

Le fait qu'aucun chercheur ne suive SB [Stéphanie Bouvier] à Liège a été le déclencheur pour le président, qui a compris qu'il devait prendre les choses en main<sup>131</sup> ».

Le président de l'UA, Jean-Paul Saint-André, prend le projet d'archive institutionnelle à bras le corps. Le Conseil Scientifique rend un avis favorable le 11 mars 2013 et le 28 mars, le Conseil d'Administration vote la création d'une archive ouverte institutionnelle et l'adoption d'un mandat de dépôt :

« Est rendu obligatoire :

1) le dépôt, dans l'outil informatique dédié, de la version électronique intégrale des articles écrits par des membres de l'Université d'Angers et personne rattachée à une unité de recherche de l'Université d'Angers acceptés pour publication dans une revue à comité de lecture depuis le 1er janvier 2012. L'accès à ces versions intégrales ne sera ouvert qu'avec l'accord de l'auteur et en conformité avec les règles applicables en matière de droit d'auteur. Le dépôt institutionnel ne restreint ni le libre choix de l'éditeur ni du mode de publication.

2) La saisie des références bibliographiques de toutes les publications des membres de l'Université d'Angers et personne rattachée à une unité de recherche de l'Université d'Angers depuis le 1er janvier 2008<sup>132</sup> ».

L'objectif est d'inaugurer l'AO, qui vient d'adopter le nom d'Okina, au dernier trimestre 2014 après un test dans huit laboratoires pilotes (sur une trentaine) : SOPAM (Stress Oxydant et Pathologies Métaboliques), SONAS (Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux), MOLTECH (Institut des Sciences et Technologies Moléculaires d'Angers), LARIS (Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes), GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management), CeRHIO (Centre de Recherches Historiques de l'Ouest), 3L.AM (Langues, Littérature, Linguistique des universités d'Angers et du Maine), LAREMA (Laboratoire Angevin de REcherches en MATHématiques)<sup>133</sup>. L'objectif à long terme est aussi de vendre cet outil au niveau du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) qui réunit Angers, Nantes et Le Mans : « M. SAINT-ANDRÉ indique que le PRES propose qu'Angers soit site pilote, pour ensuite, l'étendre au niveau régional<sup>134</sup> ».

---

131 Compte-rendu Réunion équipe de direction du 16 mai 2013.

132 Procès-verbal du Conseil scientifique du 22 avril 2013, p. 10.

133 BOUVIER Stéphanie, « Faire-part », Projet AO, 2 juin 2014

<http://blog.univ-angers.fr/projetao/2014/06/02/faire-part/> Consulté le 5 juin 2014.

134 Procès-verbal du Conseil scientifique du 11 mars 2013, p. 9.

# Analyse d'usage du libre accès chez les historiens de l'Université d'Angers

## 1 Présentation de l'enquête

L'enquête présentée dans ce mémoire s'est appuyée sur un questionnaire en ligne et sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'enseignants-chercheurs en histoire. Le but était d'abord de récolter des chiffres afin de faire des statistiques brutes. Les entretiens ont ensuite permis d'approfondir les réflexions et positions de chacun. Comme le questionnaire en ligne était plus axé sur les archives ouvertes, les entretiens ont aussi été l'occasion d'élargir le débat au libre accès en général et donc aux publications dans des revues libres en ligne. C'est donc une enquête de type sociologique qui a été menée ici : un volet quantitatif comme les statisticiens avec un questionnaire standard auto-administré qui permet de mesurer les faits et un volet qualitatif comme les ethnologues avec des entretiens enregistrés qui permettent une étude plus en profondeur<sup>135</sup>.

Au départ, l'usage du libre accès chez les psychologues devaient également être étudié. Ces deux domaines n'ont pas été choisis au hasard : ce mémoire est effectué dans le cadre d'un Master 2 histoire, ce qui justifie dans un premier temps le choix des historiens. Afin de permettre une comparaison qui aurait sûrement été intéressante, avait été choisie une seconde discipline : la psychologie. Celle-ci se situe également dans le champ des sciences humaines, donc proche de l'histoire, mais possède des pratiques qui se rapprochent des sciences dures, sciences dures dans lesquelles le libre accès est déjà fortement présent et « utilisé » depuis de nombreuses années. Toutefois, les psychologues n'ayant pas participé en masse aux réponses du questionnaire, il a été décidé de se concentrer sur les pratiques des seuls historiens, ce qui permet d'établir une vision pyramidale : les enseignants-chercheurs en histoire ainsi que leur laboratoire, le Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CeRHIO).

### 1.1. Le questionnaire

#### 1.1.1. La réalisation du questionnaire

Un questionnaire sur la connaissance et l'utilisation des archives ouvertes, sur la publication en libre accès et sur leurs modes d'information a été envoyé aux enseignants-chercheurs en histoire et psychologie de l'Université d'Angers. Mais les psychologues ont finalement été écartés faute de participation suffisante (seuls trois chercheurs en psychologie ont répondu au questionnaire en ligne).

---

135 PAUGAM Serge (dir), *L'enquête sociologique*, PUF, coll. « Quadrige Manuels », 2010, 458 p., ici chapitres 5, 6 et 10.

Le questionnaire en ligne se composait de plusieurs parties<sup>136</sup>. Il commençait avec des informations sur l'identité du chercheur : nom, prénom, sexe, tranche d'âge, adresse e-mail. Ces informations ont permis par la suite de les contacter pour mener les entretiens. Venaient ensuite trois grandes parties qui analysaient la connaissance des enseignants-chercheurs à propos des archives ouvertes, leur recherche de l'information au quotidien et leurs publications en ligne.

La mise en place du questionnaire s'est faite à l'aide de Google formulaire qui permet de réaliser des enquêtes en ligne. L'adresse a ensuite été envoyée par e-mail aux chercheurs à la toute fin janvier 2014 ; deux semaines leur ont été laissées pour répondre, avec chaque semaine un rappel par e-mail. Les adresses e-mails ont été prises sur l'annuaire en ligne de l'Université d'Angers, d'après la page web du laboratoire du CeRHiO et d'après une recherche par mot-clé pour le LPPL<sup>137</sup>. Le questionnaire se composait de 37 questions, certaines étant accessibles ou non selon la réponse à plusieurs autres questions.

### 1.1.2. Les difficultés rencontrées

Trois difficultés principales ont été rencontrées. La première et la principale est le taux de retour des questionnaires. Sur les 19 enseignants-chercheurs permanents en histoire, 12 ont répondu dont 3 lors de la réouverture du questionnaire fin avril 2014, les 9 autres ayant répondu lors de la première session en février. En ce qui concerne les enseignants-chercheurs en psychologie, 3 ont répondu sur les 16 sollicités. Trois raisons peuvent être avancées pour expliquer ce faible taux de retour : le fait que certains chercheurs ne répondent jamais à ce genre de sollicitation (l'un d'eux a même plaisanté que mes mails étaient une forme de harcèlement), le fait que d'autres soient hostiles au libre accès et refusent donc de répondre au questionnaire et enfin le désintérêt pour ce sujet. Le fait d'être un historien a aussi joué en ma faveur ; une chercheuse m'a dit avoir répondu parce qu'elle me connaissait, ce qui n'est pas le cas chez les psychologues.

La seconde difficulté est l'oubli ou le manque d'adresses. Lors d'une présentation de ce mémoire devant les autres étudiants de Master 2 et devant plusieurs enseignants-chercheurs, l'un d'eux a fait remarquer n'avoir jamais reçu de e-mails. Les messages envoyés invitaient pourtant les chercheurs à diffuser le questionnaire auprès de leurs collègues au cas où certaines adresses e-mails seraient « passées à la trappe ». Le questionnaire a donc été ouvert une nouvelle fois sur la période 30 avril-16 mai, ce qui a permis de récupérer 3 réponses.

---

136 Voir la reproduction du questionnaire en annexe.

137 Centre de Recherches Historiques de l'Ouest. Noms et prénoms des membres sur la fiche en ligne <http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/unites-et-structures-de-recherche/pole-ii-shs/cerhio-angers.html>

Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire. Pas de noms et prénoms des membres disponibles sur la fiche en ligne du laboratoire.



Enfin, dernière difficulté : la mise en place d'un questionnaire standard oblige à une codification qui induit forcément une perte d'informations. Le risque est alors de mal interpréter les résultats obtenus, d'autant que seuls face à leur écran, les chercheurs peuvent mal comprendre certaines questions. Toutefois, les entretiens permettent de confirmer ou d'infirmer ces données.

## 1.2. Les participants

### 1.2.1. Présentation des chercheurs

12 enseignants-chercheurs en histoire ont donc répondu au questionnaire en ligne, soit environ les deux-tiers des enseignants-chercheurs permanents du CeRHiO. La parité a été par hasard respectée avec 6 hommes et 6 femmes. La répartition par tranche d'âge s'effectue comme suit :

Age des répondants

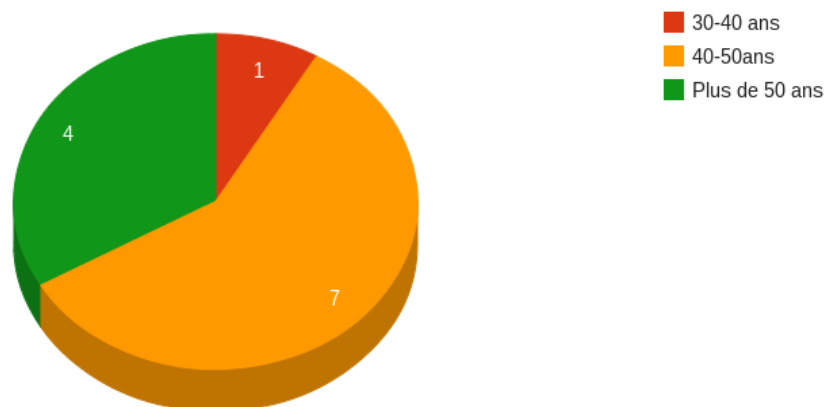


Tableau 1: Age des répondants

Sur les 12 chercheurs ayant répondu en ligne, 6 ont ensuite été vus pour réaliser des entretiens individuels. Là encore la parité a été respectée avec 3 hommes et 3 femmes : Mr Jean-Michel Matz, chercheur en histoire médiévale et directeur du CeRHiO, Mr Philippe Blaudeau, chercheur en histoire romaine, Mr Yves Denéchère, chercheur en histoire contemporaine, Mme Isabelle Mathieu, chercheuse en histoire médiévale, Mme Patricia Gaillard-Seux, chercheuse en histoire romaine et une chercheuse ayant requis l'anonymat. Les six chercheurs ont été interviewés de manière semi-directive, à savoir qu'ils pouvaient parler librement mais que j'avais une série de questions auxquelles ils devaient absolument répondre. Les entretiens, effectués dans les bureaux des chercheurs, ont duré de 30 à 45 minutes et ont été enregistrés sur support numérique audio pour ensuite être retranscrits à l'écrit. La méthode semi-directive a permis de standardiser un minimum les entretiens pour ensuite les analyser plus efficacement. Certaines questions variaient en fonction des réponses fournies dans le questionnaire en ligne, selon que le chercheur connaissait ou non le libre accès.

### 1.2.2. Les difficultés rencontrées

Les premières difficultés rencontrées sont liées à l'exercice de l'entretien oral en lui-même. Tout d'abord, certaines questions ont pu être oubliées dans le « feu de l'action » ; en rebondissant sur les réponses d'un chercheur, j'ai pu perdre le fil du questionnaire et le reprendre en omettant certains points. Ensuite, le questionnaire ne fut pleinement efficace qu'après deux ou trois entretiens, un temps de rodage étant nécessaire ; je n'ai en effet pas l'habitude de mener des séries d'entretiens. Les premiers interviewés ont donc eu certaines questions en moins. Je me suis aussi vite aperçu qu'il fallait préciser les questions et définir certains termes, certains chercheurs étant peu informés de manière générale sur le libre accès.

La deuxième difficulté est le nombre de personnes interrogées : la moitié de ceux qui ont répondu en ligne, principalement par manque de temps je pense. L'étude étant menée auprès d'un nombre très restreint de chercheurs, les résultats présentés dans ce mémoire ne sont bien entendu pas généralisables aux chercheurs en histoire quels qu'ils soient et encore moins aux chercheurs en règle générale. Les opinions et pratiques des chercheurs interrogés ne permettent en aucun cas de généraliser les résultats à l'ensemble des chercheurs français, mais les individus interrogés ont des avis et positions assez variés et différents pour permettre de faire quelques constatations éclairantes sur leur attitude face au libre accès.

## 2 Des chercheurs qui ont en grande partie une connaissance superficielle du libre accès

Dans cette partie, il s'agira de constater ce que les chercheurs savent sur le libre accès en général, et sur les archives ouvertes et la publication libre en particulier. Les sciences humaines et sociales sont un domaine où la transition numérique s'est faite tardivement, or le développement du mouvement *open access* est intimement lié à celui d'internet. Il est donc intéressant de constater si les chercheurs connaissent cette autre manière de communiquer l'information scientifique, et si oui jusqu'à quel point.

Ont-ils également connaissance du projet de l'Université de mettre en place une archive ouverte institutionnelle ? C'est un des grands « chantiers » des dernières années pour la bibliothèque universitaire et cela les touche directement, d'autant plus que le Centre de Recherche Historiques de l'Ouest fait partie des laboratoires pilotes qui doivent tester l'archive avant son extension à l'ensemble des laboratoires de l'UA.

### 2.1. Connaissance générale des termes et du mouvement OAI

#### 2.1.1. Les sources d'informations sur les archives ouvertes

D'après les réponses au questionnaire, 11 chercheurs sur 12 connaissent le terme « archive ouverte ». Comme le montre le graphique ci-dessous, cette connaissance vient d'abord d'un suivi des débats sur le libre accès, preuve que les chercheurs s'intéressent à ce mouvement. Viennent ensuite comme source d'information les collègues, à égalité avec la bibliothèque universitaire, puis le CNRS. Le « désir » de s'informer semble donc être plus un fait individuel que le fait de renseignements fournis par les institutions.

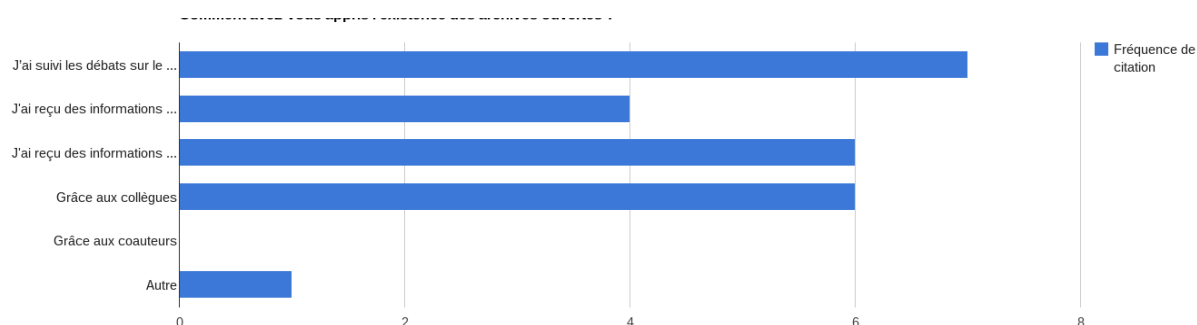


Tableau 2: Comment avez-vous appris l'existence des archives ouvertes ?

### 2.1.2. Expliquer ce qu'est le libre accès

Lorsqu'il s'agit de donner une définition ou une explication de ce qu'est le libre accès et de ce que sont les archives ouvertes, les réponses en entretien sont hésitantes mais globalement justes. Les deux explications les plus explicites sont celles de Jean-Michel Matz, pour qui les archives ouvertes sont « du dépôt par les chercheurs de leurs publications pour ensuite mettre en place un système de libre accès pour accroître la visibilité nationale, internationale » et celle d'Yves Denéchère qui pense que « archive ouverte ou libre accès, c'est que les producteurs donnent à voir, à lire, leurs productions, sans forcément être tributaires de vecteurs, d'intermédiaires, comme peuvent l'être les sociétés d'édition, comme peuvent l'être les revues. (...) C'est quand même un accès justement libre et facilité à la production des chercheurs » ; ces deux chercheurs donnent une définition courte, claire et simple avec en plus l'enjeu de la visibilité institutionnelle et personnelle dans la première et la désintermédiation dans la deuxième. Autre définition : « les archives ouvertes sont le dépôt d'une pensée scientifique originale développée sous forme d'article » ; cette explication, en paraissant plus précise, l'est en fait un peu moins puisque les archives ouvertes n'accueillent pas seulement des articles.

Deux chercheuses connaissent également le libre accès et insistent déjà sur plusieurs types de contenu : « Les archives ouvertes on va y déposer des articles voire des livres et chacun pourra les consulter. C'est ça le libre accès je suppose. Des sites où on va déposer des publications ou voir des choses non publiées », « C'est l'accès essentiellement à des revues scientifiques, donc à des articles, par différents portails sur le net. Les archives ouvertes c'est un endroit virtuel où on dépose des articles, peut-être des références, des résumés de ses travaux non publiés pour être en libre accès ». Isabelle Mathieu ne définit pas les termes mais sait ce qui se cache derrière : « J'associerai ça à Persée, CAIRN, mais c'est peut-être plus des plate-formes d'accès » ; mais elle pense que les publications sont du contenu ancien, de par les portails qu'elle consulte : « Archive ouverte pour moi ce sont des vieilles revues en ligne auxquelles on peut avoir accès comme ça derrière son écran ».

Aucun en revanche ne différencie clairement le dépôt en archive ouverte (la *green road*) et la publication dans des revues libres (la *gold road*).

A propos des termes « libre accès » et « archive ouverte », les chercheurs disent les connaître depuis deux à quatre ans. Certains pensent que c'est un phénomène nouveau et sont surpris que les premières archives ouvertes aient été créées dans les années 1990. Il faut noter que l'intérêt porté à l'*open access* n'est pas lié à l'âge des personnes : la plus jeune chercheuse n'est pas la mieux informée et dans la même tranche d'âge, certains sont beaucoup mieux informés que d'autres. Cela semble dû à d'autres facteurs qui sont divers : Mr Matz parce qu'il est directeur du CeRHiO, Mr Denéchère parce qu'il est membre du Conseil d'administration et du Conseil du SCD, la chercheuse anonyme parce qu'elle a présidé des journées d'études sur ce sujet ou sur des sujets proches.

### 2.1.3. Des connaissances disparates sur les termes liés au libre accès

En ce qui concerne certains termes, expressions ou sigles liés au libre accès ou au mouvement du Libre Accès, les connaissances sont plus disparates. Pratiquement aucun chercheur ne connaît l'Initiative de Budapest pour les Archives Ouvertes ni la déclaration de Berlin. L'intuition de la chercheuse anonyme qui « suppose que tout ça doit faire partie des négociations qui ont été entreprises à l'échelle européenne et au-delà pour organiser des archives ouvertes » se révèle plutôt juste. Yves Denéchère est le seul à connaître brièvement la BOAI ; il croit en effet savoir que « c'était un congrès ou une grande réunion, où il y avait des représentants d'un certain nombre d'organismes de recherche, etc, qui ont pris position sur le libre accès et la production scientifique ». Sur le terme « archive institutionnelle », tous répondent que c'est une archive qui est liée à une institution ou créée par elle, ce qui est exact. L'auto-archivage en revanche fait l'objet d'une explication très étymologique : la plupart répond « on archive soi-même » mais sans savoir qu'il s'agit en fait de déposer dans une archive ouverte. Là encore, Mr Matz et Mr Denéchère semblent être les mieux informés en sachant que cela correspond à un dépôt en archive. Tous savent également ce qu'est une prépublication : « Prépublication : qui n'est pas encore publiée, qui n'a pas été validée » (Mme Mathieu), « Prépublication c'est la mise en ligne d'une publication avant qu'elle ne soit officiellement publiée par une revue ou un éditeur » (Mr Matz). Pour ce qui est de la postpublication, les choses sont plus confuses. Isabelle Mathieu et Patricia Gaillard savent que c'est après la publication et Mr Blaudeau ajoute que « ce serait probablement une publication après avis de comité de rédaction ». Par contre, un autre chercheur confond postpublication et délai d'embargo et une autre « suppose qu'il s'agit de la reprise avec mise à jour d'un texte antérieur ». Il est ici étonnant que les chercheurs connaissent ce qu'est une prépublication mais ne connaissent pas son « contraire » alors qu'ils ont l'habitude de publier dans des revues à comité de lecture.

A propos de termes plus techniques, les connaissances sont encore plus lacunaires. Mais pour leur défense et comme le dit une chercheuse, « ce sont des trucs d'archivistes ». La plupart connaît le mot « métadonnée » et en a entendu parler plusieurs fois mais sans pouvoir le définir. De même, seule la chercheuse anonyme a entendu parler du Dublin Core en participant à des conférences ou des journées d'étude mais sans comprendre de quoi il s'agissait. Yves Denéchère est aussi le seul à connaître l'OAI-PMH et à pouvoir l'expliquer : « Ce sont des choses qui sont moissonnables, récupérables, qui sont dans une certaine norme qui fait que l'on peut les retrouver, les moissonner avec différents outils. Quand on fait des portails numériques interopérables, souvent on dit qu'il faut que ce soit dans l'OAI-PMH. C'est une norme qui est facilement moissonnable ».

Bien que connaissant HAL et surtout HAL-SHS, personne sauf Mr Matz n'a entendu parler du CCSD, qui est pourtant l'organe du CNRS qui s'occupe de la gestion de HAL et dont le nom est inscrit sur la page d'accueil du site d'Hyper articles en ligne, sous le logo.

## 2.2. Connaissance du projet d'archive institutionnelle de l'Université d'Angers et des ressources libres disponibles à la BUA

### 2.2.1. Une connaissance du projet mais pas du mandat de dépôt voté

Le projet d'archive de la recherche a fait l'objet d'une présentation lors d'une assemblée générale du CeRHIO le 6 octobre 2012 :

« Stéphanie Bouvier présente le projet "Archives de la recherche" (open access) visant à créer "une archive institutionnelle pour l'université d'Angers".

Les intérêts pour les laboratoires sont : disposer d'une vitrine, donner visibilité aux travaux publiés, permettre d'éventuelles collaborations, créer des services associés<sup>138</sup> ».

Pourtant sur les 12 chercheurs du questionnaire, 3 disent ne pas savoir que l'Université d'Angers a mis en place une archive institutionnelle. Sur les 9 restants, 7 ont bénéficié d'informations à ce sujet, les 2 autres non. En revanche lors des entretiens, 5 chercheurs ne sont pas au courant qu'un mandat de dépôt a été voté en Conseil d'administration, dont 3 qui savaient tout de même qu'une archive de la recherche devait se mettre en place. Il y a donc eu une information de base (la mise en place de l'archive) qui a touché presque tous les chercheurs mais peu de suivi d'actualité par la suite.

Ce manque d'informations sur le projet se retrouve donc chez presque tous les interviewés, sauf un : Mr Denéchère, car il a lui-même voté pour ce mandat de dépôt. En « bonnes historiennes », deux chercheuses témoignent que « Dans l'histoire de la justice, mandat de dépôt c'est pas bon du tout », ce qui traduit déjà un *a priori* sur le sujet. Les réactions seront décrites plus en détail dans une autre partie mais on peut déjà constater un fait inquiétant : Mr Matz, directeur du CeRHIO, a voulu que le laboratoire fasse partie des pilotes afin de tester la nouvelle archive, et pourtant il n'était pas au courant du vote du mandat : « les dernières réunions qu'on a eu à ce sujet là c'était début 2013, il y a plus d'un an. Et depuis on a rien eu (...) il n'y a pas eu de réunions et je ne savais pas qu'il y avait un mandat ». Le manque d'informations semble évident lorsqu'il enchaîne : « Au point que je me suis même demandé à un moment si le projet n'était pas tombé à l'eau ».

D'une manière générale, le projet n'est pas connu dans son détail. La plupart des chercheurs sait effectivement qu'il y a un projet, mais de là à dire ce qu'il prévoit, c'est une autre question...

### 2.2.2. Des ressources libres insuffisamment connues comme telles

Lors des entretiens, il est apparu que les chercheurs ne connaissent pas précisément les ressources en accès libre qui leur sont disponibles. Par exemple le Directory of Open Access Journals (DOAJ) qui recense les revues en accès libre en ligne et à comité de lecture. Un seul chercheur le connaît

---

138 Compte-rendu de l'Assemblée générale du CeRHIO-Angers du 6 octobre 2012.

et l'a utilisé. Sur le portail de la BU, rien n'indique quelles sont les ressources numériques en accès libre. C'est lorsque les chercheurs essaient d'y accéder par un autre moyen qu'ils se rendent compte que la BU est abonnée : « Je ne peux pas dire que quand je m'en sers par la BU je m'en rends compte, je ne sais pas ce qui est payant ou ce qui n'est pas payant (...) Je m'en rends compte occasionnellement quand j'omets de passer par la BU pour avoir accès à toutes ces choses », « C'est indiqué par un sigle pour la Sorbonne. Mais je ne le sais pas forcément ». Veulent-ils pour autant un signalement des ressources libres ? Pas vraiment ; certains n'en voient pas l'intérêt, d'autres ne sont pas convaincus. Pourtant beaucoup sont conscients que la documentation électronique est un budget conséquent pour la bibliothèque universitaire : « je sais que la BU consacre une grosse part de son budget à ces ressources », « comme je suis membre du conseil du SCD, on voit le coût de chacun des abonnements, que ce soit CAIRN ou JSTOR, ou Francis, etc. ».

En matière de signalement des ressources libres, une initiative est à noter. Il s'agit de l'Open Access Button (« bouton Open Access ») lancé le 18 novembre 2013 à Berlin 11 par deux étudiants, David Carroll et Joe McArthur<sup>139</sup>. Concrètement, c'est un plugin<sup>140</sup> qu'il faut installer sur son ordinateur et qui permettra deux choses : signaler les articles auxquels on ne peut pas accéder parce qu'ils sont payants et obtenir de l'aide pour accéder à une version gratuite de cet article s'il a été déposé en *open access*. Le but est de dresser une carte de la frustration des chercheurs pour promouvoir l'*open access* et alerter les éditeurs.

Également, presque tous les chercheurs disent utiliser CAIRN et Persée, qui sont des portails « libres », mais ils ne savent pas que c'est du libre accès (totalement pour Persée et en partie pour CAIRN). Déjà parce qu'ils y accèdent gratuitement par le portail de la BU et probablement parce que pour Persée, ce sont d'anciens numéros de revues qui sont parues avec abonnement payant et qui ont ensuite été numérisées pour être mises en ligne.

---

139 « Lancement du bouton Open Access » [en ligne], ORBi, 18 novembre 2013

<http://orbi.ulg.ac.be/homenews?id=107> Consulté le 26 mai 2014

140 Un plugin est un module d'extension qui apporte de nouvelles fonctionnalités.

## 3 Étude des pratiques informationnelles des chercheurs

Selon Isabelle Fabre et Cécile Gardiès, « Les pratiques informationnelles sont des procédures, des manières de faire sur et avec l'information (recherche, évaluation, exploitation, traitement, stockage, diffusion) permettant à une activité, par exemple professionnelle, de se dérouler<sup>141</sup> ». Ici, nous verrons où les chercheurs vont chercher les informations dont ils ont besoin et surtout où ils vont les chercher en priorité. Le web a pris une place considérable depuis plusieurs années déjà mais a-t-il pour autant supplanté la recherche traditionnelle dans les livres et les revues ? La bibliothèque universitaire est-elle délaissée au profit de la bibliothèque numérique ? Ce n'est pas certain. De même, on peut se demander si les chercheurs utilisent beaucoup de ressources libres et si oui, si ces sources d'informations sont perçues comme pertinentes.

### 3.1. Le papier dépassé par internet...

#### 3.1.1. La place d'internet dans les pratiques professionnelles

Il apparaît qu'internet a depuis longtemps déjà supplanté le papier dans la recherche d'informations des chercheurs. La grande majorité des chercheurs interrogés déclarent qu'internet leur est indispensable et un quart qu'il leur est très important : « Je l'utilise tout le temps (...) Je ne sais même pas comment on faisait avant. C'est terrible on est très très très dépendant », « Elle devient très très très considérable, gigantesque », « Elle est devenue ces dernières années assez envahissante », « C'est fabuleux. Quand on regarde vingt ans en arrière, c'est extraordinaire comme ça a révolutionné et changé complètement notre manière de travailler ».

Les chercheurs l'utilisent surtout pour chercher des références bibliographiques, des revues (et donc des articles en texte intégral) et avoir accès à des archives. Par exemple Mr Blaudeau : « je suis un ancien membre de l'École Française de Rome. Elle publie trois revues ; il y en a une qui m'intéresse plus que les deux autres c'est celle consacrée à l'Antiquité, ils ont délibérément choisi de la mettre en ligne depuis deux ans. Mais mon usage plus important encore est lié à des formes de publication éventuellement plus anciennes. Notamment par le système "Archives" et donc Harvard [Harvard University Archives]. J'y vais très souvent pour accéder à des publications essentiellement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle ». Plus rarement, ils l'utilisent aussi pour chercher des morceaux de livres et pour effectuer une recherche par mot-clé sur Google lorsqu'ils se posent une question et qu'ils ne savent pas où trouver la réponse.

---

141 FABRE Isabelle, GARDIES Cécile, *Les archives ouvertes : de nouvelles pratiques informationnelles pour les enseignants-chercheurs ?*, op. cit., p. 84.



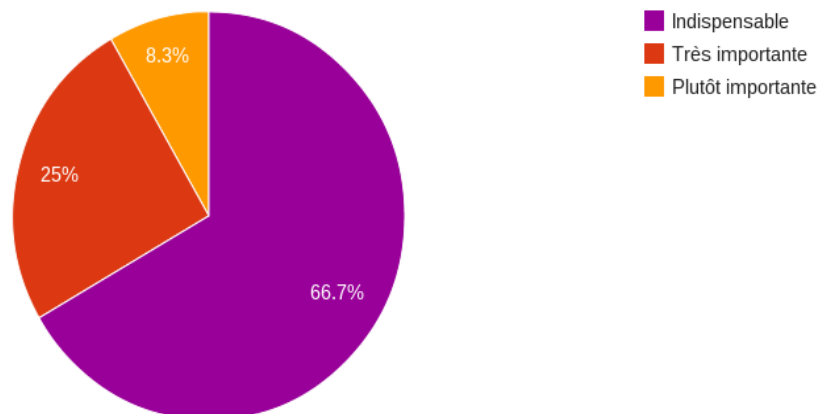


Tableau 3: Quelle est la place d'internet dans vos pratiques professionnelles ?

D'une manière générale, le numérique est maintenant ancré dans les pratiques des chercheurs. Par exemple, tous les interviewés archivent leur production personnelle et ils le font tous sur ordinateur, disque dur externe ou clé USB.

### 3.1.2. Les chemins d'accès aux informations

Afin de trouver les informations qu'ils cherchent, les chercheurs passent en priorité par les portails spécialisés du type Persée, CAIRN ou JSTOR. Le portail de la BU est aussi très sollicité pour les ressources en ligne, car les chercheurs ne veulent pas passer à côté de ressources disponibles aussi aisément : « je ne vais pas laisser sans essayer d'aller y voir autant de ressources accessibles ». D'autres au contraire le délaissent, soit parce qu'ils n'en ont pas encore eu besoin, soit parce qu'ils passent par d'autres canaux, comme Mr Blaudeau : « par le biais de notre centre de recherche plus que par la BU elle-même, mais quelques fois ça croise. On a par le jeu du CNRS un portail qui croise tous les portails disponibles (vous avez JSTOR, vous avez Muse, etc) et donc là je vais très régulièrement consulter des revues ».

Toutefois, certains ne disposent pas de toutes les ressources nécessaires et ils prennent donc une carte dans une autre bibliothèque ou un service d'archives. Mais c'est surtout pour consulter des documents papier. Peu ont une carte pour avoir accès à d'autres ressources électroniques, sauf Mme Gaillard : « maintenant que la bibliothèque de la Sorbonne est ouverte à nouveau, je me suis empressée de m'y inscrire. Une des choses que j'apprécie à la Sorbonne c'est, entre autres choses, que je peux avoir à distance accès à leurs ressources numériques, en plus de pouvoir emprunter les livres ».

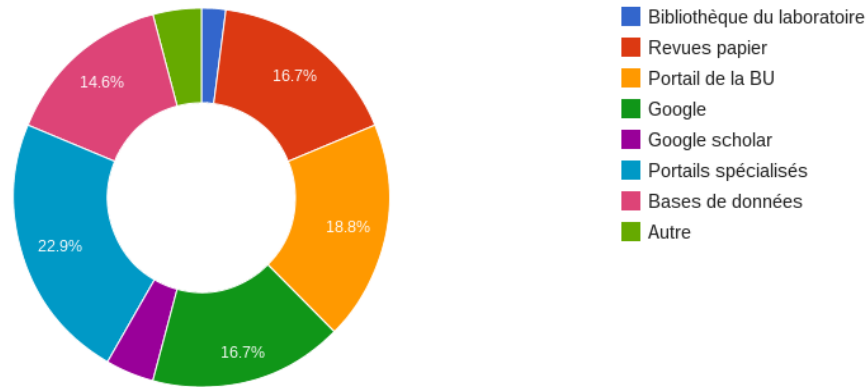


Tableau 4: Où trouvez-vous les articles et références bibliographiques dont vous avez besoin ?

Ici, Google est cité aussi souvent que les revues papier comme source d'information, preuve que le moteur de recherche s'avère aussi efficace et performant qu'un dépouillement manuel. Il est même plus utilisé que Google Scholar, sûrement parce qu'il permet de brasser plus largement le web (certains chercheurs ont par exemple besoin d'images pour leurs powerpoint). Cela permet de s'affranchir des barrières thématiques et disciplinaires et d'aller voir ce que l'on peut trouver en périphérie. Le gros du classement se termine avec les bases de données, citées à 14,6%. Pour la case « autres », ce qui a été précisé est les livres ainsi que World Cat, qui est en fait une base de données bibliographique.

L'outil informatique est donc grandement apprécié. Il permet d'avoir accès facilement, rapidement et à distance à des ressources sinon peu accessibles. Cela permet par exemple d'éviter de se déplacer pour rien sur le lieu physique : « Le site internet des Archives Nationales pour aller voir les inventaires qu'il y a en ligne ; préparer son travail ça évite parfois de se déplacer pour rien (...) ça rend service quand on ne peut pas se déplacer dans 10 000 bibliothèques, on ne peut pas acheter 10 000 ouvrages, ça coûte très cher donc à ce niveau là, internet est un outil fantastique, c'est génial. Pour trouver rien que des éditions de sources, pour trouver en histoire médiévale voire en histoire ancienne, c'est génial, c'est précieux. On ne peut pas acheter toutes les éditions papier, on ne peut pas se déplacer dans toutes les bibliothèques... » (Isabelle Mathieu), « internet a eu l'intérêt de pouvoir permettre de consulter en ligne soit des sources, soit des travaux qu'on ne pouvait consulter avant qu'en bibliothèque. Comme j'habite en province, ce qui est quand même un inconvénient dans ma spécialité, ça m'aide énormément parce qu'il y a certaines choses qui vont m'éviter de me déplacer à Paris » (Patricia Gaillard).

## 3.2. ... mais pas encore délaissé au profit du e-only

### 3.2.1. Une BU qui est toujours fréquentée

Même si internet s'est imposé comme principale source d'information et que l'offre de la bibliothèque universitaire s'avère parfois insuffisante, le lieu physique qu'est la BU n'est pas pour autant abandonné. En effet, 9 chercheurs sur 12 s'y rendent une fois par semaine ou plus, 1 une fois par jour ou plus et seulement 2 une fois par mois ou plus. Aucun ne s'y rend jamais. En entretien, trois chercheurs disent également être plus à l'aise dans des recherches sur papier car c'est selon cette méthode qu'ils ont été formés, l'outil informatique étant plus empirique : « je ne cherche pas simplement dans les ressources papier de la BU, je vais voir aussi dans les bases de données. Ce n'est sans doute pas une recherche qui est aussi efficace qu'en terme de recherche papier où je maîtrise mieux la démarche de recherche parce que j'ai été formée pour. Là j'improvise, je n'ai jamais eu de formation », « J'ai été élevé à la vieille école donc je suis plus version papier mais comme je l'ai dit je consulte régulièrement des trucs sur internet. Mais ce n'est pas dans mes usages », « je suis habituée au support papier. J'aime bien le livre en soi ».

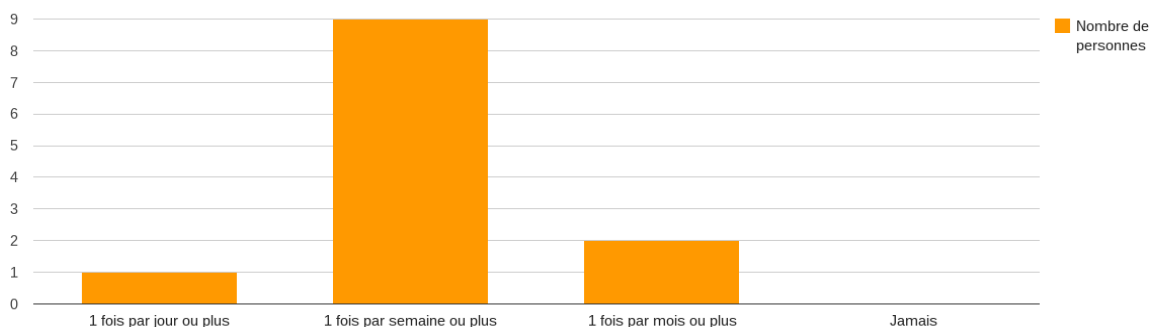


Tableau 5: La fréquentation de la BU

En revanche à la BU, le rôle des bibliothécaires n'apparaît pas comme essentiel. Sur 12 chercheurs, 4 ne demandent jamais d'aide à ces professionnels et les 8 autres en demandent seulement parfois. On peut avancer une explication possible en disant que la mise en place de portails spécialisés en ligne, d'archives, etc, mettent les chercheurs en contact direct avec des ressources documentaires. L'intermédiaire n'est alors plus le professionnel de la documentation mais l'écran devant lequel se trouve le chercheur. Dans les entretiens, la médiation des bibliothécaires est apparue utile mais moins dans la recherche de l'information que dans l'usage des outils existants, comme par exemple Zotero, le logiciel de gestion de références.

Grâce au web, les chercheurs ont acquis de nouvelles manières de faire car une masse considérable de ressources électroniques leur est accessible par différents canaux. Les possibilités de recherche sont clairement démultipliées. Le recours aux publications électroniques et aux ressources en ligne en général est donc maintenant bien ancré dans le quotidien de ces « usagers ».

### 3.2.2. Une méfiance envers la provenance des publications et des informations

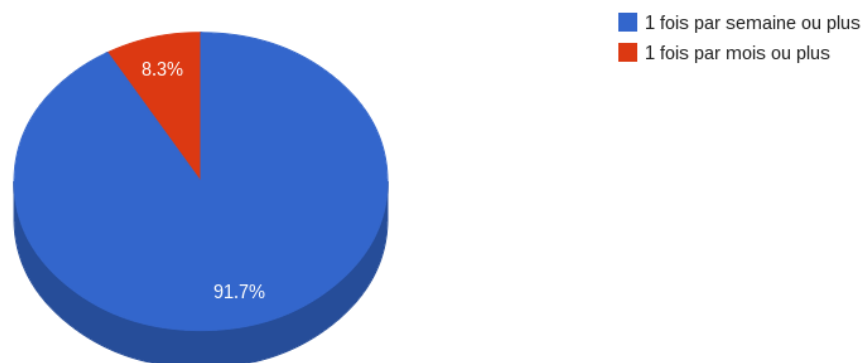


Tableau 6: A quelle fréquence consultez-vous des publications électroniques ?

Comme le montre le graphique ci-dessus, presque tous les chercheurs consultent des publications électroniques au moins une fois par semaine, ce qui confirme ce qui a été énoncé auparavant. Peu en revanche consultent des *preprints* en ligne : 8 sur les 12 n'en consultent pas. Il est vrai que ces pré-versions d'articles ne sont pas extrêmement courantes en histoire comparé aux sciences, technologie et médecine. Mr Denéchère et Mme Gaillard y voient tout de même un intérêt : « Souvent, c'est pour être au fait de l'actualité historiographique », « ça donne une idée de ce qui s'est fait très récemment ».

Ce que craignent les chercheurs et qui transparait beaucoup dans les entretiens, c'est l'absence de vérification, de validation, ou d'identification. La présence d'un comité de lecture leur est en effet indispensable. En archive ouverte par exemple, le texte est libéré du contexte éditorial ; la validité, qui s'effectue normalement par le jeu d'un comité scientifique, de la qualité de la revue mais aussi par des critères plus « physiques » comme la présence d'un sommaire et d'une couverture, cette validité n'est plus visible, elle n'est que virtuelle. Dans le cas d'une postpublication, donc même si elle est validée, seules les métadonnées constituent la trace de cette validité<sup>142</sup>. Mme Mathieu est la plus explicite sur le sujet : « On ne prend pas de risque quand on va sur Persée, CAIRN. Ce sont des revues qu'on connaît donc il n'y a pas de soucis. Je vais aussi sur des bases où il y a des revues qui ont de toute façon un comité scientifique. On identifie les gens. Parfois au gré d'une recherche on peut tomber sur un petit bout de site d'un érudit local. Il y a des choses très bien, il y a des choses moins bien. Après on utilise à partir du moment où on connaît la qualité et notamment la qualité de l'auteur. Mais sur les sites que je fréquente régulièrement, ce sont des trucs entre guillemets un peu institutionnels, universitaires, il n'y a pas de surprise. (...) La seule crainte que j'aurais c'est de bien identifier les choses. Quand je vais sur Persée et CAIRN, je sais que je suis dessus ; il y a marqué "sécurité, tout va bien". On sait où on est. Ce

142 Sur ce point, voir FABRE Isabelle, GARDIES Cécile, *Les archives ouvertes : de nouvelles pratiques informationnelles pour les enseignants-chercheurs ?*, op. cit., p. 83.

sont des revues qui ont pignon sur rue, on sait qui écrit. La crainte que je pourrais avoir c'est de se retrouver en libre accès avec tout, de briques et de broc, où on a des thèses d'un côté, des mémoires de M1 de l'autre, la publication d'un érudit local... Tout mélangé et plus de hiérarchisation, plus de moyen de se rendre clairement compte de qui a écrit quoi et qui est qui. (...) Le tout c'est d'avoir une distance critique par rapport à ce qu'on utilise sur internet. Mais il faut qu'internet puisse nous permettre de trouver les réponses à ce qu'on consulte. Parfois je laisse tomber. Parce qu'il y a des sites on ne sait pas qui fait quoi. On se dit ça a l'air intéressant mais en cas de doute je laisse courir ». D'autres chercheurs confirment également sa position : « on a besoin aussi de cadres qui soient plus stricts, et ce cadre plus strict à mon avis va être le support institutionnel traditionnel, avec les revues à comité de lecture », « Pour moi, ce n'est pas suffisamment validé. Je reste de ce point de vue sur un modèle de type plus traditionnel », « Si le livre ouvert [en libre accès] c'est simplement j'écris quelque chose, je l'offre à la communauté, sans qu'il n'y ait eu aucun processus de validation scientifique, c'est plus problématique ».

Il n'est donc pas étonnant que les chercheurs s'appuient sur ce qu'ils connaissent déjà, sur les personnes, les institutions ou les ressources qu'ils savent être fiables, sérieuses et réputées : « finalement je vais toujours sur les mêmes choses sur internet, je suis très peu curieuse. Je me cantonne à des choses que je connais bien par peur de savoir où trouver et comment identifier ». La chercheuse anonyme confie aussi : « Quand je vais chercher, je me repère sur des noms que je connais, soit de laboratoires, d'équipes de recherche, soit de chercheurs, etc. Je sais qu'ils font du travail valable, je ne vais pas récupérer n'importe quel article qui traîne ; je vais les sélectionner, les reconnaître. (...) Les revues papier je vais passer par des index, des tables, etc et je vais dépouiller. Dans ce cas là, je ne vais pas dépouiller n'importe quelle revue papier, il y a les revues que je connais, de référence ».

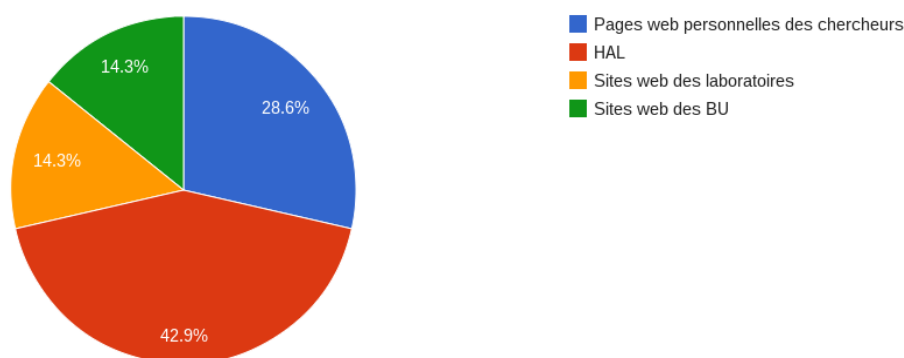


Tableau 7: Par quels moyens accédez-vous aux preprints électroniques ?

Ces méfiances expliquent que chez ceux qui consultent des *preprints*, le mode d'accès privilégié soit HAL. Étant l'archive ouverte du CNRS, HAL est une plateforme sûre et sécurisante dont le contenu est validé et facilement identifiable. Viennent ensuite les pages web personnelles des chercheurs, bien que peu doivent y publier des pré-versions d'articles ; les « chasseurs d'informations » doivent plutôt y

trouver les références des publications parues et à paraître ou un lien les y emmenant. Les deux derniers points d'accès cités sont à égalité les sites web des laboratoires et les sites web des BU.

La consultation sur les pages web des chercheurs peut paraître importante mais lors des entretiens, il est apparu que beaucoup d'historiens avaient l'habitude de s'échanger entre collègues des articles dont la parution était certaine : « Il arrive qu'entre collègues on puisse s'échanger des articles qui ne sont pas encore publiés. (...) Je te donne un article c'est pas encore publié mais tu trouveras l'information. Oui ça arrive. C'est une manière de s'échanger de l'information », « Que des collègues m'ont passé, bien sûr. Ça fait partie des modes de communication et d'échange entre chercheurs, c'est normal », « Ce qui m'arrive très souvent c'est que l'on m'envoie, par le biais du réseau que j'ai tissé, des choses qui ne sont pas encore publiées mais qui relèvent de publications à venir, c'est-à-dire dont je sais déjà qu'elles auront fait l'objet d'une forme de validation par un comité de lecture ou par un éditeur scientifique donné ». En revanche cela se fait dans un cercle de connaissances ou avec des personnes très ciblées : « Moins massivement, on va le diffuser auprès de gens de la même spécialité à qui on va dire "tiens je vais avoir un article qui va paraître bientôt, ça va t'intéresser" et on l'envoie comme ça. Mais on ne le fait qu'avec des gens de confiance, que l'on connaît déjà ».

## 4 Gold ou papier ? Où les chercheurs publient-ils et pourquoi ?

Publier est une des activités essentielles (vitales ?) des enseignants-chercheurs ; c'est le moyen de faire connaître les résultats de leurs recherches à la communauté scientifique. Le moyen privilégié est bien entendu les articles, articles qui constituent un des éléments importants, voire même de plus en plus important, de l'évaluation des chercheurs. A ce titre, ils doivent choisir la bonne revue pour publier les résultats de leur recherche, afin d'être lu, connu et reconnu, d'être favorablement évalué, d'obtenir des crédits pour travailler, etc. Alors qu'auparavant ils n'avaient le choix que parmi les revues traditionnelles sur support papier, ils peuvent maintenant publier dans des revues *open access* selon le modèle de la *gold road*.

Nous allons donc ici nous attarder sur les moyens utilisés par les chercheurs pour publier, notamment dans la « voie dorée », et voir quelles peuvent être les bénéfices pour eux en termes de rapidité, de visibilité ou encore de carrière.

### 4.1. Une prédominance de l'édition traditionnelle

#### 4.1.1. Des publications qui s'effectuent en priorité dans des revues traditionnelles

Publier dans des revues *gold* n'est pas encore entré dans les habitudes des historiens, encore moins que le dépôt en archive ouverte. Mais ce n'est pas forcément dû à une attitude de refus. Dans le questionnaire en ligne, les deux raisons les plus souvent citées de ne pas publier dans une revue libre sont « Je ne connais pas de journal libre dans mon domaine » et « Dans mon domaine, les journaux libres ne sont pas prestigieux ». Cela n'est pas étonnant au vu du manque d'informations des chercheurs en histoire sur les ressources libres en ligne. Et beaucoup de revues publiées dans la « voie dorée » étant récentes en histoire, elles n'ont pas encore une réputation aussi établie que les revues traditionnelles qui sont installées depuis plusieurs années voire plusieurs dizaines d'années, comme le confirment deux chercheurs : « Ce qui fait surtout la visibilité dans ma discipline ce sont les publications, notamment les publications papier (...) Je pense que pour l'instant dans les milieux universitaires on est encore très axés support traditionnel », « Quand on voit publication en ligne, on se dit "est-ce que c'est bien aussi sérieux que dans d'autres revues ?" ».

Il faut aussi dire que l'évaluation des chercheurs se fait selon une liste de revues fournie par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES<sup>143</sup>). Et même si cette liste contient des revues électroniques (il faut tout de même qu'elles paraissent régulièrement depuis plus de trois ans), aucune ne sont en libre accès. Donc même si le chercheur publie en libre accès, cela ne

---

143 L'AERES est une autorité française chargée de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique <http://www.aeres-evaluation.fr/>

compte pas dans son évaluation, et s'il publie en ligne, cela compte moins, comme le confirme Mr Matz : « à la dernière évaluation du CeRHiO qui a eu lieu à l'automne 2011, les évaluateurs ont bien dit, on était à Rennes dans un amphi et ça en a fait sursauter quelques uns, les évaluateurs ont bien souligné que l'édition électronique pesait moins dans l'évaluation que l'édition papier ». Mme Gaillard ne dit pas différemment : « On a un peu l'impression pour l'instant que c'est quand même moins bien évalué que les revues ». Autant d'éléments qui incitent fortement à publier dans des revues traditionnelles si le chercheur veut disposer d'une bonne évaluation.

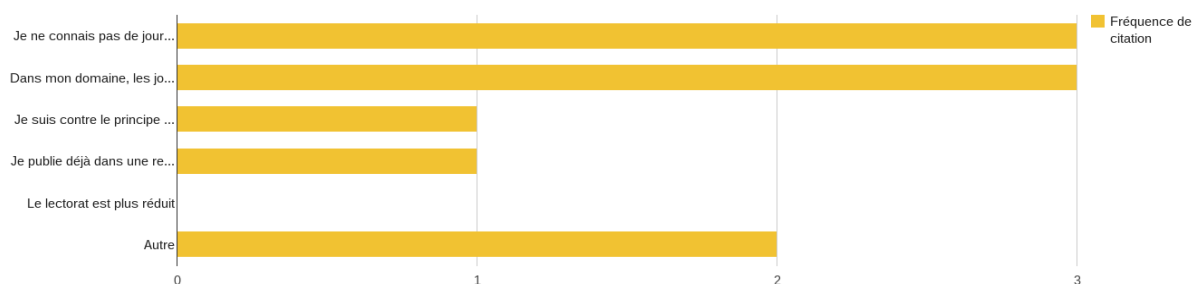


Tableau 8: Pourquoi ne voulez-vous pas publier dans une revue libre ?

En règle générale, on pourrait dire que les vieilles habitudes sont tenaces. Plusieurs chercheurs disent clairement en entretien que s'ils ne publient pas en libre accès, c'est simplement parce qu'ils ont toujours eu l'habitude de publier dans des revues « normales » : « Pour publier, il faut faire une démarche, et ma démarche naturelle c'est un éditeur papier, c'est une revue. C'est vrai qu'il y a de nouvelles revues qui se créent ; et il y en a certaines pour lesquelles j'ai commencé à me demander si peut-être j'allais leur proposer quelque chose. Mais je ne me dis pas "est-ce qu'il faudrait que je publie en ligne". Je me dit "ça, à quelle revue je peux le proposer ?" »

Une seule personne se montre plus réticente à publier en libre accès en choisissant « Je suis contre le principe auteur-payeur ». En revanche, fait positif, personne ne semble préjuger que le lectorat est plus réduit. Les deux personnes qui ont choisi la case « Autre » montrent aussi un signe encourageant : elles ne publient pas parce qu'elles n'ont simplement pas eu l'occasion ou le temps de le faire.

#### 4.1.2. Une méconnaissance des bienfaits de la publication ou du dépôt en libre accès

Les chercheurs ne savent pas ce que l'archive ouverte de l'Université d'Angers implique. En entretien, ils posent beaucoup de questions sur leurs droits d'auteur, l'obligation de dépôt, le respect des contrats avec les éditeurs, le fonctionnement de l'archive.

Pour l'institution, les objectifs sont nombreux : diffuser, valoriser, promouvoir et suivre la production scientifique de ses chercheurs : « M. SAINT-ANDRÉ présente le projet "Archives Ouvertes" (AO). Il propose que le projet AO soit centré sur l'Université (voie verte). Ainsi, les publications UA seraient



déposées dans une archive locale connectée à HAL (identification habituelle, dépôt unique et simplifié, etc.) permette une forte identité et visibilité de l'université. L'objectif reste le signalement exhaustif des publications et la mise en ligne systématique du texte intégral, afin de conforter l'identité scientifique de l'université<sup>144</sup> ». Pour les chercheurs, le but est de communiquer les travaux à la communauté scientifique, accélérer les échanges et augmenter le nombre de citations.

Pourtant, les historiens ne semblent pas se montrer convaincus du bienfait du LA. Seuls un tiers des chercheurs ayant répondu au questionnaire pense que publier en libre accès peut être positif pour leur carrière. Un quart pense que cela n'a pas d'influence, le reste (presque la moitié donc) n'ayant pas d'opinion sur le sujet. Un lien est clairement à faire avec leur manque d'informations sur l'*open access*. En entretien, Mr Denéchère est le seul à bien avoir conscience de tous les enjeux de la mise en place de l'archive de l'UA (il faut rappeler qu'il est membre du Conseil du SCD et du Conseil d'administration) : « En tant qu'administrateur de l'Université, je me dis "il faut absolument que l'Université ait une visibilité" et donc c'est important qu'elle puisse d'abord savoir, parce qu'elle ne le sait pas aujourd'hui, ce que produit l'ensemble de ses enseignants-chercheurs. Et deuxièmement, pour les enseignants-chercheurs, qu'ils puissent faire reconnaître leurs productions dans un ensemble ».

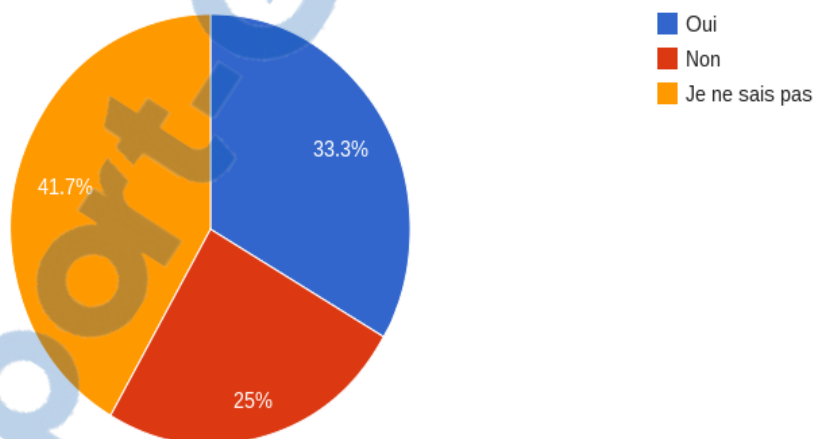


Tableau 9: Pensez-vous que la publication en libre accès peut avoir une influence positive sur votre carrière ?

Les avantages ne manquent donc pas. Le premier est un délai de publication plus court. En libre accès, la publication est disponible pour tous immédiatement. Dans un circuit traditionnel, cela peut prendre plusieurs mois. Et la Commission européenne, dans son rapport de 2012 sur le libre accès, a beaucoup insisté sur la nécessité d'une information accessible rapidement. La visibilité est également plus importante : dans un abonnement traditionnel, l'information est disponible pour celui qui paye ; quand celui qui publie paye, l'information est disponible pour tous gratuitement. C'est pourquoi les revues en accès libre donnent une plus grande visibilité aux travaux des chercheurs qui sont alors plus cités. Mais

144 Procès-verbal du Conseil scientifique du 11 mars 2013, p. 8.

c'est aussi le cas pour les répertoires institutionnels, thématiques ou nationaux. Selon le Ranking Web of Repositories<sup>145</sup>, HAL-SHS est classé 12<sup>ème</sup> au niveau mondial, 5<sup>ème</sup> en Europe et 4<sup>ème</sup> dans l'Union Européenne en mai 2014. Mr Matz constate par exemple que depuis qu'il dépose sur HAL-SHS, des personnes l'ont contacté pour lui demander des références : « j'ai eu des gens qui m'ont envoyé des mails pour me demander des informations précises, notamment sur des références à des sources qu'ils avaient repéré dans les références aux cotes d'archive. J'en conclus que c'est positif en terme de visibilité ». Et comme les chercheurs sont aussi lecteurs, ils peuvent consulter toutes les recherches publiées dans leur domaine, et plus seulement celles qui leur sont accessibles via les abonnements que la bibliothèque peut se permettre de souscrire. Autre avantage, comme l'explique Mme Mathieu, mais c'est surtout le cas pour une archive ouverte, les documents sont conservés et leur pérennité est donc assurée : « C'est bien parce que c'est aussi un moyen de sauvegarder. C'est souvent ça qui me fait peur : la perte des choses. Et souvent je me dit c'est vrai qu'on fait des choses à droite à gauche, on publie. Et dix ans plus tard, où est-ce qu'on en est rendu ? On a changé quinze fois d'ordinateur, on n'a plus la version, on ne sait plus... »

## 4.2. Expériences d'auto-archivage et de publication dans des revues libres

### 4.2.1. Le dépôt sur HAL-SHS

En archive ouverte, la seule expérience qu'ont tous les historiens est le dépôt sur HAL-SHS. Ce dépôt systématique des publications des chercheurs du CeRHiO a été mis en place récemment : « On est invité par le CeRHiO donc l'UMR. Deux fois par an il y a une collecte pour la mise en ligne de nos publications sur HAL-SHS ». Hormis cela, il n'y a aucune incitation de la part du laboratoire, comme le signale une chercheuse : « il n'y a pas de directives pour ou contre. Si on a envie de le faire on le fait, il n'y a pas d'incitation ». Mais en réalité, aucun texte intégral n'est déposé dans l'archive du CNRS, ce sont juste les notices bibliographiques et les résumés des travaux : « il nous le conseille vivement par HAL. Mais une nouvelle fois avec la liberté... (...) Moi c'est plutôt une annonce qu'une vraie publication, c'est-à-dire que vous avez le titre et le résumé, dans les deux langues éventuellement, mais pas davantage », « on a un système de dépôt via l'UMR CeRHiO, qui fait qu'on nous demande les notices, et qu'on ne nous demande pas forcément la publication en archive ouverte. Pour l'instant c'est ça ; l'habitude, c'est simplement la notice ». Et en effet, une recherche sur HAL-SHS permet d'établir que sur les 1 588 publications des chercheurs du CeRHiO disponibles fin mai 2014 (l'ensemble de l'unité, c'est-à-dire Angers, Le Mans, Lorient et Rennes), seules 68 sont en texte intégral, le reste se composant de notices bibliographiques.

---

145 Le Ranking Web of Repositories est une initiative du Cybermetrics Lab, du Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), le plus grand organisme de recherche en Espagne. Il mesure l'activité des archives ouvertes au niveau mondial <http://repositories.webometrics.info/>

Pourtant, un chercheur peut déposer dans une archive ouverte tous les documents dont il possède la propriété intellectuelle. Si le document a déjà été confié à un éditeur, l'auteur peut aussi le déposer si aucun contrat de cession de droits n'a été conclu ou si le contrat ne prévoit pas la cession des droits pour tous les supports. En revanche, si le contrat prévoit une période d'embargo entre la publication et la mise en ligne en libre accès, il faut attendre l'échéance. Et si le contrat prévoit la cession des droits sur tout support, aucun dépôt en archive ouverte n'est possible, sauf avec l'autorisation de l'éditeur. Et si les chercheurs ne déposent pas plus, c'est peut-être en partie parce que les contrats avec les éditeurs sont compliqués, bien que tous les lisent et fassent attention à ce qu'ils contiennent : « Mais ce qui m'étonne toujours c'est la très grande diversité de ces contrats. Par exemple avec les PUR ce sont des contrats qui sont très courts, Hachette c'était un truc qui faisait six pages. On voit vraiment des logiques commerciales assez différentes ».

#### 4.2.2. La publication dans des revues libres en ligne

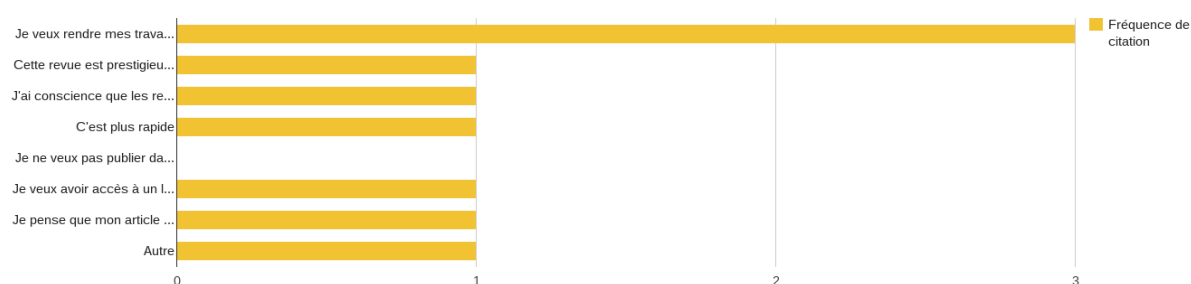


Tableau 10: Pourquoi avez-vous décidé de publier dans une revue libre ?

Dans le questionnaire, 4 chercheurs disent avoir déjà publié un article dans une revue en ligne en accès libre. La raison principale qui est mentionnée est « Je veux rendre mes travaux accessibles à tous ». Chacune des autres propositions a ensuite été citée une fois (« Cette revue est prestigieuse dans mon domaine », « J'ai conscience que les revues papier sont un coût important pour ma bibliothèque », « C'est plus rapide », « Je veux avoir accès à un lectorat plus large », « Je pense que mon article sera cité plus souvent »). Dans les faits, une seule chercheuse a cité presque toutes les propositions, deux autres personnes ne citant que la première et une autre, « Autre ». « Je ne veux pas publier dans des revues payantes » n'a pas été coché, preuve de l'attachement au modèle traditionnel de publication.

Sur ces 4 chercheurs, 2 font partie de ceux interviewés. Il y a d'abord Yves Denéchère qui a publié dans deux revues d'histoire contemporaine : « J'en ai publié un il n'y a pas longtemps. Une revue qui s'appelle *Amnis*. (...) *Histoire@Politique* aussi, qui est une revue en ligne, libre ». Isabelle Mathieu a aussi publié dans *Criminocorpus*, une revue en ligne libre dédiée à l'histoire de la justice, des crimes et des peines.

Et en entretien, comme dans le questionnaire, une autre raison de publier en libre accès apparaît : parce que quelqu'un l'a demandé. C'est la case « Autre » du questionnaire en ligne : « J'ai répondu à une demande. Mais dans le futur, je souhaite soutenir le mouvement ». Mme Mathieu dit aussi avoir publié « Parce que j'ai un collègue qui fait partie du comité de pilotage et il m'en a parlé. Il connaissait mes travaux et ma thèse donc il m'a proposé et j'ai dit oui ». Une autre chercheuse ne publie pas encore en libre accès mais elle dit la même chose : « Ce n'est pas encore dans mon horizon. Mais si un jour quelqu'un qui est responsable d'une revue en ligne me dit "ce serait bien que tu nous fasses quelque chose", oui pourquoi pas ».

Cette « incitation » donne raison au mandat de dépôt voté par l'UA. Pour développer le libre accès, et notamment le dépôt dans les archives institutionnelles, une obligation est nécessaire car cela ne peut pas reposer sur la seule volonté des chercheurs, qui autrement ne déposeraient pas. C'est ce que l'Université de Liège a fait avec Orbi en mai 2007 et cette archive institutionnelle est aujourd'hui considérée comme un modèle en la matière.

## 5 L'attitude des historiens face au libre accès

Alors que les historiens sont en majorité attachés au support traditionnel et à une validation scientifique ou un comité de lecture qu'ils peuvent identifier, que pensent-ils du libre accès qui vise à rendre l'information disponible pour tous sur le web et avec une validité qui est en partie virtuelle (la validation est bien effectuée par des personnes, mais seules des métadonnées en rendent compte) ? Que pensent-ils également du rôle que la bibliothèque universitaire joue/peut jouer dans le domaine de l'*open access* et dans la gestion de l'archive institutionnelle de l'Université ? Et quelle est leur position sur cet archive qui, bien qu'elle respecte les contrats passés avec les éditeurs, va les obliger à déposer leurs publications même s'ils s'y opposent ?

### 5.1. Ce que les chercheurs pensent du libre accès en général

#### 5.1.1. Le libre accès, c'est bien...

Le libre accès est déjà bien accepté chez les chercheurs. Ils y voient en effet beaucoup d'avantages : « C'est une manière d'échanger, de faire en sorte que la recherche continue, donc le libre accès je suis plutôt pour », « c'est un moyen que je trouve en tant que chercheur extrêmement commode d'accéder immédiatement à des articles qui quelquefois sont dans des revues papier difficiles d'accès ». Ils pensent aussi que c'est utile aux chercheurs débutants comme aux chercheurs confirmés : « Oui, aux deux. C'est un moyen d'accéder à des choses. Après quand on est débutant ou confirmé on ne va pas chercher la même chose, lire de la même manière. Après chacun fait à son niveau », « Je crois que c'est utile à tout le monde. (...) Je pense que dès qu'on fait de la recherche, quel que soit son niveau ou son domaine de recherche, on a intérêt à utiliser », « Aux deux, je ne vois pas la différence ».

Mme Gaillard y voit également le moyen de faire émerger des idées nouvelles qui autrement auraient une faible résonance : « Ça peut être utile éventuellement pour des hétérodoxes. Pour des gens qui auraient des idées tellement originales ou ayant tellement peu de relations dans un certain milieu ; ils vont contourner les obstacles institutionnels qui sont représentés de cette manière. Ça peut je pense faciliter l'émergence d'idées qui ne sont pas dans la norme universitaire du moment. Il y a aussi des normes et des modes universitaires et donc il peut y avoir des gens qui refusent de publier des choses qui ne sont pas selon leurs propres normes. Donc dans ces conditions ça peut être intéressant. Ça peut permettre l'émergence d'idées qui ne seraient peut-être pas acceptées sur un support traditionnel ».

Même à propos de la place du livre dans une diffusion libre et gratuite, beaucoup d'historiens n'y voient pas d'oppositions. Que ce soit une question d'argent ou de diffusion de l'information : « Oui je pense qu'on ne le fait pas assez. (...) Et oui je pense que c'est un moyen parce que le livre coûte cher de base », « Ça ne me dérange pas de la même manière qu'un livre est en accès libre dans une

bibliothèque. Mais après c'est la position des éditeurs qui va être différente par rapport à celle des scientifiques. Mais qu'on mette les livres que j'ai publiés en ligne, dans la mesure où je ne touche pas de droits d'auteur, ça ne me gêne pas. De toute façon, la recherche est faite pour circuler le plus largement possible. Si aujourd'hui des gens veulent lire des livres sur internet je ne vois pas en quoi ce serait interdit. C'est beaucoup plus diffusé à l'étranger qu'en France », « Certainement, parce qu'il y a plein de gens qui cherchent sur internet donc ils tomberaient sûrement sur ce genre de choses ». Mais chez Yves Denéchère, on retrouve toujours la condition que l'ouvrage soit validé scientifiquement : « Ça dépend du processus de validation scientifique. Généralement, quand on publie un livre chez un éditeur, il y a un comité de lecture, une évaluation de la qualité de l'ouvrage, etc. Un ouvrage qui est paru chez tel éditeur, ce n'est pas toujours vrai, il a quand même passé un certain nombre d'étapes qui fait qu'il a été validé. (...) *Et s'il y a un processus de validation ?* Alors c'est la même chose pour moi ». Et cette condition dépasse le critère du support : « Le support, que ce soit un support papier ou en archive ouverte, si le processus de la validation scientifique est le même ou similaire, il n'y a pas de problème (...) Si c'est qu'une revue en tant que papier n'existe plus, où le libre accès va-t-il faire que la revue, pas en tant que support mais en tant qu'existence, peut-être remise en cause ? »

Et en contrepartie les craintes ne sont pas nombreuses. Même le plagiat, qui est un des arguments des opposants au libre accès, ne semble pas être un frein conséquent à la publication ou au dépôt : « C'est sûr que pour celui qui va plagier c'est plus rapide d'aller piquer un truc sur internet et de faire un copier/coller, mais de toute façon on peut être plagié de la même manière à partir d'un livre ou d'un article papier. De mon point de vue, ça multiplie peut-être le risque d'être plagié mais de toute façon on est déjà plagié sur les versions papier ».

### 5.1.2. ... mais il ne faut pas rendre tout disponible tout de suite

Si le libre accès est globalement perçu comme quelque chose de positif chez les historiens interviewés, les chercheurs sont aussi presque tous sur la même ligne avec la nécessité d'une période d'embargo, c'est-à-dire un délai de latence avant la mise en ligne en accès libre, qui peut en fait s'apparenter à du protectionnisme : « Je ne suis pas très favorable à une entière diffusion libre, gratuite et immédiate. Je suis très favorable à une diffusion libre et gratuite mais pas nécessairement immédiate. Il faut qu'il y ait une certaine forme de protection de l'information lorsqu'elle émerge. Et une fois qu'elle est suffisamment diffusée, comme repérée venant d'un type de recherche, ensuite oui (...) j'estime qu'il faut une durée minimale entre la publication et sa mise en ligne de ma propre initiative, donc j'attends trois ans. (...) On discute régulièrement entre nous, à des réunions de département et à mes yeux il faut être très prudent parce que le libre accès c'est la mise à disposition d'un certain nombre d'initiatives originales. Il y a des prédatations possibles. Donc sur certaines recherches je ne conseillerai pas la mise en ligne en libre accès, du moins pas immédiate. Une fois que le chercheur s'est fait connaître, avec par exemple un concept nouveau ou un corpus nouveau, pas de problème. Mais tant qu'il n'est pas encore

suffisamment renforcé, d'autres sont aux aguets, sans se représenter la chose de manière trop négative, et c'est dangereux », « Que ce ne soit pas pour tout au même moment c'est autre chose. Par exemple quelqu'un qui vient de soutenir une thèse, même si le libre accès est maintenant quasiment généralisé, que cette personne, en attendant de pouvoir la publier, de pouvoir l'étendre, réserve cette thèse et en filtre l'accès à la communication, je trouve ça normal. Ou quand on dépose un projet de recherche, qu'on attend le résultat de ce projet de recherche, dire que tant que l'on a pas le résultat on veut en quelque sorte fixer des limites, je trouve ça normal ».

Le protectionnisme des travaux de recherche est une des raisons de la volonté d'un embargo, mais il y en a aussi une autre : la volonté de ne pas interférer dans le processus éditorial traditionnel, de ne pas contrarier les intérêts des éditeurs : « Mon objectif est toujours de respecter chez l'éditeur l'idée qu'il ait un intérêt économique. Moi j'ai un intérêt scientifique principalement à publier. Donc ne pas me mettre en situation où je viens mettre en péril son intérêt économique », « Pour certaines revues, si on publie tout de suite ce qu'on vient d'écrire, ça court-circuite la revue. *Et si un certain temps était respecté ?* Oui ce serait peut-être envisageable », « que des ouvrages qui ont déjà un certain temps et qui ont été amortis ou qui sont mis dans le domaine public soient en accès libre, oui. Mais il faut quand même protéger les intérêts économiques des éditeurs si on veut que l'édition continue à fonctionner (...) Comme ça existe actuellement la possibilité d'accéder à des fragments. Un certain nombre d'ouvrages récents sont accessibles comme ça, dont on peut avoir des passages, des fragments, etc. Mais si on le met en libre accès, tout le travail de l'éditeur est terminé. Sur le plan économique, ça ne me paraît pas rentable dans l'état actuel des choses. Ou alors il faut faire payer l'accès en ligne ».

## 5.2. Le rôle de la bibliothèque universitaire

### 5.2.1. Le libre accès comme moyen de négocier face aux éditeurs

Beaucoup de chercheurs savent que les prix pratiqués par les grands éditeurs augmentent d'année en année de façon incontrôlable et non justifiée. Mais quand on leur demande si le développement du libre accès pourrait permettre de négocier en position de force face à eux, les avis sont très partagés. Il y a les « pour », les « contre », les « en partie pour » et ceux qui ne savent pas. Du côté des « pour », une chercheuse fait le lien entre le prix de la documentation et sa diffusion : « Effectivement si on peut trouver des astuces pour contourner ces difficultés, oui il faut. De toute façon il faut bien réussir à terme à ce que ce soit peut-être payant mais payant à des tarifs qui sont acceptables, raisonnables. Parce que sinon ça n'a pas de sens, ça veut dire qu'on se coupe d'une diffusion. L'argent est le nerf de la guerre ». Du côté des « en partie contre », un chercheur fait la différence entre les grands éditeurs internationaux et les petites maisons d'éditions : « Ça dépend évidemment des revues et des groupes. Quand vous avez des revues qui sont associées à un centre de recherche, quand vous avez des revues qui sont associées à une grande maison d'édition, pour les secondes j'aimerais assez que le

rapport de force s'exerce mais pour les premières non ». Et du côté des « contre », un chercheur pense que cela pourrait mettre les éditeurs en difficulté.

### 5.2.2. Le pilotage de l'archive institutionnelle par la BU

Là encore les avis sont partagés, certains n'ayant toujours pas d'avis sur la question (c'est la grande majorité). Mme Mathieu n'y avait jamais pensé mais y voit un intérêt : « La bibliothèque je ne me suis jamais posée la question. Je ne sais pas si on peut lui charger la barque... La bibliothèque pourrait être finalement un peu chef d'orchestre d'un truc où on lui confierait des articles et elle mettrait... Pourquoi pas c'est pas complètement stupide parce que ça veut dire qu'on aurait une visibilité. A partir de la bibliothèque on pourrait envisager un système où toutes les BU sont en réseau et mettent en ligne ce que les chercheurs ont à Angers ». Et Mr Denéchère n'y voit pas d'inconvénient mais il n'en verrait pas non plus si un autre service s'occupait de la gestion de l'archive : « Oui, elle a déjà la place qu'elle occupe actuellement dans la consultation. C'est le portail d'accès. Dans le système d'archive ouverte, c'est une autre question. Ce n'est pas obligé. (...) Mais est-ce qu'une BU doit gérer la question des archives ouvertes ? On peut évidemment se poser la question. Ça pourrait être un autre service, ça pourrait être délégué de l'Université vers une autre entité ».

### 5.2.3. Une disparition de l'édition papier ?

Au vu du développement du mouvement *Open Access* et du chemin parcouru depuis les années 1990, on peut penser que le 100% accès libre en ligne est à terme inévitable. Mais beaucoup ne croient pas à la disparition de l'édition traditionnelle. Mr Blaudeau n'est par exemple pas inquiet du tout, de même que Mr Matz : « Disparaître ça me paraît difficile. (...) Je pense qu'il y a des effets de mode et même pour des arguments style développement durable, baisse de la consommation papier pour épargner les forêts et ainsi de suite, je ne vois pas une disparition de l'édition papier. Et je n'espère pas cette disparition ».

Le bon compromis serait trouvé par Mme Gaillard : une coexistence des deux modèles pour différents besoins : « Je pense qu'il faut les deux. Le libre accès va permettre d'accéder assez rapidement à des choses qu'on n'a pas forcément sous la main, c'est un point important, même dans les choses qui ont déjà été publiées. Ça peut servir aussi, comme je vous le disais, à faire émerger des idées plus hétérodoxes. Mais en même temps on a besoin aussi de cadres qui soient plus stricts, et ce cadre plus strict à mon avis va être le support institutionnel traditionnel, avec les revues à comité de lecture, des choses de ce genre ».



## 5.3. Les avis sur l'archive institutionnelle de l'UA

### 5.3.1. Certains chercheurs comprennent ce projet

Sur les 12 chercheurs du questionnaire en ligne, la moitié dit approuver l'obligation de dépôt mise en place par l'UA. La moitié restante est partagée en deux : ceux qui ne sont pas d'accord avec cette obligation et ceux qui n'ont pas encore d'avis sur ce sujet.

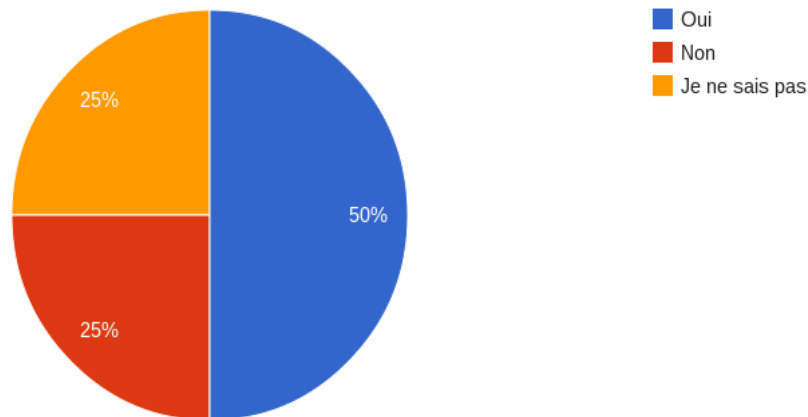


Tableau 11: Approuvez-vous l'obligation de dépôt mise en place par l'Université d'Angers ?

Ceux qui approuvent la démarche de l'Université mettent en avant la visibilité que cela pourrait leur apporter : « Oui, c'est bien ça. C'est plutôt sympa de se dire qu'on met dans un pot commun (...) Si on me demandait de déposer ce que je fais je le ferai volontiers ». C'est aussi un moyen de connaître la production de l'ensemble des chercheurs de l'Université d'Angers et donc de pouvoir les évaluer en interne comme de l'extérieur : « Le chercheur est évalué tout le temps. Et il est évalué par différents organismes : le CNU, le CNRS, l'AERES, le ministère... Et il est évalué à partir de sa production. Donc de toute façon, le mandat de dépôt institutionnel va là-dedans. S'il dépose beaucoup d'éléments dedans, ce sera pris en compte. Mais s'il ne le fait pas, ce n'est pas grave. Vu de l'extérieur. Après, de l'institution, que l'Université d'Angers dise "il y a telle ou telle promotion pour tel ou tel enseignant-chercheur" et à niveau égal, il y en a un qui ne joue pas le jeu du mandat de dépôt institutionnel et il y en a un qui le joue à fond, pourquoi pas. Mais c'est une décision politique ».

Plusieurs chercheurs semblent espérer beaucoup de la mise en place du projet d'archive institutionnelle et des archives ouvertes en général. C'est le cas de Mr Matz mais aussi de Mr Denéchère car pour lui, le modèle actuel est celui de l'auteur-payeur, dans le sens où l'auteur doit payer pour avoir accès à ses propres travaux publiés : « Je vois l'archive ouverte comme un système où on ne demande pas à l'auteur de payer. Avec ça [la revue papier], on est dans l'auteur-payeur. De fait, on est dans l'auteur-payeur. Quand on publie un livre, on est dans l'auteur-payeur. Si je veux accéder à cette revue alors que je publie dedans, il faut que je paye. Ça c'est l'abonné-payeur. Et il se trouve que vous êtes

*auteur mais c'est autre chose. (...) Je considère que c'est dans le système actuel qu'on est dans l'auteur-payeur. Quand il y a un colloque à la MSH, le laboratoire a fait le colloque, a financé le colloque et après il publie des actes et il faut qu'il donne de l'argent à l'éditeur. Ça c'est le système auteur-payeur, actuel. Pour moi, l'archive ouverte c'est sortir de cet auteur-payeur et faire en sorte que l'auteur et le producteur puissent mettre à disposition des autres leurs productions sans passer par ce type de paiement (il peut y en avoir d'autres) et donc que les auteurs et les producteurs dans leur ensemble puissent avoir accès librement à toute la production. L'abonné-payeur doit rester l'abonné-payeur. Quelqu'un qui veut s'abonner directement à une revue, qu'elle soit papier ou pas, il veut une qualité de service qui n'existera peut-être pas avec l'archive ouverte donc ça peut tout à fait continuer ».*

### 5.3.2. D'autres au contraire sont réticents

Comme le disaient deux chercheuses, un mandat de dépôt ça fait peur. On peut dire qu'un quart à un tiers des historiens sont réticents, voire complètement opposés à déposer dans l'archive. Cela se confirme lorsque Jean-Michel Matz parle de l'AG du CeRHIO où Stéphanie Bouvier est venu présenter le projet de l'UA : « A peu près un tiers de mes collègues, malgré des conversations, malgré des appels en réunions quand on fait des assemblées générales, il y a à peu près un tiers de mes collègues qui ne répondent pas aux questions. On a fait une assemblée générale il y a deux ans, c'était à l'époque où il y avait ces réunions pour le projet archive ouverte de l'Université. J'ai invité la responsable qui s'appelle Stéphanie Bouvier, et ça a été vraiment pas du tout un bon accueil qui lui a été réservé par certains. De la part de certains il y avait même de l'agressivité ». Et cela est confirmé par le compte-rendu de cette assemblée : « Un débat, quelque peu houleux, a lieu sur le bien fondé du projet, sur les modalités techniques de sa mise en oeuvre et, plus largement, sur les orientations et les pratiques du SCD en matière de soutien à la recherche<sup>146</sup> ».

Cette opposition se fonde sur plusieurs arguments. D'abord, le respect des contrats passés avec les éditeurs : « Mais est-ce que les éditeurs vont accepter ça ? S'ils financent l'édition c'est quand même en échange de l'exploitation, aussi exclusive que possible, d'un texte pendant un laps de temps. Si le texte est à la fois donné à l'éditeur et mis en archive ouverte, comment l'éditeur privé peut accepter ça ? Ça me paraît bizarre ». L'archive ouverte de l'Université étant respectueuse de ces contrats, cela ne devrait pas être une source de blocages persistants de ce côté. Et comme le rappelle Mme Mathieu, « les éditeurs sont de moins en moins récalcitrants » à laisser les chercheurs déposer leurs publications dans des archives ouvertes.

Autre argument : les chercheurs ne veulent pas être contraints de déposer. Ils veulent rester maîtres de leurs publications et déposer s'ils le veulent et quand ils le veulent : « Si c'est une incitation à valoriser le travail des chercheurs qui relèvent de l'institution, je suis entièrement d'accord. Si c'est pour déposséder

---

146 Compte-rendu de l'Assemblée générale du CeRHIO du 6 octobre 2012, p. 6.

le chercheur de sa production intellectuelle à un moment où il ne le souhaite pas, je ne suis plus du tout d'accord ».

En tout cas, il faudrait que l'archive soit plus permissive et respectueuse moralement des droits des auteurs que ne le sont les éditeurs : « Je ne suis pas contre la communication vastissime mais il faut qu'on voit qui est propriétaire dans l'affaire. Si on dépose quelque chose et qu'après on ne peut même plus y toucher alors qu'on est auteur, c'est quand même gênant. (...) je trouve qu'on nous demande souvent d'abandonner nos droits d'auteur. Ce n'est pas une question financière, c'est moral aussi. Dans une discipline comme la mienne, les enjeux industriels sont faibles, mais je comprends que cela puisse poser de très gros problèmes pour les gens qui sont dans les sciences dures ».

Cette opposition se fonde sur les mêmes arguments que ceux évoqués dans les différentes études nationales ou internationales sur les pratiques des chercheurs en matière de libre accès. Stéphanie Bouvier a présenté une nouvelle fois le projet à une soixantaine de chercheurs le 2 juin avec en plus une formation pratique et s'est félicitée que « Les retours sont positifs<sup>147</sup> ». Des informations supplémentaires sont à coup sûr nécessaires car comme le dit Mme Gaillard, tout pousse dans la direction d'un accès plus ouvert et plus juste à l'information scientifique : « Est-ce que c'est bien ? Je n'en sais rien. (...) mais je crains que l'évolution soit impossible à contrarier. Et que ce soit comme les Mésopotamiens qui ont dû abandonner leurs briques pour écrire, comme le livre qui a cessé d'être un rouleau pour devenir un codex, l'imprimerie qui a remplacé l'écriture manuscrite. On est dans une évolution de ce genre et tout pousse dans cette direction ».

---

147 BOUVIER Stéphanie, « Faire-part », op. cit.

## Conclusion

Le libre accès est maintenu considéré comme essentiel à la communication des résultats de la recherche. Pourtant, l'ancrage de pratiques « libres » est encore faible en sciences humaines et sociales, surtout en France. On peut en effet estimer qu'il y a environ une dizaine d'années de décalage entre SHS et STM (les premières archives ouvertes en sciences, technologie et médecine date du début des années 1990, celles en SHS du début des années 2000 ; la prise de conscience de l'intérêt du LA s'effectue aussi à ces mêmes dates).

Chez les historiens de l'Université d'Angers, le manque d'information et donc le manque de connaissances sur le libre accès est évident, sauf chez quelques chercheurs qui ont des connaissances plus détaillées. Le peu qui provient des institutions (Université, bibliothèque universitaire, CNRS) semble passer inaperçu. Toutefois, l'accès libre est majoritairement considéré comme utile et suscite peu de craintes. D'ailleurs presque tous les chercheurs utilisent des ressources en libre accès mais souvent sans le savoir.

Du côté des archives ouvertes, leur utilité n'est pas encore bien comprise alors que plus les chercheurs déposeront, plus les archives seront utilisées dû au volume de documents disponibles. Cela leur apporterait théoriquement plus de visibilité, plus de citation... Mais ils se méfient de ce qui n'est pas validé scientifiquement, et une archive ouverte n'étant pas validée, cela peut expliquer leurs réticences à déposer et à lire ce qui s'y trouve. Une période d'embargo entre la publication et la mise à disposition pour tous est aussi largement souhaitée. La seule expérience commune de dépôt en AO est la mise à disposition des notices sur HAL-SHS, mais pas des textes intégraux.

Le projet d'archive ouverte institutionnelle de l'UA qui se mettra en place au dernier trimestre de l'année 2014 est connu mais pas dans le détail à cause d'un manque de suivi d'actualité. L'obligation de dépôt votée en Conseil d'administration est par exemple source de nombreux questionnements. Sur ce point, les positions sont partagées entre « pro », « anti » et sans opinion. Mais les chercheurs disent publier en libre accès quand on leur demande donc une obligation de dépôt peut être une bonne chose.

Du côté des revues *gold*, l'évaluation n'incite pas du tout à publier en ligne et encore moins en LA. Il y a assurément un travail à faire pour faire reconnaître la valeur de ce qui se trouve en ligne. Et c'est pourquoi les chercheurs publient en priorité sur des supports traditionnels. Quantitativement aussi, les moyens de publier en libre accès en sciences humaines et sociales sont peut-être insuffisants.

Les conséquences du libre accès seront aussi visibles pour les bibliothèques universitaires. Celles-ci devront s'adapter pour continuer d'être utile aux usagers. La solution la plus évidente est celle de s'approprier la gestion des archives institutionnelles. Mais les bibliothécaires devront alors gérer les budgets avec les différents problèmes que cela implique : qui doit payer les frais de mise en ligne des

articles ? L'institution ou les chercheurs ? Et pour quoi doit-on payer ? Pour les revues traditionnelles ou seulement celles qui ont pour modèle la « voie dorée » ?

Les bibliothécaires devront sensibiliser les chercheurs à toutes ces questions, voire leur dicter leurs comportements en la matière. En revanche, pour les jeunes chercheurs ou les chercheurs des pays émergents, le libre accès peut être une solution afin de se faire connaître de la profession.

Dans le futur, le modèle le plus probable n'est pas que toute la production scientifique soit accessible gratuitement, mais que offre gratuite et offre payante coexistent. Les bibliothécaires devront faire évoluer leurs missions car avec les archives ouvertes, toutes les bibliothèques ont la possibilité d'avoir accès aux mêmes ressources. L'accent devra donc être mis sur leurs collections uniques. Quoiqu'il en soit, les BU seront obligées de définir une stratégie afin de rester compétitives dans l'accès à l'information.

# Sources

## 1 Les procès-verbaux du Conseil Scientifique (CS)

Les PV du CS ont été consultés sur l'intranet de l'Université. L'accès m'a été ouvert par Damien Hamard, ancien archiviste de l'UA.

- PV du 26 mars 2012

Dans la rubrique n° 1 « Informations : présentation du contrat quinquennal », un paragraphe fait mention que l'Université ne possède pas de système de gestion centralisé de sa production scientifique. Plus loin, les problèmes d'évaluation des unités de recherche sont évoqués.

- PV du 30 avril 2012

Dans la rubrique n° 2 « Présentation du Schéma Directeur du Numérique SDN », un paragraphe rappelle la nécessité de rendre visible la recherche de l'Université d'Angers.

- PV du 21 mai 2012

C'est ici la rubrique n° 4 qui est intéressante : « Présentation du projet "archives institutionnelles de la recherche" ». On y trouve les principaux objectifs du projet et quelques informations sur le fonctionnement de l'archive.

- PV du 22 octobre 2012

Il ne concerne pas directement le projet d'archive institutionnelle de l'Université. Mais la rubrique n° 4 « Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche » fait un point intéressant sur l'impact de la recherche sur la société, et sur la réorganisation de la recherche.

- PV du 11 mars 2013

Le titre de la rubrique n° 5 est clairement explicite : « Présentation du projet "Archives ouvertes" ». Sur environ une page, le projet est expliqué en détail ainsi que ses causes et ses enjeux.

- PV du 22 avril 2013

Dans la rubrique n° 3 « Valorisation de la recherche », une sous-partie intitulée « Archives ouvertes : mandat institutionnel » présente une nouvelle fois le projet (brièvement) ainsi que son organisation. Le mandat est ensuite expliqué, à savoir ce qu'il prévoit et comment il sera appliqué.

## 2 Les comptes-rendus des assemblées générales (AG) du CeRHiO

Une partie m'a été fournie par Giliane Thibault, secrétaire du CeRHiO, le reste étant complété par Jean-Michel Matz. Le tout au format numérique (Word ou PDF).

Le seul compte-rendu mentionnant le projet d'archive institutionnelle est celui du 6 octobre 2012. Il fait état de la présentation du projet par Stéphanie Bouvier à la fin de la séance, ainsi que des réactions des chercheurs présents.

Je n'ai pas eu besoin de chercher dans les procès-verbaux du conseil de laboratoire, Mr Matz m'ayant assuré qu'ils ne contenaient rien à propos du projet d'archive ouverte de l'Université d'Angers.

## 3 Les comptes-rendus « réunion de l'équipe de direction » (RED) de la bibliothèque universitaire

J'ai pu accéder aux CR RED grâce à Nathalie Clot, directrice de la bibliothèque universitaire et Anne-Marie Plé, également de la bibliothèque, qui m'ont ouvert l'accès à l'intranet de la BU.

Les réunions de l'équipe de direction ont lieu environ une fois par mois. Les informations sur le projet d'archive institutionnelle apparaissent presque exclusivement dans les rubriques « Informations générales » ou « Informations diverses ».

- RED du 14 mars 2013

Ce compte-rendu fait brièvement état de la présentation du projet en Conseil scientifique et des acteurs engagés.

- RED du 2 avril 2013

Il est ici mentionné le vote de l'archive ouverte en Conseil d'administration et les différents services et personnes qui seront impliqués dans le projet.

- RED du 16 mai 2013

Ce compte-rendu fait un point sur le voyage du président de l'Université, Jean-Paul Saint-André, à Liège afin de s'informer sur l'archive de l'Université de Liège.

- RED du 30 mai 2013

Il est juste fait mention ici que le groupe de réflexion sur l'open access est remis en place.

- RED du 3 octobre 2013

Ce compte-rendu contient un bilan d'étape : travail avec le Centre pour la Communication Scientifique Directe, visite à Strasbourg pour « voir » leur archive.

- RED du 28 novembre 2013

Le document fait un retour succinct sur Berlin 11 et la position de la France sur le libre accès.

## 4 Le questionnaire en ligne

Voir le questionnaire en annexe et sa présentation dans la partie « Présentation de l'enquête », sous-partie « Le questionnaire ».

## 5 Les entretiens avec les enseignants-chercheurs

Voir la retranscription des entretiens en annexe ainsi que la sous-partie « Les participants » de la partie « Présentation de l'enquête ».



# Bibliographie

## 1 Ouvrages de synthèse

-AUBRY Christine, JANIK Joanna (dir.), *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*, Paris, ADBS, 2005, 332 p.

-CHANIER Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, 186 p.

## 2 Etudes

-ALLEN James, *Interdisciplinary differences in attitudes towards deposit in institutional repositories*, rapport du Arts and Humanities Research Council, juin 2005, 70 p.

<http://eprints.rclis.org/6957/1/FULLTEXT.pdf>

-BOURRION Daniel, BOUTROY Jean-Louis, GIORDANENGO Claire, KRAJEWSKI Pascal, *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes*, mémoire de diplôme de conservateur sous la direction de PERNOO Marianne, ENSSIB, juin 2006.

-CARTIER Aurore, *Bibliothèque et Open Data. Et si on ouvrait les bibliothèques sur l'avenir ?*, mémoire d'étude, ENSSIB, janvier 2013

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60401-bibliotheque-et-open-data-et-si-on-ouvrait-les-bibliotheques-sur-l-avenir.pdf>

-DARLEY Rebecca, REYNOLDS Daniel, WICKHAM Chris, *Open access journal in Humanities and Social Science, A British Academy Research Project*, The British Academy, 2014, 108 p.

<http://www.britac.ac.uk/openaccess/>

-FINCH Janet, *Accessibility, sustainability, excellence : how to expand access to research publications*, Report of the Working Group on Expanding Access to Published Research Findings, 140 p.

<http://www.researchinfonet.org/wp-content/uploads/2012/06/Finch-Group-report-FINAL-VERSION.pdf>

-HARRIS Siân, *Moving towards an open access future : the role of academic libraries*, A report on a roundtable commissioned by SAGE, in association with the British Library, août 2012, 19 p.

-SWAN Alma, BROWN Sheridan, *JISC/OSI. A journal author survey. Report*, rapport de Key Perspectives Ltd, février 2004\_

[http://www.jisc.ac.uk/uploaded\\_documents/JISCOAreport1.pdf](http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/JISCOAreport1.pdf)

-SWAN Alma, BROWN Sheridan, *Authors and electronic publishing : the ALPSP research study on authors' and readers' views of electronic research communication*, Association of Learned and Professional Society Publishers, mai 2005, 117 p.

-VEZINA, Kumiko, « Libre accès à la recherche scientifique : opinions et pratiques des chercheurs au Québec » [en ligne], *The Canadian Journal Of Library And Information Practice And Research*, vol. 1, n° 1, novembre 2006

[https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/103/169#\\_ftnref3](https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/103/169#_ftnref3)

-WOJCIECHOWSKA Anna, « Usage des archives ouvertes dans les domaines des mathématiques et de l'informatique », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2006, vol. 43, n° 5-6, pp. 294-302.

### 3 Enquêtes

-Couperin, CNRS, INIST, *Open Access in France. A State of the Art Report*, avril 2010, 40 p.  
<http://oaseminar.fecyt.es/Resources/Documentos/FranceReport.pdf>

-Couperin, ADBU, INRA, INRIA, *Synthèse sur les résultats de l'enquête Archives ouvertes*, 2012, 7 p.  
[http://www.couperin.org/images/stories/AO/enquete\\_ao\\_analyse.pdf](http://www.couperin.org/images/stories/AO/enquete_ao_analyse.pdf)

-FRANKLIN Jack, *Le libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art*, rapport général rédigé pour l'INIST, Edam, Pays-Bas, novembre 2002, 28 p.  
<http://eprints.rclis.org/4576/3/libreacces.pdf>

-SALENCON Jean, *Rapport du Comité IST, Information Scientifique et Technique*, remis au Directeur général de la recherche et de l'innovation et au Directeur général de l'enseignement supérieur, 2008, 38 p.  
[http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport\\_IST-Juin\\_2008\\_31658.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf)

### 4 Articles de revues spécialisées

-BATTISTI Michèle, « Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2003, vol. 40, n° 1, pp. 37-45.

-BOSC Hélène, « L'auto-archivage en France : deux exemples de politique différente et leurs résultats », *Liinc em Revista*, vol. 4, n° 2, septembre 2008, pp. 196-217.

-CHAN Leslie, « Supporting and Enhancing Scholarship in the Digital Age : The Role of Open-Access Institutional Repositories », *Canadian Journal of Communication*, 29 novembre 2004  
<http://cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/1455/1579>

-FLEURY Christine, « En savoir plus sur les archives ouvertes », *Arabesques*, n° 39, juillet-août-septembre 2005, pp. 6-8.

-GALLEZOT Gabriel, « Archives Ouvertes : définition et constat français », *Schedae*, 2008, prépublication n° 3, pp. 23-34.

-HARNAD Stevan, « Scholarly Skywriting and the prepublication continuum of scientific inquiry », *Psychological Science*, 1991, n°45, pp. 342-343.

-LUTZ Jean-François, « Open access : vers une ouverture aux éditeurs ? », *Documentaliste - Sciences de l'Information*, vol. 45, n° 2, 2008, pp. 64-65.

-TEXIER Bruno, « Information : libre accès versus éditeurs », *Archimag*, n° 260, décembre 2012-janvier 2013, p. 17.

-TEXIER Bruno, « L'irrésistible mouvement vers le libre accès aux connaissances », *Archimag*, n° 260, décembre 2012-janvier 2013, p. 18.

## 5 Colloques, journées d'étude et séminaires

-BOUKACEM-ZEGHMOURI Chérifa, *L'information scientifique et technique dans l'univers numérique : mesures et usages* ; actes du colloque « Ressources électroniques académiques : mesures & usages », Lille, 26-27 novembre 2009, Paris, ADBS, 2010, 319 p.

-FABRE Isabelle, GARDIES Cécile, *Les archives ouvertes : de nouvelles pratiques informationnelles pour les enseignants-chercheurs ?* ; actes du Colloque international « Edition et publication scientifiques en sciences humaines et sociales : formes et enjeux » (17-19 mars 2010 ; Université d'Avignon), sous la dir. de Yves Jeanneret. Avignon : Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2010, pp. 81-93

[http://oatao.univ-toulouse.fr/4416/1/Fabre\\_4416.pdf](http://oatao.univ-toulouse.fr/4416/1/Fabre_4416.pdf)

## 6 Outils pratiques

-BLANCHET Alain, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2010, 128 p.

-DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la consultation de la source à son exploitation*, Paris, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.

-PAUGAM [Serge](#) (dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, coll. « Quadrige Manuels », 2010, 458 p.

# Webographie

## 1 Synthèse

-L'HOSTIS Dominique, AVENTURIER Pascal, avec la collaboration de BOSC Hélène, *Archives ouvertes – Vers une obligation de dépôt ? Synthèse sur les réalisations existantes, les pratiques des chercheurs et le rôle des institutions*, HAL, 2007

[http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CDMQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.u-bordeaux3.fr%2F\\_research%2FDocuments%2FDocumentation%2FCours%2FArchives%252520ouvertes%252520-%252520Sitographie.pdf%3Fdownload%3Dtrue&ei=PJh8U561FIed0QWdqaAw&usg=AFQjCNHdCiVkd3wVXBw16D8J78ewQsVuQ&sig2=ozZKilUJSqIE5hnko9odHg&bvm=bv.67229260,d.d2k](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CDMQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.u-bordeaux3.fr%2F_research%2FDocuments%2FDocumentation%2FCours%2FArchives%252520ouvertes%252520-%252520Sitographie.pdf%3Fdownload%3Dtrue&ei=PJh8U561FIed0QWdqaAw&usg=AFQjCNHdCiVkd3wVXBw16D8J78ewQsVuQ&sig2=ozZKilUJSqIE5hnko9odHg&bvm=bv.67229260,d.d2k)

## 2 Articles en ligne

-BATHORY Elisabeth, « Dans les universités, désabonnement en masse aux revues scientifiques » [en ligne], Sauvons l'Université !, 3 février 2014

<http://www.sauvonsluniversite.fr/spip.php?article6574>

-BOSC Hélène, « La nouvelle politique du Libre Accès des HEFCE/REF : comment ça marche » [en ligne], Libre Accès, j'écris ton nom, 4 avril 2014

<http://open-access.infodocs.eu/hbosc/2014/04/04/la-nouvelle-politique-du-libre-acces-des-hefceref-comment-ca-marche/>

-BOUVIER Stéphanie, « Faire-part », Projet AO, 2 juin 2014

<http://blog.univ-angers.fr/projetao/2014/06/02/faire-part/> Consulté le 5 juin 2014.

-CAVALIE Etienne, « Les revues Elsevier - quelques faits » [en ligne], Bibliothèques [reloaded], 13 mai 2014

<http://bibliotheques.wordpress.com/2014/05/13/les-revues-elsevier-quelques-faits/>

-COUPERIN, « Eté 2012 : le gouvernement britannique valide le principe de l'Open Access » [en ligne], 27 septembre 2012

<http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/open-access/libre-acces/257-libre-acces/997-le-gouvernement-britannique-valide-le-principe-de-lopen-access>

-COUPERIN, « Bien universel, par essence, l'article scientifique, n'est pas un bien comme les autres » [en ligne], 29 mars 2013

<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/open-access/libre-acces/257-libre-acces/1052-article-scientifique>

-DELHAYE Marlène, « Révision de la politique en faveur du libre accès du RCUK » [en ligne], Le carnet de BSN7, 11 mars 2013

<http://bsn7.hypotheses.org/12>

-DELHAYE Marlène, « Dune, une archive de travaux étudiants en accès ouvert à Angers », Le comptoir de l'accès ouvert, 23 mai 2013

<http://oadesk.hypotheses.org/138>

-HARNAD Etienne, « Va-t-on enfin libérer l'accès aux articles scientifiques ? » [en ligne], Association francophone pour le savoir, février 2014

<http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/02/va-t-enfin-liberer-l-acces-aux-articles-scientifiques>

-KINGSLEY Danny, « What are we spending on OA publication ? » [en ligne], Australian Open Access Support Group, 30 avril 2014 (mis à jour le 2 mai 2014)

<http://aoasg.org.au/what-are-we-spending-on-oa-publication/>

-LAWAL Ibironke, « Scholarly communication : the use and non-use of e-print archives for the dissemination of scientific information » [en ligne], Issues in Science and Technology Librarianship, 2002

<http://istl.org/02-fall/article3.html>

-MATHIS Rémi, « Le scandale de l'INIST/CNRS », Droits d'auteur, 15 octobre 2012

<http://droitsdauteur.wordpress.com/2012/10/15/le-scandale-de-linistcnrs/>

-NOEL Elisabeth, « Juin : le mois de l'Open Data » [en ligne], ENSSIB, 1 juillet 2013

<http://www.enssib.fr/breves/2013/07/01/juin-le-mois-de-lopen-data>

-« La science menacée par une bulle spéculative de l'édition » [en ligne], Le Monde Science et Techno, 11 novembre 2013 (mis à jour le 13 novembre 2013)

[http://www.lemonde.fr/sciences/article/2013/11/11/la-science-menacee-par-une-bulle-speculative-de-l-edition\\_3511861\\_1650684.html](http://www.lemonde.fr/sciences/article/2013/11/11/la-science-menacee-par-une-bulle-speculative-de-l-edition_3511861_1650684.html)

-« Lancement du bouton Open Access » [en ligne], ORBi, 18 novembre 2013

<http://orbi.ulg.ac.be/homenews?id=107> Consulté le 26 mai 2014

### 3 Prépublications

-BOSC Hélène, « La communication scientifique revue et corrigée par internet » [en ligne], 2004

[http://open-access.infodocs.eu/OAI\\_helene\\_bosc.pdf](http://open-access.infodocs.eu/OAI_helene_bosc.pdf)

-BOSC Hélène, « Le droit des chercheurs à mettre leurs résultats de recherche en libre accès : appropriation des archives ouvertes par différentes communautés dans le monde » [en ligne], prépublication à paraître dans *Terminal*, 22 novembre 2008.

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/34/07/84/PDF/HBOSCterminalOA.pdf>

-LE GALL Alain-Hervé, « Le libre accès aux résultats de la recherche : un mouvement qui s’amplifie » [en ligne], 2005

<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/54/50/PDF/PL01536.pdf>

## 4 Colloques, journées d’étude et séminaire

-BERTRAND Anne-Marie et al., Open access. Regards croisés (1<sup>ère</sup> partie) [en ligne], document audio, ENSSIB, 24 juin 2013.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/61134-open-access-regards-croises-1ere-partie>

-BERTRAND Anne-Marie et al., Open access. Regards croisés (2<sup>e</sup> partie) [en ligne], document audio, ENSSIB, 24 juin 2013.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/61135-open-access-regards-croises-2e-partie>

-CHARTRON Ghislaine, « Open Access. Origine, enjeux, actualités », présentation pour l’animation du groupe Open Access du GFII [en ligne], 11 février 2013 <http://www.openaccess-shs.info/wp-content/uploads/2012/12/Pr%C3%A9sentation-de-Ghislaine-Chartron-11-f%C3%A9vrier.pdf>

-Journées open access de Couperin, documents vidéos, janvier 2013

[http://webcast.in2p3.fr/events-journees\\_open\\_access\\_couperin](http://webcast.in2p3.fr/events-journees_open_access_couperin)

-MAGRON Agnès, « Les archives ouvertes : HAL-SHS » [en ligne], présentation pour la journée des entrants de l’INSHS, 19 juin 2012

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/journee-entrants-2012/magron.pdf>

## 5 Support de cours

-VERDEIL Eric, « Publications scientifiques en sciences humaines et sociales à l’ère du numérique : enjeux pour les chercheurs », présentation dans le cadre de la formation doctorale de l’Université de Lyon, février 2014

<http://fr.slideshare.net/everdeil/l'dition-en-shs-face-l're-du-numrique-2014>

## 6 Actualité du libre accès

-Biblioacid (blog de Nicolas Morin et Marlène Delhaye). Fermé depuis 2006, les archives restaient jusqu’à il y a peu disponibles mais le nom de domaine est en vente actuellement.

-Figoblog (blog d’Emmanuelle Bermès) <http://www.figoblog.org/>

-Libre accès, j’écris ton nom (blog d’Hélène Bosc) <http://open-access.infodocs.eu/hbosc/>

-Projet AO (blog de Stéphanie Bouvier) <http://blog.univ-angers.fr/projetao/#.U2twjOh9SuY>

- Echanges et réflexions sur le Libre Accès en France : Tour d'horizon (blog de Hans Villaerts) <http://open-access.infodocs.eu/echanges/>
- Le comptoir de l'accès ouvert (blog collectif de Benjamin Caraco, Marlène Delhaye, Emmanuelle Verger et Jean-Christophe Peyssard) <http://oadesk.hypotheses.org/>
- Couperin - Archives ouvertes <http://www.couperin.org/archivesouvertes/>
- Digital Humanities International, Veille sur les Humanités Numériques et champs associés (blog d'Elisabeth Caillon) <http://dhi.intd.cnam.fr/category/libre-acces/>
- Libre accès à l'information scientifique et technique (blog de l'INIST) <http://openaccess.inist.fr/>
- Open Access Week <http://www.openaccessweek.org/>
- Open Access Working Group <http://access.okfn.org/>
- Sciences communes. Par delà le libre accès (blog de Pierre-Carl Langlais) <http://scoms.hypotheses.org/>
- URFIST Info (blog de Gabriel Gallezot) <http://urfistinfo.hypotheses.org/>
- Liste des signataires de l'appel de Budapest (continuellement mise à jour) [http://www.budapestopenaccessinitiative.org/list\\_signatures](http://www.budapestopenaccessinitiative.org/list_signatures)
- Liste des signataires de la déclaration de Berlin (continuellement mise à jour) <http://openaccess.mpg.de/3883/Signatories/>

## 7 Portail de ressources en ligne

- CAIRN (de quatre éditeurs : Belin, De Boeck, La Découverte et Erès) <http://www.cairn.info/>
- JSTOR (société à but non lucratif) <http://www.jstor.org/>

## 8 Portails de ressources libres en ligne

- Hyper Article en Ligne (CNRS) <http://hal.archives-ouvertes.fr/>
- OpenAIRE (Union Européenne) <https://www.openaire.eu/>
- Persée (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ENS de Lyon, PRES Université de Lyon Saint-Etienne, Université Paris Descartes) <http://www.persee.fr/web/guest/home>
- Revue.org (Centre pour l'édition électronique ouverte [Cléo]) <http://www.revues.org/>
- STAR, dépôt national des thèses électroniques françaises (ABES et CINES) <http://star.theses.fr/>
- Thèses En Ligne (CNRS) <http://tel.archives-ouvertes.fr/>

## 9 Archive ouverte institutionnelle

-ORBi <http://orbi.ulg.ac.be/>

## 10 Textes officiels

-COMMISSION EUROPEENNE, *Recommandations de la commission du 17.7.2012 relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation*, Bruxelles, 17 juillet 2012, 10 p.

[http://ec.europa.eu/research/science-society/document\\_library/pdf\\_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf)

-EUROPEAN COMMISSION, *Towards better access to scientific information : Boosting the benefits of public investments in research*, juillet 2012, 12 p.

[http://ec.europa.eu/research/science-society/document\\_library/pdf\\_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information_en.pdf)

-Select Committee on Science and Technology Written Evidence, Appendix 127 [en ligne], Memorandum from Professor Stevan Harnad, University of Southampton, février 2004

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/399/399we151.htm>

## 11 Prise de position pour l'accès libre

-Manifeste « I love open access », arguments pour l'accès ouvert

<http://iloveopenaccess.org/>

## 12 Outils pratiques

Sont ici rassemblés des outils pour s'initier au libre accès, pour connaître les ressources en libre accès disponibles en ligne ou pour connaître la position des éditeurs sur la publication libre et le dépôt en archive ouverte.

-Directory of Open Access Books <http://www.doabooks.org/>

-Directory of Open Access Journals <http://doaj.org/>

-Héloïse <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

-Ranking Web of Repositories [repositories.webometrics.info/](http://repositories.webometrics.info/)



-SERRES Alexandre, SICOT Julien, « Les revues scientifiques en libre accès », In UEB (Université Européenne de Bretagne), Form@doct, Rennes, février 2010 (dernière mise à jour le 9 décembre 2013)  
[http://guides-formadoct.ueb.eu/revues\\_open\\_access](http://guides-formadoct.ueb.eu/revues_open_access)

-SHERPA/RoMEO <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

-« Open access, quelques ressources pour entrer dans le débat », La Boîte à Outils des Historiens  
<http://www.boiteaoutils.info/2013/05/open-access-quelques-ressources-pour.html>

# Annexes

## 1 Déclaration de Budapest

Une tradition ancienne et une technologie nouvelle ont convergé pour rendre possible un bienfait public sans précédent. La tradition ancienne est la volonté des scientifiques et universitaires de publier sans rétribution les fruits de leur recherche dans des revues savantes, pour l'amour de la recherche et de la connaissance. La nouvelle technologie est l'Internet. Le bienfait public qu'elles rendent possible est la diffusion électronique à l'échelle mondiale de la littérature des revues à comité de lecture avec accès complètement gratuit et sans restriction à tous les scientifiques, savants, enseignants, étudiants et autres esprits curieux. Supprimer les obstacles restreignant l'accès à cette littérature va accélérer la recherche enrichir l'enseignement, partager le savoir des riches avec les pauvres et le savoir des pauvres avec les riches, rendre à cette littérature son potentiel d'utilité, et jeter les fondements de l'unification de l'humanité à travers un dialogue intellectuel, et une quête du savoir communs.

Pour diverses raisons, ce type de mise à disposition en ligne gratuit et sans restriction, que nous appelons l'accès libre, a jusqu'à présent été limité à de petites aires de la littérature de revue. Mais même dans ces collections limitées, de nombreuses initiatives différentes ont prouvé que le libre accès est économiquement viable et qu'il donne au lecteur un extraordinaire pouvoir de localiser et utiliser la littérature d'importance pour lui. Il donne aussi à l'auteur et à ses travaux une nouvelle visibilité, un nouvel impact et un nouveau public élargis et quantifiables. Afin d'assurer ces bienfaits à tous, nous faisons appel à toute institution ou personne intéressée à oeuvrer pour ouvrir l'accès au reste de la littérature et pour lever les barrières, particulièrement les barrières économiques, qui se dressent sur notre chemin. Plus ceux qui se joindront à l'effort pour faire avancer cette cause seront nombreux, plus tôt nous pourrons profiter des bienfaits du libre accès.

La littérature qui devrait être accessible en ligne gratuitement est celle que les savants donnent au monde sans en attendre de rétribution. Principalement, cette catégorie englobe leurs articles dans des revues à comités de lecture, mais aussi toute prépublication n'ayant pas encore fait l'objet d'une évaluation qu'ils pourraient souhaiter mettre en ligne pour commentaire ou pour avertir leurs collègues d'une découverte scientifique importante. Il existe de nombreux degrés et types d'accès plus large et plus simple à cette littérature. Par « accès libre » à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte

sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.

Alors que la littérature des revues à comités de lecture devrait être accessible en ligne sans aucun coût pour le lecteur, sa production n'est pas gratuite. Malgré tout, des expérimentations montrent que le coût global pour fournir un libre accès à cette littérature est largement inférieur aux coûts de diffusion sous des formes traditionnelles. Une telle opportunité d'économiser des fonds et d'étendre, dans le même temps, le public visé par la diffusion de la recherche, a fait naître une forte motivation chez les associations professionnelles, les universités, les bibliothèques, les fondations et autres, pour adopter le libre accès comme moyen de faire progresser leurs missions. Réaliser l'accès libre nécessitera de nouveaux modèles de recouvrement des coûts et mécanismes financiers, mais le coût global de la diffusion significativement inférieur est une raison de croire que le but est accessible et non pas simplement préférable ou utopique.

Pour réaliser le libre accès à la littérature des revues savantes, nous recommandons deux stratégies complémentaires :

- Auto-archivage : en premier lieu, les savants ont besoin d'outils et d'assistance pour déposer leurs articles de revues à comité de lecture dans des archives électroniques ouvertes, une pratique communément appelée auto-archivage. Lorsque ces archives sont conformes aux standards définis par l'Open Archives Initiative, des moteurs de recherche et autres outils peuvent traiter des archives distinctes comme un seul et unique fonds d'archive. L'utilisateur n'a alors plus besoin de savoir quelle archive existe, ni où elle est localisée, pour accéder à son contenu et l'utiliser.
- Revues alternatives : en second lieu, les savants ont besoin des moyens pour lancer une nouvelle génération de revues alternatives engagées dans le libre accès et pour aider les revues existantes qui choisissent d'opérer la transition vers l'accès libre. Puisque les articles de revues devraient être diffusés aussi largement que possible, ces nouveaux périodiques n'invoqueront plus le droit d'auteur pour restreindre l'accès et l'utilisation du matériel qu'ils publient. Puisque le prix constitue un obstacle à l'accès, ces nouvelles revues ne factureront pas l'abonnement ou l'accès, et se tourneront vers d'autres méthodes pour couvrir leurs frais. Il existe, pour cette fin, de nombreuses sources de financement alternatives, parmi lesquelles les institutions et les gouvernements qui financent la recherche, les universités et laboratoires qui emploient les chercheurs, les dotations allouées par discipline ou par institution, les amis de la cause du libre accès, les profits générés par la vente d'enrichissements apportés aux textes de base, les fonds libérés par la transformation ou la disparition des périodiques facturant un abonnement traditionnel ou un prix d'accès, voire les contributions des chercheurs eux-mêmes. Nul besoin de

favoriser une solution plutôt qu'une autre pour toutes les disciplines et toutes les nations, ni d'arrêter de chercher de nouvelles alternatives originales.

L'accès libre à la littérature des revues à comités de lecture est le but. L'auto-archivage (I.) et une nouvelle génération de revues alternatives en libre accès (II.) sont les moyens d'atteindre cet objectif. Ils ne constituent pas seulement les moyens directs et efficaces à cette fin, ils sont à la portée des savants eux-mêmes, immédiatement, et ne nécessitent pas d'attendre des changements quelconques apportés par les marchés ou la législation. Tout en adoptant les deux stratégies que nous venons d'exposer, nous encourageons aussi toute expérimentation s'orientant vers d'autres moyens pour faire la transition des méthodes de diffusion actuelles vers l'accès libre. Souplesse, expérimentation et adaptation aux situations locales sont les meilleurs moyens de s'assurer que les progrès dans les divers contextes seront rapides, sûres et durables. L'Institut pour la Société Ouverte (OSI - Open Society Institute), réseau d'institutions fondé par le philanthrope George Soros, s'engage à fournir l'aide et les financements initiaux pour atteindre cet objectif. Il utilisera ses ressources et son influence pour étendre et promouvoir l'auto-archivage institutionnel, pour lancer de nouvelles revues en libre accès, et pour aider à rendre le système des revues en libre accès économiquement auto-suffisant. Bien que l'engagement et les ressources de l'Institut pour la Société Ouverte soient substantiels, cette Initiative a un important besoin des efforts et ressources que pourraient lui accorder d'autres organisations. Nous invitons les gouvernements, universités, bibliothèques, directeurs de revues, éditeurs, fondations, sociétés savantes, associations professionnelles, et savants individuels qui partagent notre vision à nous rejoindre dans notre action pour lever les obstacles vers l'accès libre, et pour construire un futur dans lequel recherche et éducation soient beaucoup plus libres de s'épanouir dans toutes les parties du monde.

Le 14 Février 2002, Budapest, Hongrie.

## 2 Déclaration de Bethesda

### Synthèse de la réunion sur la publication en libre accès

L'objectif de ce document est d'encourager les débats au sein de la communauté de la recherche biomédicale sur les moyens à employer afin de concrétiser le plus rapidement possible ce souhait largement partagé qu'est le libre accès à la littérature scientifique primaire. Notre objectif était de nous mettre d'accord sur les mesures concrètes nécessaires à la promotion d'un passage rapide et efficace à la publication en libre accès ; ces mesures pourraient être appliquées par toutes les parties concernées, à savoir, les organismes de soutien et de financement de la recherche scientifique, les chercheurs qui génèrent les résultats, les éditeurs par l'intermédiaire desquels les résultats de la recherche sont évalués par les pairs et distribués, et enfin les chercheurs, bibliothécaires et toute autre personne ayant besoin d'accéder à ce savoir.

La liste des personnes présentes à cette réunion figure à la fin des textes des déclarations de principe ; ces personnes étaient présentes en tant d'individus et ne représentaient pas obligatoirement leurs organismes respectifs. En conséquence, bien que ces déclarations traduisent un consensus de groupe, elles ne sauraient être interprétées comme ayant bénéficié du soutien inconditionnel des individus ou d'un quelconque positionnement de leurs organismes.

Nous avons l'intention de re-convoquer, dans les mois à venir, un groupe élargi afin de rédiger une version définitive des principes. Nous demanderons ensuite aux agences de financement, aux sociétés savantes, aux éditeurs, aux bibliothécaires, aux organismes de recherche ainsi qu'aux chercheurs, de bien vouloir cautionner officiellement ces principes en tant que norme reconnue de publication, évaluée par les pairs, des résultats de travaux de recherche originaux en sciences biomédicales.

Le présent document comporte quatre parties : une définition provisoire de la publication en libre accès suivie des rapports des trois groupes de travail.

### Définition de la publication en libre accès

Une publication en libre accès [1] est une publication qui remplit les deux conditions suivantes :

1. Le/les auteur(s) ainsi que les titulaires du droit d'auteur accordent à tous les utilisateurs un droit d'accès gratuit, irrévocable, mondial et perpétuel et leur concèdent une licence leur permettant de copier, utiliser, distribuer, transmettre et visualiser publiquement l'œuvre et d'utiliser cette œuvre pour la réalisation et la distribution d'œuvres dérivées, sous quelque format électronique que ce soit et dans un

but raisonnable, et ce à condition d'en indiquer correctement l'auteur [2] ; ils accordent également aux utilisateurs le droit de faire un petit nombre de copies papier pour leur usage personnel.

2. La version complète de l'œuvre, ainsi que tout document connexe, dont une copie de l'autorisation ci-dessus, réalisée dans un format électronique standard approprié, est déposée dès sa publication initiale dans au moins un réservoir en ligne subventionné par un établissement d'enseignement supérieur, une société savante, une agence gouvernementale ou tout autre organisme reconnu œuvrant pour le libre accès, la diffusion sans restriction, l'interopérabilité, et l'archivage à long terme (PubMed Central est un exemple de ce type de réservoir en sciences biomédicales).

Notes :

1. Le libre accès est l'attribut de travaux individuels et pas nécessairement celui des revues ou des éditeurs.

2. Les règles de la communauté, plutôt que les lois sur le droit d'auteur, continueront à fournir les mécanismes garantissant une bonne attribution de la paternité de l'œuvre et une utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme elles le font déjà aujourd'hui.

### **Déclaration du groupe de travail Institutions et Agences de financement**

Nos organismes soutiennent et favorisent le développement de la recherche scientifique afin d'encourager la découverte de nouvelles idées et de nouveaux savoirs dans l'intérêt public. Nous reconnaissons que la publication des résultats est une composante vitale de la recherche scientifique et que les coûts de publication font partie des coûts de la recherche. Nous attendons des membres de nos corps enseignants et bénéficiaires de nos subventions qu'ils partagent leurs idées et leurs découvertes par le biais des publications. Cependant, cette mission ne pourra être pleinement accomplie tant que les travaux de la recherche ne seront pas diffusés aussi largement que possible dans la société. L'Internet a changé de fond en comble les conditions pratiques et économiques de la diffusion des résultats publiés de la recherche et a grandement élargi les possibilités d'accès.

Afin d'exploiter les atouts de ces évolutions, il va falloir faire évoluer en profondeur nos politiques en ce qui concerne les publications de nos enseignants-chercheurs bénéficiaires de subventions.

1. Nous encourageons donc nos enseignants-chercheurs bénéficiaires de subvention à publier leurs travaux selon les principes du libre accès afin d'en optimiser l'accès au profit des scientifiques, des chercheurs et du public dans le monde entier.

2. Nous sommes conscients que le passage à un accès libre et gratuit, tout en permettant probablement de réduire la globalité des coûts, risque de déplacer les coûts vers le chercheur qui devra payer à la page, ou vers les éditeurs qui verront leur chiffre d'affaire diminuer. Nous nous engageons à participer au remboursement de ces coûts. C'est pourquoi nous sommes d'accord pour aider au financement des dépenses nécessaires à la publication, selon le modèle du libre accès, d'articles dans des

revues avec comité de lecture (sous réserve de rester dans des limites raisonnables déterminées par les conditions du marché et les services fournis).

3. Nous réaffirmons le principe selon lequel seule la valeur intrinsèque des travaux et non la revue dans laquelle ces travaux sont publiés sera pris en compte dans les nominations, les promotions, les primes ou l'attribution des subventions.

4. Nous considérerons la présence d'une publication en libre accès comme une preuve de service rendu à la communauté lorsque nous évaluerons les candidatures aux postes d'enseignant-chercheur, les dossiers de promotion et les demandes de subventions.

Nous adoptons ces politiques dans l'espoir que les éditeurs de travaux scientifiques partagent notre souhait d'optimiser les retombées publiques de la recherche scientifique et prennent ces nouvelles politiques pour ce qu'elles sont, à savoir une occasion de travailler ensemble pour le plus grand bien de la communauté scientifique et du public.

### **Déclaration du groupe de travail Bibliothèques et Editeurs**

Nous pensons que le libre accès deviendra un élément incontournable de l'édition scientifique de demain et que l'accès aux travaux présentant les résultats de la recherche scientifique actuelle devra être aussi ouvert et libre que possible. Les bibliothèques et les éditeurs devront faire tout leur possible pour que cette transition se fasse rapidement sans pour cela perturber la dissémination harmonieuse de l'information scientifique.

Les bibliothèques proposent de :

1. Développer et maintenir les mécanismes nécessaires à ce passage à l'édition en libre accès et de mettre des exemples de ces mécanismes à la disposition de la communauté.
2. Donner une place prioritaire à la sensibilisation de nos utilisateurs quant aux avantages de l'édition et des revues en libre accès dans nos programmes de formation et nos activités extérieures.
3. Signaler et souligner les revues en libre accès dans nos catalogues et autres bases de données pertinentes.

Les éditeurs de revues proposent de :

1. S'engager à fournir une option en libre accès pour tout article scientifique publié dans les revues qu'ils éditent.
2. Fixer un calendrier spécifique pour le passage des revues aux modèles en libre accès.
3. Collaborer avec d'autres éditeurs d'œuvres en libre accès et toutes autres parties concernées afin de développer des outils destinés aux auteurs et aux éditeurs ; ces outils devraient permettre de publier les manuscrits dans des formats électroniques normalisés adaptés à l'archivage et l'interrogation.

4. S'assurer que, pour les modèles de libre accès faisant payer les auteurs, les chercheurs pouvant prouver qu'ils n'en ont pas les moyens, en particulier les chercheurs des pays en développement, bénéficient de tarifs préférentiels.

### **Déclaration du groupe de travail Chercheurs et Sociétés Savantes**

Les cheminements de la recherche scientifique sont inter-dépendants en ce sens que chaque expérience se nourrit des résultats d'autres expériences. Les scientifiques qui effectuent les recherches ainsi que les associations professionnelles qui les représentent, ont grand intérêt à faire en sorte que les résultats des recherches soient disséminés de la manière la plus rapide, la plus large et la plus efficace possible. La possibilité, voire l'obligation, de partager librement les résultats de la recherche, les idées et les découvertes avec la communauté scientifique et le public découle de la publication électronique des résultats de la recherche.

En conséquence :

1. Nous cautionnons les principes du modèle du libre accès.
2. Nous reconnaissons que la publication est un élément essentiel du processus de recherche et que les coûts de publication entrent dans les coûts de base de la recherche.
3. L'ensemble des sociétés savantes affirment leur profond soutien au modèle du libre accès ainsi que leur engagement à faire en sorte que le libre accès s'applique à terme à tous les travaux qu'elles publient. Elles partageront les informations concernant les actions qu'elles entreprennent pour aboutir au libre accès avec les communautés qu'elles desservent et avec toute autre entité qui pourrait bénéficier de leur expérience.
4. Les chercheurs sont d'accord pour manifester leur soutien au libre accès en choisissant en priorité de publier dans les revues en libre accès et dans celles qui se tournent effectivement vers le libre accès, et de faire partie du comité de relecture ou de rédaction de ces mêmes revues.
5. Les chercheurs sont d'accord pour se faire les avocats d'un changement dans les méthodes d'évaluation des promotions et des titularisations afin que les services rendus à la communauté par les publications en libre accès soient pris en compte et que le critère selon lequel un article est jugé soit sa valeur intrinsèque plutôt que le titre de la revue qui le publie.
6. Les chercheurs et les sociétés savantes sont d'accord pour dire qu'un travail d'éducation est indispensable pour faire aboutir le libre accès ; ils s'engagent donc à éduquer leurs collègues, leurs membres et le public quant à l'importance du libre accès et à leur expliquer les raisons de leur soutien.

11 avril 2003 (diffusé le 20 juin 2003)



## 3 Déclaration de Berlin

### Préface

L'Internet a fondamentalement transformé les réalités matérielles et économiques de la diffusion de la connaissance scientifique et du patrimoine culturel. Pour la toute première fois, l'Internet nous offre la possibilité de constituer une représentation globale et interactive de la connaissance humaine, y compris son patrimoine culturel, et la garantie d'un accès mondial.

Nous, signataires, ressentons l'obligation de relever les défis que nous pose l'Internet, support fonctionnel émergeant pour la diffusion de la connaissance. A l'évidence, ces évolutions seront en mesure de changer sensiblement l'édition scientifique tout comme le système actuel d'assurance de la qualité.

Conformément à l'esprit de la Déclaration de Budapest pour l'accès ouvert, de la charte ECHO et de la Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès, nous avons élaboré la déclaration de Berlin pour promouvoir un Internet qui soit un instrument fonctionnel au service d'une base de connaissance globale et de la pensée humaine, et de définir des mesures qui sont à envisager par les responsables politiques en charge de la science, les institutions de recherche, les agences de financement, les bibliothèques, les archives et les musées.

### Objectifs

Nous remplissons par trop imparfaitement notre mission de diffusion de la connaissance si l'information n'est pas mise rapidement et largement à la disposition de la société. De nouvelles possibilités de diffusion de la connaissance, non seulement sous des formes classiques, mais aussi, et de plus en plus, en s'appuyant sur le paradigme du libre accès via l'Internet, doivent être soutenues. Nous définissons le libre accès comme une source universelle de la connaissance humaine et du patrimoine culturel ayant recueilli l'approbation de la communauté scientifique.

Dans le but de concrétiser cette vision d'une représentation globale et accessible de la connaissance, le web du futur doit être durable, interactif et transparent. Le contenu comme les outils logiciels doivent être librement accessibles et compatibles.

### Définition d'une contribution au libre accès

Dans l'absolu, pour être une procédure avantageuse, le libre accès requiert l'engagement de tout un chacun en tant que producteur de connaissances scientifiques ou détenteur du patrimoine culturel. Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia.

Les contributions au libre accès doivent satisfaire deux conditions :

1. Leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel.

2. Une version complète de cette œuvre, ainsi que de tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique approprié auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archive gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme.

### **Soutenir le passage au paradigme du libre accès électronique**

Il est de l'intérêt de nos organismes que le nouveau paradigme du libre accès soit encouragé pour le plus grand profit de la science et de la société. Pour cette raison, nous souhaitons progresser en

- encourageant nos chercheurs et boursiers à publier leurs travaux selon les principes du paradigme du libre accès ;
- encourageant les détenteurs du patrimoine culturel à soutenir le libre accès en mettant leurs ressources à disposition sur l'Internet ;
- développant les moyens et les modalités pour évaluer les contributions au libre accès et les revues scientifiques en ligne pour maintenir les critères d'assurance qualité et d'éthique scientifique ;
- agissant favorablement pour que les publications en libre accès soient jugées lors des évaluations intervenant dans le cadre de la promotion professionnelle et académique ;
- illustrant les mérites intrinsèques du libre accès et des contributions à une telle infrastructure par le développement d'outils logiciels, la fourniture de contenus, la création de métadonnées, la publication d'articles.

Nous sommes conscients que cette évolution vers le libre accès entraîne des mutations dans la diffusion de la connaissance sur les plans juridique et financier. Nos organismes ont pour but de trouver des solutions aptes à soutenir le développement des cadres juridique et financier actuels en vue de faciliter un accès et un usage optimaux.

## **Instructions de signature**

Les gouvernements, universités, institutions de recherche, bailleurs de fonds, fondations, bibliothèques, musées, archives, sociétés savantes et associations professionnelles qui partagent la vision exprimée dans la Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales sont maintenant invités à rejoindre les signataires qui ont déjà signé la Déclaration.

## 4 Le questionnaire en ligne

### Remarques :

Dans cette retranscription du questionnaire en ligne, des numéros ont été ajoutés aux questions pour rendre compte du fait que certaines étaient contextuelles : selon la réponse, certaines questions étaient accessibles, d'autres non.

Lorsque les réponses sont précédées d'un rond vide, cela signifie qu'une seule réponse est possible. Lorsque les réponses sont précédées d'un rond plein, cela signifie que plusieurs réponses sont possibles.

Conformément à l'idée de départ de ce mémoire, la question 4) comporte le choix entre Histoire et Psychologie.

### Faisons connaissance

1) Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

2) Nom/Prénom :

3) Adresse e-mail :

4) Matière :

- Histoire
- Psychologie

5) Spécialité :

6) Age :

- Moins de 30 ans
- 30-40 ans
- 40-50 ans
- Plus de 50 ans

## Votre connaissance des archives ouvertes

7) Connaissez-vous le terme "Archives ouvertes" ?

- Oui → passez à la question n° 8
- Non → passez à la question n° 9

8) Comment avez-vous appris l'existence des archives ouvertes ?

- J'ai suivi les débats sur le libre accès
- J'ai reçu des informations du CNRS
- J'ai reçu des informations de la BU
- Grâce aux collègues
- Grâce aux coauteurs
- Autre

9) Savez-vous que l'Université d'Angers a mis en place une archive ouverte institutionnelle ?

- Oui
- Non

10) Si oui, vous a-t-on fourni des informations précises à ce sujet ?

- Oui
- Non

## Votre recherche de l'information

11) Quelle est la place d'internet dans vos pratiques professionnelles ?

- Indispensable
- Très importante
- Plutôt importante
- Moyennement importante
- Peu importante
- Minime

12) Votre fréquentation de la BU :

- 1 fois par jour ou plus
- 1 fois par semaine ou plus
- 1 fois par mois ou plus
- Jamais

13) Où trouvez-vous les articles ou les références bibliographiques dont vous avez besoin ?

- Bibliothèque du laboratoire
- Revues papier
- Portail de la BU
- Google
- Google scholar
- Portails spécialisés
- Bases de données
- Autre

14) Consultez-vous des preprints électroniques ?

Un preprint est la publication d'une oeuvre avant sa parution.

- Oui → passez à la question n° 15
- Non → passez à la question n° 16

15) Par quels moyens accédez-vous aux preprints électroniques ?

- Pages web personnelles des chercheurs
- HAL (Hyper Articles en Ligne)
- Sites web des laboratoires
- Sites web des BU
- Autre

16) Dans vos recherches, accédez-vous facilement aux articles en texte intégral dont vous avez besoin (papier et en ligne) ?

- Oui
- Non

17) Demandez-vous de l'aide aux bibliothécaires ?

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

18) En majorité, quel est l'âge des articles que vous consultez ?

- < 2 ans
- < 5 ans
- < 10 ans
- < 20 ans

- < 50 ans
- > 50 ans

19) A quelle fréquence consultez-vous des publications électroniques ?

- 1 fois par semaine ou plus
- 1 fois par mois ou plus
- 1 fois par trimestre ou plus
- Jamais

## Vos publications en ligne

20) Pratiquez-vous l'auto-archivage (preprint ou postprint) (vous-même ou une autre personne mais à votre compte) ?

Un postprint est une oeuvre qui résulte du processus de publication géré par un éditeur.

- Oui → passez à la question n° 21
- Non → passez à la question n° 32

21) Combien d'articles en moyenne publiez-vous par an ?

- 0-1
- 2-3
- 4-5
- Plus de 5

22) Quelles sont vos motivations ?

- Par principe
- Communiquer les résultats de ma recherche à la communauté
- Me faire connaître
- Pour obtenir plus de citations
- Encouragement de l'administration
- Encouragement des collègues
- Protection de la date d'un travail
- Augmenter les chances d'obtenir un financement
- Autre

23) Quels types de publications déposez-vous en ligne ?

- Articles
- Actes de colloques ou communications
- Prépublications (preprint)

- Postpublications (postprint)
- Extraits de livres
- Livres
- Autre

24) Craignez-vous un usage abusif de vos publications en ligne ?

- Oui
- Non

25) En général, que pensez-vous de la facilité de dépôt ?

- Très facile
- Facile
- Un peu difficile
- Difficile
- Sans opinion

26) Combien de temps avez-vous mis pour déposer en ligne la première fois ?

- < 15 minutes
- < 30 minutes
- < 1 heure
- > 1 heure

27) Combien de temps avez-vous mis pour déposer les fois suivantes ?

- < 15 minutes
- < 30 minutes
- < 1 heure
- > 1 heure

28) Qui possède les droits patrimoniaux sur votre dernier article publié ?

- Moi
- L'éditeur
- Je ne sais pas

29) Savez-vous que vous pouvez négocier avec les éditeurs afin de déposer le même article en parallèle dans une archive ouverte ?

- Oui
- Non



30) Si oui, l'avez-vous déjà fait ?

- Oui
- Non

31) Votre laboratoire vous incite-t-il à publier en libre accès ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

32) Avez-vous déjà soumis un article dans une revue exclusivement électronique et en accès libre ?

- Oui → passez à la question n° 33
- Non → passez à la question n° 34

33) Pourquoi avez-vous décidé de publier dans une revue libre ?

- Je veux rendre mes travaux accessibles à tous
- Cette revue est prestigieuse dans mon domaine
- J'ai conscience que les revues papier sont un coût important pour ma bibliothèque
- C'est plus rapide
- Je ne veux pas publier dans des revues payantes
- Je veux avoir accès à un lectorat plus large
- Je pense que mon article sera cité plus souvent
- Autre

34) Pourquoi ne voulez-vous pas publier dans un journal libre ?

- Je ne connais pas de journal libre dans mon domaine
- Dans mon domaine, les journaux libres ne sont pas prestigieux
- Je suis contre le principe auteur-payeur
- Je publie déjà dans une revue payante et j'en suis satisfait
- Le lectorat est plus réduit
- Autre

35) Pensez-vous que la publication en libre accès peut avoir une influence positive sur votre carrière ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

36) Avez-vous l'intention de publier dans l'archive ouverte institutionnelle de l'Université d'Angers lorsqu'elle sera disponible (premier semestre 2014) ?

- Oui
- Non

37) Approuvez-vous l'obligation de dépôt mise en place par l'Université d'Angers ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

## 5 Modèle du contrat de communication

# CONTRAT DE COMMUNICATION

### Entre

Je soussigné(e) :

NOM PRENOM .....(l'interviewé(e))

Enseignant-chercheur en .....  
à l'Université d'Angers

### Et

Jordan HUET (l'intervieweur)  
Etudiant en Master 2 Histoire des régulations sociales  
UFR LLSH - Angers

### Est établie la convention suivante

#### Article 1 - Témoignage

Le témoin déclare confier son témoignage à Jordan HUET dans le cadre de son mémoire de Master 2 Histoire des régulations sociales sur « Chercheurs et open access. Analyse d'usage du libre accès chez les historiens de l'Université d'Angers ».

#### Article 2 - Enregistrement

Le témoin accepte que son témoignage oral soit enregistré sur support audio et retranscrit par écrit.

#### Article 3 - Anonymat

Le témoin désire que son témoignage soit anonyme.

Oui

Non

#### Article 4 - Droits cédés

Le témoin cède l'intégralité de ses droits d'auteur sur les enregistrements, en cas d'exploitation gratuite et autorisée.

Fait à Angers le ..... en trois exemplaires.

Signature

*Rapport-gratuit.com*   
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

## Liste des sigles utilisés

3L.AM = Langues, Littérature, Linguistique des universités d'Angers et du Maine  
ABF = Association des Bibliothécaires de France  
ADBS = Association des professionnels de l'information et de la documentation  
AERES = Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
AIR = Action Interdisciplinaire de Recherche  
ALPSP = Association of Learned and Professional Society Publishers  
AO = Archive Ouverte  
APS = American Physical Society  
ARL = Association of Research Libraries  
BDD = Base De Données  
BIU = Bibliothèque InterUniversitaire  
BNF = Bibliothèque Nationale de France  
BOAI = Budapest Open Archives Initiative  
BU = Bibliothèque Universitaire  
BIA = Bibliothèque Universitaire d'Angers  
CCSD = Centre pour la Communication Scientifique Directe  
CDLRG = Cornell Digital Library Research Group  
CeRHiO = Centre de Recherches Historiques de l'Ouest  
CERN = Organisation européenne pour la recherche nucléaire  
Cléo = Centre pour l'édition électronique ouverte  
CNAM = Conservatoire National des Arts et Métiers  
CNRS = Centre National de la Recherche Scientifique  
DOAJ = Directory of Open Access Journals  
COUPERIN = COntorium Universitaire de PERIodiques Numériques  
DICEN = Dispositifs d'Information et de Communication de l'Ère Numérique  
EMBO = European Molecular Biology Organization  
EPST = Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique  
ERC = European Research Council  
FASTR = Fair Access to Science and Technology Research Act  
FNPS = Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée  
FRPAA = Federal Research Public Access Act  
FTP = File Transfer Protocol  
GFII = Groupement Français de l'Industrie de l'Information  
GRANEM = Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management  
HAL = Hyper Articles en Ligne

HAL-SHS = HAL - Sciences de l'Homme et de la Société  
HDR = Habilitation à Diriger des Recherches  
HEFCE = Higher Education Funding Councils for England  
ICSTI = International Council for Scientific and Technical Information  
IFREMER = Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER  
INIST = Institut National de l'Information Scientifique et Technique  
INRA = Institut National de la Recherche Agronomique  
INRIA = Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique  
INSERM = Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale  
INTD = Institut National des Techniques de Documentation  
ISCC = Institut des Sciences de la Communication du CNRS  
IST = Information Scientifique et Technique  
JISC = Joint Information System Committee  
LA = Libre Accès  
LAREMA = Laboratoire Angevin de Recherches en Mathématiques  
LARIS = Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes  
LPPL = Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire  
MIT = Massachusetts Institute of Technology  
MOLTECH = Institut des Sciences et Technologies Moléculaires d'Angers  
NCBI = National Center for Biotechnology Information  
NIH = National Institutes of Health  
OAI = Open Archives Initiative  
OAI-PMH = OAI - Protocol for Metadata Harvesting  
OAW = Open Access Week  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economique  
OpenAIRE = Open Access Infrastructure for Research in Europe  
ORBi = Open Repository and Bibliography  
ORI-OAI = Outil de Référencement et d'Indexation - OAI  
OSF = Open Society Foundations  
OSI = Open Society Institute  
PCRD = Programme Cadre de Recherche et Développement  
PLoS = Public Library of Science  
PRES = Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur  
RCUK = Research Councils United Kingdom  
RePEc = Research Papers in Economics  
SCD = Service Commun de Documentation  
SciELO = Scientific Electronic Library Online  
SDN = Semaine du Document Numérique

SHS = Sciences Humaines et Sociales

SMSI = Sommet Mondial sur la Société de l'Information

SNE = Syndicat National de l'Édition

SONAS = Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux

SOPAM = Stress Oxydant et Pathologies Métaboliques

SPARC = Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition

STIC = Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

STM = Sciences, Technologie et Médecine

SUDoc = Système Universitaire de DOCUMENTATION

TEL = Thèses En Ligne

UA = Université d'Angers

UMR = Unité Mixte de Recherche

UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

URI = Uniform Resource Identifier

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>HISTORIOGRAPHIE.....</b>	<b>4</b>
<b>1 Méthodologie employée.....</b>	<b>4</b>
<b>2 Des études qui commencent d’abord dans le champ des sciences, technologie et médecine.....</b>	<b>5</b>
<b>3 Une très forte implication du monde anglo-saxon.....</b>	<b>6</b>
<b>4 En France, des débats entre professionnels qui débouchent sur des ouvrages de synthèse.....</b>	<b>8</b>
<b>5 De multiples conférences de suivi d’actualité mais peu consacrées aux pratiques des chercheurs.....</b>	<b>11</b>
<b>6 Les rendez-vous annuels incontournables.....</b>	<b>13</b>
<b>LIBRE ACCÈS : RETOUR SUR 25 ANS D’HISTOIRE.....</b>	<b>15</b>
<b>1 Le libre accès : aux origines du mouvement.....</b>	<b>15</b>
1.1. Éléments de définition.....	15
1.1.1. Des pratiques différentes : l’auto-publication et l’auto-archivage.....	15
1.1.2. S’entendre sur la définition d’« archive ».....	16
1.1.3. Typologie des archives ouvertes et documents concernés.....	17
1.2. Les premières archives .....	19
1.2.1. Paul Ginsparg et ArXiv (1991).....	19
1.2.2. La « proposition subversive » (1994).....	19
1.2.3. Les grands projets de la fin des années 1990.....	20
<b>2 L’expansion du mouvement.....</b>	<b>22</b>
2.1. L’organisation du mouvement.....	22
2.1.1. La création de Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC).....	22
2.1.2. La convention de Santa Fé et l’Open Archives Initiative (OAI) .....	22
2.1.3. La lettre ouverte de Public Library of Science .....	23
2.2. Les « 3B » : Budapest, Bethesda et Berlin.....	23
2.2.1. La déclaration de Budapest sur les archives ouvertes.....	23
2.2.2. La déclaration de Bethesda pour l’édition en libre accès.....	24
2.2.3. La déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie et sciences humaines et sociales.....	25
2.3. Les évolutions plus récentes.....	26
2.3.1. La prise de conscience civile, politique puis universitaire.....	26
2.3.2. Deux exemples d’obligation de dépôt : le NIH et OpenAIRE.....	27
2.3.3. L’accélération des dernières années.....	28
<b>3 Le libre accès en France.....</b>	<b>30</b>
3.1. Constat et acteurs.....	30
3.1.1. Les premiers essais français.....	30
3.1.2. La situation du libre accès en France.....	31
3.1.3. Typologie des acteurs.....	32
3.2. L’UA, première université à voter la création d’une archive institutionnelle accompagnée d’un mandat de dépôt.....	33
3.2.1. La genèse du projet.....	33

3.2.2.	Un dépôt pour les chercheurs.....	33
3.2.3.	Le vote pour une obligation de dépôt dans l'archive ouverte institutionnelle.....	34
<b>ANALYSE D'USAGE DU LIBRE ACCÈS CHEZ LES HISTORIENS DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS.....</b>		<b>36</b>
<b>1</b>	<b>Présentation de l'enquête.....</b>	<b>36</b>
1.1.	Le questionnaire.....	36
1.1.1.	La réalisation du questionnaire.....	36
1.1.2.	Les difficultés rencontrées.....	37
1.2.	Les participants.....	38
1.2.1.	Présentation des chercheurs.....	38
1.2.2.	Les difficultés rencontrées.....	39
<b>2</b>	<b>Des chercheurs qui ont en grande partie une connaissance superficielle du libre accès</b>	<b>40</b>
2.1.	Connaissance générale des termes et du mouvement OAI.....	40
2.1.1.	Les sources d'informations sur les archives ouvertes.....	40
2.1.2.	Expliquer ce qu'est le libre accès.....	41
2.1.3.	Des connaissances disparates sur les termes liés au libre accès.....	42
2.2.	Connaissance du projet d'archive institutionnelle de l'Université d'Angers et des ressources libres disponibles à la BUA.....	43
2.2.1.	Une connaissance du projet mais pas du mandat de dépôt voté.....	43
2.2.2.	Des ressources libres insuffisamment connues comme telles.....	43
<b>3</b>	<b>Étude des pratiques informationnelles des chercheurs.....</b>	<b>45</b>
3.1.	Le papier dépassé par internet.....	45
3.1.1.	La place d'internet dans les pratiques professionnelles.....	45
3.1.2.	Les chemins d'accès aux informations.....	46
3.2.	... mais pas encore délaissé au profit du e-only.....	48
3.2.1.	Une BU qui est toujours fréquentée.....	48
3.2.2.	Une méfiance envers la provenance des publications et des informations.....	49
<b>4</b>	<b>Gold ou papier ? Où les chercheurs publient-ils et pourquoi ?.....</b>	<b>52</b>
4.1.	Une prédominance de l'édition traditionnelle.....	52
4.1.1.	Des publications qui s'effectuent en priorité dans des revues traditionnelles.....	52
4.1.2.	Une méconnaissance des bienfaits de la publication ou du dépôt en libre accès.....	53
4.2.	Expériences d'auto-archivage et de publication dans des revues libres.....	55
4.2.1.	Le dépôt sur HAL-SHS.....	55
4.2.2.	La publication dans des revues libres en ligne.....	56
<b>5</b>	<b>L'attitude des historiens face au libre accès.....</b>	<b>58</b>
5.1.	Ce que les chercheurs pensent du libre accès en général.....	58
5.1.1.	Le libre accès, c'est bien.....	58
5.1.2.	... mais il ne faut pas rendre tout disponible tout de suite.....	59
5.2.	Le rôle de la bibliothèque universitaire.....	60
5.2.1.	Le libre accès comme moyen de négocier face aux éditeurs.....	60
5.2.2.	Le pilotage de l'archive institutionnelle par la BU.....	61
5.2.3.	Une disparition de l'édition papier ?.....	61
5.3.	Les avis sur l'archive institutionnelle de l'UA.....	62
5.3.1.	Certains chercheurs comprennent ce projet.....	62
5.3.2.	D'autres au contraire sont réticents.....	63
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>65</b>



<b>SOURCES.....</b>	<b>67</b>
1 Les procès-verbaux du Conseil Scientifique (CS).....	67
2 Les comptes-rendus des assemblées générales (AG) du CeRHio.....	68
3 Les comptes-rendus « réunion de l'équipe de direction » (RED) de la bibliothèque universitaire.....	68
4 Le questionnaire en ligne.....	69
5 Les entretiens avec les enseignants-chercheurs.....	69
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>70</b>
1 Ouvrages de synthèse.....	70
2 Etudes .....	70
3 Enquêtes.....	71
4 Articles de revues spécialisées.....	71
5 Colloques, journées d'étude et séminaires.....	72
6 Outils pratiques.....	72
<b>WEBOGRAPHIE.....</b>	<b>73</b>
1 Synthèse.....	73
2 Articles en ligne.....	73
3 Prépublications.....	74
4 Colloques, journées d'étude et séminaire.....	75
5 Support de cours.....	75
6 Actualité du libre accès.....	75
7 Portail de ressources en ligne.....	76
8 Portails de ressources libres en ligne .....	76
9 Archive ouverte institutionnelle.....	77
10 Textes officiels.....	77
11 Prise de position pour l'accès libre.....	77
12 Outils pratiques.....	77
<b>ANNEXES .....</b>	<b>79</b>
1 Déclaration de Budapest.....	79
2 Déclaration de Bethesda.....	82
3 Déclaration de Berlin.....	86
4 Le questionnaire en ligne.....	89
5 Modèle du contrat de communication.....	96
<b>LISTE DES SIGLES UTILISÉS.....</b>	<b>97</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>103</b>

## Table des tableaux

Tableau 1: Age des répondants.....	38
Tableau 2: Comment avez-vous appris l'existence des archives ouvertes ?.....	40
Tableau 3: Quelle est la place d'internet dans vos pratiques professionnelles ?.....	46
Tableau 4: Où trouvez-vous les articles et références bibliographiques dont vous avez besoin ?.....	47
Tableau 5: La fréquentation de la BU.....	48
Tableau 6: A quelle fréquence consultez-vous des publications électroniques ?.....	49
Tableau 7: Par quels moyens accédez-vous aux preprints électroniques ?.....	50
Tableau 8: Pourquoi ne voulez-vous pas publier dans une revue libre ?.....	53
Tableau 9: Pensez-vous que la publication en libre accès peut avoir une influence positive sur votre carrière ?.....	54
Tableau 10: Pourquoi avez-vous décidé de publier dans une revue libre ?.....	56
Tableau 11: Approuvez-vous l'obligation de dépôt mise en place par l'Université d'Angers ?.....	62

**Rapport-Gratuit.com**

## RÉSUMÉ

Le libre accès (LA), ou *open access*, constitue un accès sans barrière et sans contrainte à l'information scientifique produite par les chercheurs. Puisque ceux-ci sont auteurs et lecteurs de cette information, ils sont les premiers concernés par le développement du mouvement *open access*. Pendant longtemps, l'étape intermédiaire, à savoir la maîtrise du support de diffusion, leur échappait. Cela n'est plus le cas aujourd'hui grâce aux différents modèles du libre accès. Pourtant, peu d'études sont consacrées à leur connaissance du LA et de ses enjeux, à leur utilisation et à leur contribution dans cette voie.

Le libre accès regroupe le dépôt en archive ouverte et la publication dans des revues libres. Ce n'est pas un phénomène nouveau puisque les premières archives ouvertes et les premières revues libres remontent aux années 1990, dans le domaine des sciences, technologie et médecine. En revanche, les sciences humaines et sociales sont tardivement touchées, surtout en France. Ce mémoire vise donc à étudier, dans un domaine où la transition numérique s'est faite tardivement, l'usage du libre accès chez un petit groupe de chercheurs en histoire de l'Université d'Angers. Même si l'échantillon sélectionné n'est pas nombreux, cela permet tout de même de faire quelques observations et constats dignes d'intérêt.

**mots-clés :** libre accès, archive ouverte, publication, chercheurs, histoire, Angers, bibliothèque universitaire, numérique, internet

## ABSTRACT

Open access (OA), or *libre accès*, is a barrier-free and unrestricted access to scientific information produced by researchers. As these researchers are authors and readers of this information, they are the first affected by the development of the open access movement. For many years, the intermediate stage, namely the control of distribution medium, was beyond their control. This is no longer the case today with the different models of open access. However, few studies have focused on their knowledge of OA and its challenges, their use and their contribution in this direction.

Open access includes the deposit in open repository and the publication in free journals. This is not a new phenomenon since the first open archives and the first free journals dating back to 1990 in the field of science, technology and medicine. In contrast, social sciences and humanities are affected late, especially in France. So the goal of this thesis is to study, in an area where the digital transition was late, the use of free access in a small group of researchers in history from the University of Angers. Even if the selected sample is not large, it still allows to make some observations and findings of interest.

**keywords :** open access, open archive, open repository, publishing, researchers, history, Angers, academic library, digital, web

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Jordan Huet  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 06 / 06 / 2014

*Rapport* Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires. |  
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRE

Présidence de l'université  
40 rue de rennes - BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00